



CTB



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

RAPPORT DES RESULTATS 2016 PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES AU BENIN-VOLET OPERATIONNEL BEN 13 028 11



JANVIER 2017

ACRONYMES.....	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	5
1.1 FICHE D'INTERVENTION	5
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	7
1.2.1 Contribution belge.....	7
1.2.2 Contribution béninoise	9
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE	9
1.3.1 Pertinence.....	9
1.3.2 Efficacité.....	10
1.3.3 Efficience	11
1.3.4 Durabilité.....	11
1.4 CONCLUSIONS.....	12
2 MONITORING DES RESULTATS.....	14
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE	14
2.1.1 Contexte général.....	14
2.1.2 Contexte institutionnel	14
2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution	15
2.1.4 Contexte HARMO	15
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	16
2.2.1 Progrès des indicateurs	16
2.2.2 Analyse des progrès réalisés.....	17
2.2.3 Impact potentiel.....	18
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	18
2.3.1 Progrès des indicateurs output 1	18
2.3.2 État d'avancement des principales activités	19
2.3.3 Analyse des progrès réalisés.....	22
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2	26
2.4.1 Progrès des indicateurs de l'output 2.....	26
2.4.2 État d'avancement des principales activités	27
2.4.3 Analyse des progrès réalisés.....	28
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3	30
2.5.1 Progrès des indicateurs	30
2.5.2 État d'avancement des principales activités	31
2.5.3 Analyse des progrès réalisés.....	33
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4	36
2.6.1 Progrès des indicateurs	36
2.6.2 État d'avancement des principales activités	38
2.6.3 Analyse des progrès réalisés.....	41
2.7 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 5	42
2.7.1 Progrès des indicateurs	42
2.7.2 État d'avancement des principales activités	42
2.7.3 Analyse des progrès réalisés.....	45
2.8 THEMES TRANSVERSAUX	46
2.8.1 Genre	46
2.8.2 Environnement	47
2.9 GESTION DES RISQUES	49
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	51
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES	51
3.2 RECOMMANDATIONS.....	51
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES.....	52
4 ANNEXES	53
4.1 CRITERES DE QUALITE	53
4.2 MATRICE DE MONITORING ADAPTE	56
4.3 DECISIONS PRISES PAR LA SMCL.....	65
4.4 APERÇU DES MoRE RESULTS	70
4.5 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	71

4.6	THEMATIQUES RETENUES DE CHAMPS ECOLES PAYSANS.....	79
4.7	DOTATION 2016 POUR LES INVESTISSEMENTS COMMUNAUX.....	80
4.8	INVESTISSEMENTS COMMUNAUX (IC) SUR DOTATION 2016	82
4.9	THEMATIQUES DE PLAIDOYER	85
4.10	CADRE LOGIQUE MODIFIE.....	86

Liste des tableaux :

Tableau 1:	Exécution du budget global de la contribution Belge en Euro	7
Tableau 2:	Exécution du budget annuel de la contribution Belge en Euro	7
Tableau 3:	Exécution du budget global de la contribution Belge en FCFA	8
Tableau 4:	Exécution du budget annuel de la contribution Belge en FCFA	8
Tableau 5:	Exécution budgétaire de la contribution Béninoise en FCFA	9
Tableau 6:	Exécution budgétaire de la contribution Béninoise en 1000 Euro	9
Tableau 7:	Répartition des Projets d'entrepreneuriat agricole par type et par filière selon les régions	30

Liste des figures

Figure 1:	Le pôle de production d'anacarde identifié dans l'Atacora	24
Figure 2:	Le pôle de production d'anacarde identifié dans la Donga	24
Figure 3:	Le pôle de production maraichage identifié dans le Mono Couffo	24
Figure 4:	Le pôle de production Riz identifié dans le Mono Couffo	24
Figure 5:	Nombre de microprojets proposés et attribués	25
Figure 6:	Nombre de microprojets attribués par filière	25
Figure 7:	Le nombre des bénéficiaires des microprojets hommes/femmes	25
Figure 8:	Montant de la subvention de microprojets par filière (*1000)	25
Figure 9:	Niveau de professionnalisation des promoteurs par catégorie (%)	25
Figure 10:	Niveau de professionnalisation des promoteurs des microprojets par axe	25
Figure 11:	Nombre de projets d'entrepreneuriat proposés et attribués	29
Figure 12:	Nombre de projets d'entrepreneuriat agricole attribués par filière	29
Figure 13:	La préparation des projets d'entrepreneuriat agricole pas type de porteurs	29
Figure 14:	Subventions accordés aux PEA par filière (*1000)	29
Figure 15:	Nombre de projets « investissements communaux » attribués par région	34
Figure 16:	Nombre de projets « investissements communaux » attribués par type de projet et par région	34
Figure 17:	Nombre de projets « investissements communaux » attribués par filière	34
Figure 18:	Subventions (en millier FCFA) de projets d'investissements communaux agricole par filière	34
Figure 19:	L'identification des bas-fonds dans le Mono avec l'outil AKVO	35
Figure 20:	L'identification des bas-fonds dans le Couffo avec l'outil AKVO	35
Figure 21:	Analyse des capacités des organisations (points max 96 points)	41
Figure 22:	Analyse des capacités des organisations par axe (max 16 pts par axe)	41
Figure 23:	La répartition des microprojets portés par les femmes dans l'Atacora Donga	47
Figure 24:	La répartition des microprojets portés par les femmes dans le Mono Couffo	47

Les encadrés :

Encadré 1:	L'expérience des champs école paysans (CEP) de la filière Riz dans l'AD	22
Encadré 2:	Témoignage de la commune de Kerou sur la gestion des contrats des IC	34
Encadré 3:	Témoignage d'une formatrice d'anacarde participante à une foire	40
Encadré 4:	La prise en compte de la digitalisation dans le programme.	45

Acronymes

Sigles	Définitions
ASPS	Amélioration de la qualité sanitaire et phytosanitaire des produits agro-alimentaires
AT	Assistant Technique
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CCOS	Comité Communal d'Orientation et de suivi de la mise en œuvre du PSRSA
CONAFIL	Commission Nationale des Finances Locales
CDAV	Conseil Départemental d'Analyse et de Validation dans l'Atacora-Donga
CRM MC	Conseil Régional des Maraîchers du Mono-Couffo
CRR MC	Conseil Régional des Riziculteurs du Mono-Couffo
CS	Convention Spécifique
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
CTOS	Comité Technique d'Orientation et de Suivi
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DDPD	Direction Départemental de Planification et de Développement
FADeC	Fonds d'Appui au Développement des Communes
FAFA AD	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles des départements de l'Atacora et de la Donga
FAFA MC	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles des départements du Mono et du Couffo
FAIA	Facilité d'Appui aux Investissements Agricoles
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
IC	Investissement Communal
IMF	Institution de Micro-finance
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MDGL	Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale
MIC	Microprojet de production et de commercialisation
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONS	Office National de Soutien aux revenus agricoles
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PEA	Projet d'Entreprenariat Agricole de services de proximité
PEA+	Projet d'Entreprenariat Agricole à haute valeur ajoutée
PSDCC	Projet de Services Décentralisés Conduits par les Communautés
PSNF	Prestation de Services Non Financiers
PSDSA	Plan Stratégique du Développement du Secteur Agricole
PSRSA	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
SMCL	Structure Mixte de concertation Locale
UAC	Unité d'Appui et de Coordination
UFAI	Unité Fonctionnelle d'Appui Institutionnel
UFR AD	Unité Fonctionnelle Régionale Atacora-Donga
UFR MC	Unité Fonctionnelle Régionale Mono-Couffo
URCooPMa	Union Régionale Coopérative des Producteurs Maraichers
URCPA	Union Régionale Coopérative des Producteurs d'Anacarde
URCPR	Union Régionale Coopérative des Producteurs de Riz
URCTR	Union Régionale Coopérative des femmes Transformatrice d'Anacarde
URP	Union Régionale des Producteurs

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

FINANCEMENT	- Royaume de Belgique - République du Bénin
PIC	2013-2017
STATUT	En cours
MISE EN OEUVRE	Agence belge de développement, CTB
MINISTÈRE DE TUTELLE	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)
CODE NAVISION	BEN1302811
LIEU (X)	4 départements : Atacora, Donga, Mono, Couffo
DATE DE SIGNATURE	- CS (08/10/2015) - CMO (10/11/2015)
DATE DE FIN	CS (08/10/2020)
DURÉE (MOIS)	48 MOIS
DATE DÉMARRAGE EFFECTIVE	01/01/2016
DATE FIN ESTIMÉE	30/06/2019
BUDGET	- Belgique : 16 000 000 € - Bénin : 1 000 000 €
SECTEUR (S) + CODE CAD	31110 - Politique agricole et gestion administrative
MODALITÉ D'EXÉCUTION	- Régie (44%) - Cogestion (56%)
TAUX D'EXÉCUTION FINANCIER (31/12/2016)	- Belgique : 1,968,113,17 € (12%) - Bénin : 69.482.640 FCFA ¹ (70% de la prévision de 2016)
ORDONNATEUR NATIONAL	Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement
COORDONNATEUR	Représentant résident de la CTB
RESPONSABLES NATIONAUX	- ZAKARI ALLOU Yacoubou, responsable délégué UAC - TENAKAH Salami responsable délégué UFR/MC - OLOULOTAN Sikirou responsable délégué UFR/AD
ASSISTANTS TECHNIQUES CTB	- Wima BAAS, Co-responsable UAC - Peter VERBEECK, RAFI - Amadou DIENG, Co-responsable UFR/MC - Gery Van NIEUWENHUYSEN Co-responsable UFR/AD 17 Assistants techniques nationaux
GROUPE CIBLES	Les exploitations familiales, les entreprises rurales, les organisations professionnelles agricoles, les faitières nationales, le communes
IMPACT	L'objectif général du PROFI est identique à celui du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA), à savoir, la compétitivité, l'attractivité et l'accès des productions et produits

¹ Le montant concerne le taux d'exécution financier annuel des deux volets du programme
CTB, Agence belge de développement. Rapport des résultats 2016 BEN 13 028 11 PROF/VO

	aux marchés grâce à la promotion des filières agricoles sont assurés dans le respect des rôles des différents acteurs opérationnels, afin de contribuer à assurer de façon durable la souveraineté alimentaire et nutritionnelle du Bénin.
OUTCOME	• Il s'agit spécifiquement d'améliorer et de sécuriser la plus-value économique des exploitations familiales et des entreprises rurales des deux régions d'intervention (Mono / Couffo et Atacora / Donga) opérant dans les filières prioritaires (Anacarde, riz et maraîchage) par une intégration formelle dans des chaînes de valeur performantes, respectueuses des normes environnementales et sanitaires.
OUTPUTS	• Les exploitations familiales professionnalisées offrent un produit concurrentiel sur des marchés porteurs clairement identifiés ; • Les entreprises rurales offrent des services de qualité accessibles aux exploitations agricoles des filières ; • Des infrastructures communales sont réalisées et mises en valeur au terme d'un processus concerté entre les acteurs des filières ; • La gouvernance et la performance des filières prioritaires sont améliorées grâce à une meilleure articulation des opérateurs, dans le respect de l'environnement et de l'équité entre les genres. • Le passage à l'approche programme permet d'améliorer l'efficience et l'efficacité des interventions du programme bénino-belge.
ANNEE COUVERTE PAR LE RAPPORT	• 2016

1.2 Exécution budgétaire

1.2.1 Contribution belge

Tableau 1: Exécution du budget global de la contribution Belge en Euro

Euro	Budget	Dépenses			Solde	Taux (%) de déboursement à la fin de l'année 2016
		Années précédentes	Année 2016	Dépenses totales		
		2015				
Total	16.000.000	55.716	1.877.350	1.933.066	14.061.824	12
Résultat 1	4.977.670	-	321.655	321.655	4.656.015	6
Résultat 2	1.189.177	-	41.659	41.659	1.147.518	4
Résultat 3	2.291.000	-	114.269	114.269	2.176.731	5
Résultat 4	490.893	-	165.012	165.012	325.881	34
Résultat 5	156.400	-	45.133	45.133	111.267	29
Frais divers liés aux résultats	3.132.366	52.635	609.368	662.003	2.470.363	21
Moyens généraux	3.757.384	3.081	580.256	583.337	3.174.047	16

Tableau 2: Exécution du budget annuel de la contribution Belge en Euro

Euro	Budget 2016	Dépenses 2016	Solde	Taux (%) de déboursement à la fin de l'année 2016
Total	4 255 780	1 877 352	2 378 428	44
Résultat 1	1 326 780	321 655,00	1 005 125	24
Résultat 2	320 800	41 659,00	279 141	13
Résultat 3	776 690	114 269,00	662 421	15
Résultat 4	31 750	165 012,00	- 133 262	520
Résultat 5	402 120	45 133,00	356 987	11
Frais divers liés aux résultats	727 280	609 368,00	117 912	84
Moyens généraux	670 360	580 256,00	90 104	87

Tableau 3: Exécution du budget global de la contribution Belge en FCFA

FCFA	Budget	Dépenses			Solde	Taux (%)de déboursement à la fin de l'année 2016
		Années précédentes	Année 2016	Dépenses totales		
		2015				
Total	10.491.960.060	36.546.834	1.231.461.169	1.268.008.003	9.223.952.057	12
Résultat 1	3.265.137.480	0	210.991.764	210.991.764	3.054.145.717	6
Résultat 2	780.048.977	0	27.326.762	27.326.762	752.722.215	4
Résultat 3	1.502.797.487	0	74.955.295	74.955.295	1.427.842.192	5
Résultat 4	322.004.700	0	108.240.580	108.240.580	213.764.120	34
Résultat 5	102.591.675	0	29.605.025	29.605.025	72.986.650	29
Frais divers liés aux résultats	2.054.697.404	34.526.021	399.718.943	434.244.964	1.620.452.440	21
Moyens généraux	2.464.682.336	2.020.813	380.622.801	382.643.614	2.082.038.722	16

Tableau 4: Exécution du budget annuel de la contribution Belge en FCFA

FCFA	Budget 2016	Dépenses 2016	Solde	Taux (%) de déboursement à la fin de l'année 2016
Total	2 791 608 681	1 231 462 186	1 560 146 496	44
Résultat 1	870 310 628	210 991 848,84	659 318 780	24
Résultat 2	210 431 006	27 326 512,66	183 104 493	13
Résultat 3	509 475 242	74 955 550,43	434 519 692	15
Résultat 4	20 826 635	108 240 776,48	- 87 414 142	520
Résultat 5	263 773 429	29 605 307,28	234 168 122	11
Frais divers liés aux résultats	477 064 407	399 719 205,18	77 345 202	84
Moyens généraux	439 727 335	380 622 984,99	59 104 350	87

Le faible taux d'exécution pour les résultats 1,2 et 3 s'explique par la non attribution encore des financements aux promoteurs des microprojets et des projets d'entrepreneuriat agricole (Résultats 1 et 2). Les Investissements communaux sont en cours d'étude de faisabilité, les réalisations n'ont pas encore commencé (Résultat 3) ; le dépassement du résultat 4 s'explique par les contributions de PROFI à la participation aux foires et à diverses formations des promoteurs, qui n'ont pas été prévues au début de l'année.

1.2.2 Contribution béninoise

Tableau 5: Exécution budgétaire de la contribution Béninoise en FCFA

FCFA	Budget ²	Dépenses		Solde	Taux (%) de déboursement à la fin de l'année 2016
		Années précédentes Première année d'exécution	Année 2016		
Total	100.000.000	-	69.482.640	30.517.360	70%
Art. 62	100.000.000	-	69.482.640	30.517.360	70%

Tableau 6: Exécution budgétaire de la contribution Béninoise en 1000 Euro

FCFA	Budget	Dépenses		Solde	Taux (%) de déboursement à la fin de l'année 2016
		Années précédentes Première année d'exécution	Année 2016		
Total	152.449.02	-	105.925.60	46.523.42	70%
Art. 62	152.449.02	-	105.925.60	46.523.42	70%

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Le programme d'appui au développement des filières agricoles au Bénin (PROFI) a été conçu conformément aux stratégies de développement du secteur agricole contenues dans les différents documents de politiques nationales et sectorielles dont le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) qui est arrivé à échéance en fin 2015. En 2016 le Gouvernement béninois a initié des réformes dans le secteur Agricole au travers notamment le Programme d'Action Gouvernemental, l'élaboration du nouveau Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) et l'adoption d'un nouveau cadre institutionnel de gestion du secteur agricole qui crée sept (07) Pôles de développement agricole avec leur Agence Territoriale de Développement et douze (12) Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Le PSDSA met l'accent essentiellement sur l'amélioration de la souveraineté alimentaire et nutritionnelle pour contribuer au développement économique à travers : • La gestion durable des exploitations dirigées aussi bien par les hommes, que par les femmes et les jeunes ; • L'assurance de la compétitivité et l'accès des productions et produits agricoles et agroalimentaires y compris ceux produits par les femmes et les groupes vulnérables aux marchés grâce à la promotion des filières agricoles ; • Le renforcement de la résilience des populations vulnérables, notamment des exploitations familiales agricoles (végétales, animales et halieutiques). Par rapport à ces objectifs et résultats, le PROFI/VO est encore en phase avec les politiques nationales (PSDSA). Le MAEP doit finaliser les processus de réforme, dans un ensemble cohérent, et ensuite préciser et organiser les différentes stratégies de mise en œuvre. A l'issue de ces processus, des adaptations pourront être apportées au niveau du programme pour un alignement total aux instruments de pilotage. La logique d'intervention discuté lors de la mission de backstopping reste valable.	A

² Il s'agit d'une prévision et dépenses pour tous le programme PROFI (VI et VO) après révision budgétaire de Juillet 2016
CTB, Agence belge de développement. Rapport des résultats 2016 BEN 13 028 11 PROFI/VO

1.3.2 Efficacité

	Performance
Le PROFi/VO vient de clôturer sa première année d'intervention et il y a toujours une bonne probabilité que l'outcome soit atteint. Les conditions de base sont en place pour que les activités concrètes démarrent réellement en début 2017 et contribue à l'atteinte des résultats escomptés. Les synergies d'actions entre le Volet opérationnel et le Volet institutionnel ainsi qu'avec les autres projets/programmes de la coopération « Belge » ont également contribué à une meilleure efficacité. De même l'introduction des outils « TIC » ont contribué à une collecte de données plus efficace. Cependant les réformes au sein du Ministère se traduisent aussi par une révision assez importante du cadre institutionnel, via la création de 7 Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) pour gérer les sept (07) pôles de développement agricole et 12 Directions Départementales (DDAEP). Ces évolutions du cadre institutionnel, vont induire des modifications dans les rôles à jouer par les différents acteurs dont le PROFi, et nécessiter au besoin un repositionnement et une adaptation du Programme et de ses partenaires. L'intervention devra donc veiller à bien adapter ses stratégies en fonction de cette évolution attendue du contexte institutionnel et dans l'optique de réaliser l'outcome. Il est attendu, malgré les réformes, que les activités planifiées contribueront encore à l'output.	B

1.3.3 Efficience

	Performance
La plupart des ressources ont été disponibles dans les délais. Le taux physique est de 71% pour l'année. Quelques retards ont été observés dans la mise en œuvre du fait de départs inattendus au sein du personnel. Un complément de personnel en génie rural, qui s'est avéré nécessaire dans l'Atacora, a été réalisé. Une réorganisation du bureau de programme d'appui administratif et financier a été réalisée en vue d'une meilleure mutualisation des ressources administratives, financières et logistiques des unités du volet opérationnel et volet institutionnel. La plupart des activités ont été exécutées dans les délais mais certaines ont connu du retard à cause de la sous-estimation du temps nécessaire à l'élaboration des outils. Il s'agit principalement des outils harmonisés pour le financement des microprojets, des projets d'entrepreneuriat agricole et des investissements communaux entre les unités fonctionnelles régionales. Il en est de même pour l'élaboration des conventions de subsides avec les partenaires, pour lesquelles, les nouvelles instructions pas encore bien maîtrisées par le personnel du programme, ont occasionné quelques retards. L'incidence de ces retards sur la fourniture des outputs reste cependant limitée et ils seront vraisemblablement livrés dans les délais.	B

1.3.4 Durabilité

	Performance
Les partenaires directs du Programme (Organisations et Fautières Professionnelles Agricoles) ont encore quelques difficultés pour pérenniser leurs structures du fait de leurs faibles capacités à mobiliser des ressources financières propres aussi bien en interne qu'en externe. Dans le même ordre d'idée, l'esprit coopératif et d'entrepreneuriat de ces organisations est encore faible. Le seuil de rentabilité n'est pas encore atteint en ce qui concerne la vente de services et le nombre de membres respectant leurs engagements (frais d'adhésion/cotisation) vis-à-vis de leurs structures reste encore faible. Toutefois les institutions de microfinance montrent de plus en plus d'intérêt de financer les fonds de roulement pour la vente/achat groupé (ligne de crédit augmenté pour le dispositif de pré-collecte d'anacarde et des crédits ont été octroyé pour l'achat groupée de riz et pour les intrants maraichers). Par ailleurs il est mis en place à travers les conventions de subsides un mécanisme d'appui dégressif et de mobilisation des fonds propres. Pour ce qui concerne la réalisation des infrastructures structurantes agricoles portées par les communes, les audits montrent une amélioration dans les capacités des communes en maîtrise d'ouvrage. Les investissements structurants agricoles sont institutionnalisés et financés à travers le mécanisme national du « Fonds d'Appui au Développement des Communes » (FADeC) affecté à l'Agriculture. Même si les procédures sont relativement bien maîtrisées par les communes, il y a encore un besoin en appui/accompagnement et renforcement des capacités des communes sur les aspects maîtrise d'ouvrage, gestion, entretien et exploitation des infrastructures structurantes. L'arrivée de nouveaux élus locaux dans les communes suites aux dernières élections municipales nécessite un peu de temps pour leurs permettre d'appréhender toutes les tâches liées à leur fonction. Pour ce qui concerne le financement des groupes cibles (i.e. producteurs, transformateurs, commerçants et fournisseurs de services des filières), sa pérennisation est prévue à travers un des guichets du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) qui est encore en construction. En attendant son opérationnalisation, les bonnes pratiques des expériences de financement du volet opérationnel et des précédentes interventions de la CTB ont été capitalisées et complétées par d'autres expériences de financement mises en œuvre dans le pays avec l'appui/accompagnement du volet institutionnel.	B

1.4 Conclusions

- L'année 2016 a été consacrée à la capitalisation et puis à l'élaboration des outils, mécanismes et instruments harmonisés entre les Unités Fonctionnelles Régionales pour ce qui concerne l'appui/accompagnement et le financement des partenaires (Organisations Professionnelles Agricoles au niveau communal, régionale, nationale) et les groupes cibles (i.e. les exploitations familiales/ entreprises rurales). Dans ce cadre, 227 projets ont été sélectionnés pour financement afin de lever les goulots d'étranglement des chaînes de valeurs ajoutées dans les pôles de production des filières identifiés et permettre l'émergence de clusters. Ces projets concernent au total 1717 hommes et 2309 femmes au total (cf point 2,3). Des prestataires de services non financiers (PSNF) ont été contractualisés dans le but d'appuyer les promoteurs pour la bonne mise en œuvre et la gestion de leurs projets. Les différents outils mis en place (compte d'exploitation et niveau de professionnalisation) permettront de mieux apprécier l'impact des appuis fournis (cf. point 2,3).
- Huit conventions de subsides ont été préparées avec les faïtières de niveau régional et national dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance et la fourniture de services aux membres. Il s'agit entre autre des services de vente groupée des productions, d'achat groupé d'intrants, des services de conseil technique agricole, de labour etc... Ces conventions, qui seront signées pour une période de deux ans comportent un ensemble de principes permettant de garantir la pérennité et la durabilité de l'appui. Des analyses des capacités organisationnelles, techniques et financières ont été réalisées au niveau des partenaires bénéficiaires. Les résultats de ces diagnostics considérés comme situation de référence des partenaires à appuyer ont été utilisés comme base de discussion pour définir le contenu des conventions de subsides.
- Les comités départementaux d'attribution et de validation (CDAV), instances mis en place dans le cadre du FADeC Affecté agriculture ont validé 24 projets d'investissements structurants agricoles pour une subvention d'un montant estimé à 640 millions FCFA (cf point 3,5). Des structures d'ingénierie sociale (SIS) ont été contractualisées afin d'accompagner les communes et bénéficiaires/ utilisateurs dans l'élaboration des contrats d'exploitation ainsi que dans l'organisation de la gestion, l'entretien et l'exploitation des infrastructures. Pour les cas précis des aménagements hydro-agricoles un appui technique perlé a été recruté pour les pré-diagnostics et de la mise en place des outils d'appréciation technico-économique de mise en valeur. Deux conventions de subsides ont été préparées dans le cadre du transfert des fonds conformément aux procédures du FADeC et pour le renforcement des structures nationales impliquées (i.e. CONAFIL) dans le suivi/contrôle.
- En ce qui concerne le renforcement de la gouvernance et la performance des filières, les activités se sont focalisées sur le renforcement des liens d'affaires et l'accès au marché (cf point 2.6). 15 entreprises dont 11 féminines ont assisté aux foires nationales agricoles ou régionales. Trois promoteurs ont participé à des foires internationales (Anacarde). La faïtière nationale de producteurs de riz a été accompagnée dans son plaidoyer sur l'organisation des marchés institutionnalisés du riz. Au niveau régional des processus ont été engagés pour l'actualisation des plans régionaux de développement des filières riz, maraîchage et anacarde. Les unions régionales ont été accompagnées dans la mise en place de la faïtière nationale des maraîchers. Les opportunités de marchés de production « bio » ont été poursuivies à travers la certification « bio » et « production équitable » des noix d'anacarde (313 tonnes vendues). Dans le même ordre d'idée, la prospection et l'exploitation des marchés pour les productions maraîchères « bio » est en cours avec les producteurs maraîchers et l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP). Les actions d'intermédiation et de mise en relation (clusters) ont été poursuivies avec plusieurs agrégateurs des filières (Riz, Anacarde).
- Plusieurs activités ont été réalisées en synergie avec le volet institutionnel et d'autres projets/programmes de la CTB et/ou financé par la Belgique (cf point 3.7). Des groupes de synergie ont été mis en place autour des 4 thématiques retenues. Les plans d'actions (en cours) ont abouti à des collaborations concrètes entre les différentes équipes. A titre d'exemple, on peut retenir : le plaidoyer sur les marchés de riz institutionnalisés avec l'ONG Belge VECO ; la mise

en place de la faitière nationale de maraichers avec la Plateforme Nationale des Organisations et Producteurs Agricoles (PNOPPA) appuyé par le volet institutionnel, l'élaboration d'étude sur les circuits de commercialisation des produits maraichers en partenariat avec le projet AMSANA. Une étude sur l'additionalité et impact de financement des microprojets est en cours avec ACROPOLIS, un consortium d'universités Belges avec l'implication de l'Université d'Abomey Calavi (UAC).

- Plusieurs expertises ont été capitalisées et utilisées dans les études et stratégies accompagnées par le volet institutionnel. Il s'agit par exemple : (i) des expériences de financement des investissements structurants agricoles à travers le mécanisme FADeC Affecté agriculture et qui ont servi de référence pour l'extension du dispositif dans d'autres régions appuyée par le volet institutionnel ; (ii) L'utilisation des TIC (AKVO) pour la collecte des données de suivi-évaluation et de cartographie ; (iii) la capitalisation des expériences de financement des microprojets dans le cadre de l'appui à l'opérationnalisation du FNDA ; (iv) les expériences de commercialisation des produits dans le cadre de la mise en place du contenu pour l'appui conseil d'accès au marché,....

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
 ZAKARI ALLOU Yacoubou	 Wilma BAAS

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

L'année 2016 a été marquée par les élections communales/municipales et les élections présidentielles. Elles se sont déroulées sans encombre majeure. Le nouveau Président élu a engagé une série de réformes politiques, socio-économiques et administratives avec des conséquences sur le positionnement du PROFI en tant que Programme et l'appui-accompagnement aux nouvelles structures prévues au niveau du MAEP (cf point 2.1.2 et 2.1.3).

2.1.2 Contexte institutionnel

Il est important de souligner tout d'abord que le PSRSA a été évalué et qu'une nouvelle stratégie du secteur avec horizon 2025 est en cours de finalisation à savoir le PSDSA (Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole). Ce nouveau cadrage réoriente les actions dans le secteur suivant cinq axes principaux :

- (i) Amélioration de la productivité et de la production des produits agricoles prioritaires ;
- (ii) Promotion et structuration des Chaînes de Valeurs Ajoutées ;
- (iii) Renforcement de la résilience des populations vulnérables ;
- (iv) Amélioration de la gouvernance ;
- (v) Mise en place de mécanismes de financements et d'assurance adaptés et accessibles.

Ce nouveau cadrage en 5 axes est décomposé en 27 composantes. Sur ces bases, un costing devant aboutir au PNIASAN 2017-21 est en phase d'élaboration. Ce processus d'actualisation de la stratégie sectorielle était de toute façon prévue et le PROFI doit s'y adapter.

En parallèle, le développement du secteur doit impérativement tenir compte des nouvelles orientations politiques du nouveau gouvernement à savoir le Plan d'Action Gouvernemental (PAG) qui prévoit entre autres pour le secteur :

- Un investissement massif autour des filières prioritaires (dont celle de l'anacarde, riz et maraichage) et une mise en œuvre de la stratégie de développement agricole autour de 7 pôles de développement.
- La création de douze (12) Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DDAEP), dont la mission sera désormais orientée exclusivement sur le rôle régalien du Ministère au niveau déconcentré ;
- La mise en place de sept (7) Agences territoriales de Développement Agricole (ATDA) dont la mission est de promouvoir les filières prioritaires identifiées pour chaque pôle de développement, avec un rôle d'articulation et de contractualisation des différents acteurs de mise en œuvre en particulier les prestataires de service non financiers de promotion de filière et de conseil agricole au sens large.

La mise en œuvre du programme est aussi confrontée à des changements organisationnels et institutionnels qui sont en train de s'opérer dans la configuration du paysage des Organisations de Professionnelles Agricoles (OPA).

La suppression des sociétés d'Etat telles la SONAPRA, l'ONASA, la CAIA, avec lesquelles les partenaires avaient des contrats va agir sur les résultats.

Ce nouveau découpage territorial affecte aussi les cadres de concertation mises en place.

Lesdites réformes auront sans doute des incidences sur les stratégies d'intervention du PROFI à compter de janvier 2017.

Sur le plan climatique, la zone d'intervention du programme, à l'instar des autres régions du pays, fait face aux changements climatiques avec leurs effets pervers ainsi que le

régime des pluies en décalage par rapport aux calendriers de réalisation des cultures. Le programme y a fait face de manière convenable, mais les adaptations aux changements climatiques pourraient être un des axes à retravailler en profondeur avec les partenaires du programme.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Des avancées ont été enregistrées au niveau de la mise en œuvre de l'approche programme. Il s'agit notamment de l'harmonisation des outils de budgétisation, de planification, de suivi-évaluation et de mise en œuvre entre les unités fonctionnelles régionales ainsi qu'avec l'Unité Fonctionnelle d'Appui Institutionnel. Une mutualisation des ressources humaines et logistique est effective et des actions réalisées en synergie entre les unités et/ou avec les programmes connexes comme le PAORC, AMSANA et ASPS (cf point 2.1.4).

Le programme a connu une coupe budgétaire de deux (2) millions d'Euros suite aux réformes au niveau du budget de la coopération du Gouvernement Belge. Les activités prévues dans le cadre de l'alphabétisation ont été annulées, le financement pour les projets d'entrepreneuriat agricole a été réduit et des coupes ont été faites sur les moyens de fonctionnement du programme.

L'année 2016 a été une année de clôture des deux interventions (FAFA/AD et FAIA) exécutées dans les mêmes zones et par les mêmes équipes du volet opérationnel du PROFI. La clôture administrative et financière de ces interventions a ralenti les activités de démarrage du volet opérationnel du programme.

2.1.4 Contexte HARMO

Le volet opérationnel du PROFI a été formulé dans un esprit d'alignement au PSRSA arrivé à terme en fin 2015. Le PSRSA a été évalué par la suite et le PSDSA est en cours d'élaboration. Les grands principes d'approche filière et d'accès aux marchés inclusifs des exploitations familiales pour une amélioration de la sécurité alimentaire n'ont pas fondamentalement changé. Les filières soutenues par le programme font partie des filières « phares » d'investissement massif pour le gouvernement. L'approche « cluster » indiquée comme approche de promotion des filières par le ministère et déjà mise en pratique avec l'appui/ accompagnement du programme sur le terrain a été capitalisée dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de promotion des filières par le MAEP initiée par le volet institutionnel.

Le financement des microprojets et projets d'entrepreneuriat agricole facilité par le programme a été capitalisé dans le cadre de l'étude sur la capitalisation des expériences de financement agricole au profit du Fonds National de Développement Agricole (FNDA). L'identification des investissements communaux a été réalisée par les Comités Départementaux d'Attribution et de Validation conformément au mécanisme national du Fonds d'Appui au Développement Communal (FADeC).

Des synergies (Cf. § 2.7.2 pour les détails) ont été créées avec le PAORC dans le cadre de la préparation et de la réalisation des parcours d'acquisition des compétences (PAC) à l'endroit des partenaires du volet opérationnel i.e. les unions des coopératives régionales et faitières nationaux. En collaboration avec le projet ASPS, les formations sur les bonnes pratiques d'hygiène des projets d'entrepreneuriat agricole ont été réalisées. Le PROFI avec le projet AMSANA à travers les ONG île de paix et PROTOS actifs au Nord du Bénin ont cofinancé une étude sur « les circuits de commercialisation des produits maraichers ». L'étude est portée par l'union des coopératives des producteurs de maraichage du Nord. Ensemble avec VECO, le volet opérationnel et le volet institutionnel du programme, un plaidoyer pour la vente du riz local aux grandes institutions (armée, écoles, universités, hôpitaux) a été organisé. L'action est portée par la Faîtière nationale des Riziculteurs du Bénin (CCRB).

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : Les exploitations familiales et les entreprises rurales des deux régions d'intervention (Mono/Couffo et Atacora/Donga) opérant dans les filières prioritaires (Anacarde, riz et maraîchage) ont amélioré et sécurisé leur plus-value économique par une intégration formelle dans des chaînes de valeur performantes, respectueuses des normes environnementales et sanitaires du Bénin.

Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeurs cibles 2016	Valeurs obtenues 2016 (FCFA)	Valeurs cibles 2017	Valeurs cibles 2018	Valeurs cibles 2019
Accroissement des Revenus nets moyens des exploitations familiales, venant des ventes de leurs produits anacarde, riz, maraîchage. (par exploitation par campagne agricole)	ND ³	–	MC : Riz : 133.063 Maraichage : 203.179	+3%	–	+ 8%
	ND	–	AD : Anacarde 609.911 Riz : 207.043 Maraichage : 398.344	+3%	–	+ 8%
Accroissement des revenus nets moyens des Entreprises Rurales (par entreprise par an)	ND	-	MC : 332.295	+1%	+1%	+3%
	ND	-	AD : 258.614	+1%	+1%	+3%

Pour le Mono Couffo les calculs ont été basés sur 412 comptes d'exploitation des Microprojets de production et de commercialisation (MIC) et sur 392 exploitations pour l'Atacora Donga ayant déjà bouclé un cycle d'exploitation.

Pour les entreprises rurales il s'agit des résultats des comptes d'exploitation calculés sur la base de 14 compte d'exploitation de 11 Projets d'Entreprenariat Agricole pour le Mono Couffo et de 87 comptes d'exploitation de 34 PEA de transformation de produits, la vente groupée, la distribution d'intrants agricoles et les services de labour.

³ Les données n'étaient pas disponibles lors de la baseline. Elles ont été collectées par les PSNF recrutés au cours de l'année 2016

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'outcome.</i>	Les données des revenus des exploitations familiales ont été basées sur les compte d'exploitations réalisés par les Prestataires de services non Financiers (PSNF) en 2016. Pour le moment nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le progrès en termes de revenus. Une enquête sur les revenus des exploitations familiales est aussi en cours de réalisation en collaboration avec Acropolis ⁴ . Il mesure l'impact des investissements sur les exploitations familiales (1292 enquêtes en cours) en utilisant les tablettes (TIC). Il est supposé que cette analyse fournira une appréciation plus précise par la comparaison des bénéficiaires des microprojets avec un groupe témoin (premiers résultats attendus pour le premier trimestre 2017).
<i>Les outputs aboutiront ils (toujours) au processus de changement envisagé de l'outcome.</i>	Il est encore entendu que les outputs contribueront à l'outcome. En effet la mise en place des dispositifs d'appui-accompagnement aux exploitations familiales (cf point 2.3), entreprises rurales (cf. point 2.4) et communes (cf point 2.5) ainsi que l'appui direct apporté aux unions/faitières régionales et nationales des filières riz, anacarde et maraichage ainsi que l'élaboration des conventions de subsides en cours permettront d'améliorer la qualité des services offerts à leurs membres (cf point 2.6) avec un effet sur leurs revenus.
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	La mise au point des outils harmonisés de financement des projets entre les unités fonctionnelles a été plus consommateur en temps que prévu. Pour le moment il n'y a pas de projets financés pouvant contribuer à une plus-value économique accrues des groupes cibles. Les changements des maires et du personnel technique des communes suites aux élections ont retardé le processus d'identification des investissements structurants agricoles à cause de leur mise à niveau pour ce qui concerne la maîtrise des procédures du FADeC Affecté. La clôture de certains investissements communaux FAIA a aussi engendré des retards dans la mise en œuvre.
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	Les réformes en cours suite aux élections présidentielles ont eu un effet sur le fonctionnement des structures partenaires du programme. Le changement au niveau du cadre institutionnel du ministère jusqu'au niveau des régions et départements crée un temps d'incertitude et dysfonctionnement des structures en restructuration et réorientation. Les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) ont tendance de suivre le découpage territorial et envisagent une restructuration de leurs unions régionales vers des unions départementales. Les différentes réformes en cours au niveau du ministère et des OPA impliquent au niveau du programme, une réflexion sur un possible repositionnement en matière d'appui-accompagnement aux nouvelles structures public/privé émergentes.

⁴ Dans le cadre du projet ACROPOLIS (Academic Research for Policy Support), mis au point par la DGD, le VLIR et l'ARES, BeFinD apporte un appui académique à la prise de décisions de politiques de la DGD et d'autres acteurs de développement belges. Les thématiques abordées par BeFinD sont centrées sur le financement du développement et incluent entre autre l'efficacité de l'aide au développement. A l'issue des séances bilatérales qui ont eu lieu entre la CTB-Bénin et BeFinD les deux structures ont reconnu avoir des intérêts réciproques de joindre leurs forces sur la mise en œuvre et l'évaluation prospective d'impact et de l'additionalité du programme PROFIL.

2.2.3 Impact potentiel

L'hypothèse d'un impact positif de l'amélioration des revenus des exploitations familiales et ceux des entreprises rurales de la zone d'intervention sur la compétitivité, l'attractivité et l'accès des productions et produits aux marchés reste crédible. L'évolution des orientations nationales en matière de stratégie de développement y est encore favorable. En effet, le gouvernement béninois considère toujours l'agriculture comme un des moteurs du développement économique. La stratégie de développement sectoriel envisagé à cet effet est basée sur la création des pôles de développement axé sur la promotion des filières. L'intervention du PROFI reste donc globalement cohérente avec ces orientations nationales qui devraient favoriser l'atteinte de ses objectifs.

L'approche de mise en œuvre des activités permet de s'assurer de la durabilité des actions menées. Il s'agit d'une approche de plus en plus participative, qui responsabilise plus les acteurs bénéficiaires.

En outre, le ciblage sur les organisations (coopératives, groupements et unions de coopératives) œuvrant dans les chaînes de valeurs ajoutées retenues et actifs dans les bassins de production à fort potentiel identifié permet d'accroître de manière significative la probabilité de réussite en terme de production et de commercialisation sur des marchés compétitifs.

Cependant, suite aux coupes budgétaires et la réduction de la durée du programme, les valeurs cibles des indicateurs d'impact, d'outcome et des outputs ont été revus à la baisse. (Cf Annexe 4.3).

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs output 1

Output 1 : Les exploitations familiales agricoles professionnalisées offrent un produit concurrentiel sur des marchés porteurs

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeurs cibles 2016	Valeur obtenue 2016	Valeurs cibles 2017	Valeurs cibles 2018	Valeurs cibles 2019
Evolution du niveau de professionnalisation des Exploitations Familiales (%)	AD : ND ⁵	-	14,9%	+4%	+4%	25%
	MC : ND	-	30.1%	+4%	+4%	40%
Evolution des volumes commercialisés à travers des systèmes organisés (tonnes)	AD : Anacarde : 2978 Riz : 431.671 Maraîchage Piment 25.6 Chou 107 Oignon : 20	+10%	AD : (17%) Anacarde : - 46 % (1623) Riz : - 25% (332) Maraîchage : Piment : +32% (33,8 t) Chou : +134% (250,5 t) Oignon : -10% (18 t)	+10%	+10%	+35%
	MC : Riz : 355 t Maraîchage : 428 t	+10%	ND ⁶	+10%	+10%	+35%

L'évolution du niveau de professionnalisation des exploitations familiales a été mesuré à travers l'outil d'évaluation du niveau de professionnalisation (ENP) conçu en 2016. Il mesure la professionnalisation à travers l'évolution de 20 indicateurs et classe après analyse les exploitations en 4 catégories⁷.

⁵ Les données ont été collectées en 2016 par les PSNF à travers l'outil « évaluation du niveau de Professionnalisation (ENP) »

⁶ En cours de collecte de données

⁷ Niveau de professionnalisation des exploitations familiales :
Catégorie A : exploitations de performances bonnes
Catégorie B : Exploitations de performance moyenne

L'indicateur explique le pourcentage des exploitations familiales du niveau de performances « bonnes » et « moyennes ».

Pour le Mono Couffo il a été calculé sur un échantillon 229 exploitations tirées au sort parmi les membres des coopératives promoteurs de MIC. Pour l'Atacora Donga il s'agit de 412 exploitations.

Les données des volumes réalisés sont obtenues à travers le dispositif de la vente groupée mise en place par les unions des coopératives. Pour le Mono Couffo les données n'ont pas été collectées dû au manque du personnel (animateurs) au niveau des unions. Le recrutement du personnel est en cours.

2.3.2 État d'avancement des principales activités

Output 1 : Les exploitations familiales agricoles professionnalisées offrent un produit concurrentiel sur des marchés porteurs.

État d'avancement des principales activités	A	B	C	D	Commentaires
Elaborer les paquets techniques à destination des exploitants familiaux et réviser les mécanismes/procédures de mise à disposition des micro-projets de production et de commercialisation (MIC)			X		Le retard observé a été dû au fait que les informations de base n'ont pas été toujours disponibles. Les principales activités prévues ont été réalisées : il s'agit de : • La finalisation et l'identification des CVA (typologie d'acteurs, goulots d'étranglement, schéma de commercialisation...) et des pôles de production retenus (<i>cf figures 1 à 4</i>). • L'élaboration d'un manuel de procédure unique pour les deux régions dénommé « Fonds de de Financement des Filières » (FFF) qui précise les orientations pour la conduite du processus de financement et d'accompagnement des promoteurs de MIC et PEA ainsi que les paquets de projets éligibles. • Deux enquêtes sur les circuits de commercialisation ont été conduites afin de mieux caractériser ces marchés. • Deux études sur les typologies des exploitations familiales sont en cours. L'étude sur la typologie permettra de mieux adapter les conseils à chaque type d'exploitation. • Les outils de suivi-évaluation et accompagnement des promoteurs de projets ont été mise en place : ○ Outil d'évaluation du niveau de professionnalisation des promoteurs (ENP) ○ Outil de réalisation de compte d'exploitation ○ Outil de Trajet d'accompagnement d'entrepreneuriat (TAE) Les activités sont toutes engagées et/ou finalisées. Le suivi est en cours.
Appuyer et financer la mise en œuvre des micro-projets de production et de commercialisation.			X		L'appui au financement et à la mise en œuvre des MIC a effectivement démarré en 2016. En effet il y a eu : • Le recrutement et la mise en place du Prestataire de service non financier (PSNF) devant accompagner les promoteurs ; • Le lancement de trois appels à projets : Les appels à projets ont été réalisées et ont permis de valider les projets pour financement (<i>cf. Figures 5 à 8 pour le nombre et montants des MIC attribués par filière et par sexe des bénéficiaires</i>)

Catégorie C : Exploitations de performance faible
Catégorie D : Exploitations de performance très faible

				• Les instances de pré-sélection ainsi que de sélection et de validation des projets ont été mise en place et les informations et les formations sur le dispositif de financement des projets a été réalisé ; • Le niveau de professionnalisation a été établi avec les bénéficiaires (<i>Figure 9: Niveau de professionnalisation</i>). • Le financement et l'acquisition des biens et services pour les promoteurs des MIC est en cours Le retard s'explique d'une part par le temps pris pour élaborer le nouveau manuel de financement harmonisé et ses outils, conditionnant le lancement des appels à projets. Et d'autre part par le temps nécessaire à l'analyse des dossiers et les visites des sites des idées de projets proposées. L'aboutissement de ce processus conditionnant l'appui des PSNF aux promoteurs MIC pour l'analyse de leurs idées de projets et leur structuration en projets cohérents et finançables, cet appui a démarré avec du retard suite au délai nécessaire pour le recrutement de ces prestataires.
Accompagner la mise en œuvre du dispositif de conseil agricole aux exploitations familiales		X		Les principales activités suivantes ont été réalisées, il s'agit de : • L'harmonisation des outils et du dispositif opérationnel du Conseil d'Exploitation Familiale (CEF) et Conseil de Gestion aux Organisations de Producteurs (CdG_OP) avec les différents acteurs publics (MAEP/DQIFE /CARDER et privés (OPA) tout en capitalisant les expériences du projet PADYP. Ce processus a été conduit en synergie avec le volet institutionnel de PROFI. • L'élaboration du manuel de mise en œuvre du conseil CEF et CdG_OP (non encore validé par les acteurs) avec 25 outils sur les 32 disponibles retenus pour le CEF et 34 sur 39 pour le CdG-OP. Leur utilisation se répartit entre les OPA et agents du CARDER. Il convient toutefois de souligner que tous ces outils ne seront pas utilisés de façon systématique par le même acteur. L'usage se fera en fonction du niveau des exploitations familiales et des situations qui pourraient se présenter • La préparation de la convention de subside de mise en œuvre des conseils (CEF et CDGOP) avec l'Union Régional des Producteurs (URP) de Mono Couffo. Dans l'Atacora Donga la représentativité de l'URP pressentie pour porter le dispositif CEF de la région est contestée par les responsables des unions régionales filières. D'autres alternatives (portage par les unions des filières) pour le portage du dispositif CEF ont donc été réfléchies et doivent être discutées par les partenaires concernés courant 2017. • Le dispositif « Champs Ecole Paysans » (CEP) a été mis en place dans les deux régions pour les filières riz et maraichage avec une forte implication de l'INRAB et du CARDER. L'INRAB s'est engagé dans la définition des protocoles et la formation des formateurs relais (producteurs abritant les CEP) et les facilitateurs (animateurs des OPA) pour une meilleure conduite des CEP dans le souci d'avoir

				des résultats plus fiables et respectant les normes requises en matière d'expérimentation. <i>(Thématiques retenues pour le CEP présentés en annexe 4.5)</i> Le dispositif de production des semences maraichères locales se poursuit dans l'Atacora Donga avec l'implication de l'INRAB et le CARDER ; 38 kg de semences actuellement produits localement. En collaboration avec GIZ et le CARDER le PROFI financera 3 protocoles de vulgarisation du système de riziculture Intensive (SRI) et le tuteurage de la tomate dans l'Atacora Donga à travers le Fonds Régionale de Vulgarisation Agricole (FoReVA)
Renforcer les groupements de producteurs, les coopératives et les unions communales dans leurs capacités à rendre des services spécifiques d'approvisionnement et de commercialisation à leurs membres.		X		Les services de pré-collecte / vente groupée de fourniture d'intrants et de labour ainsi que de mise en relation (approche cluster) ont été poursuivis pendant l'année 2016. Les promoteurs des MIC du maillon production des filières anacarde et riz, seront mis en lien d'affaires avec ceux actifs dans la transformation et de commercialisation, le tout dans une approche de cluster agricole. Il s'agit des agrégateurs des clusters « riz » Sourou Bayayé, ESOP Lalo, Espoir IS, ESOP Star et l'union communale des coopératives de producteurs de riz de Djougou. Pour la filière anacarde, l'entreprise « Shalom » et les unions des coopératives de niveau régional et communal sont retenus agrégateurs de clusters

Encadré 1: L'expérience des champs école paysans (CEP) de la filière Riz dans l'AD

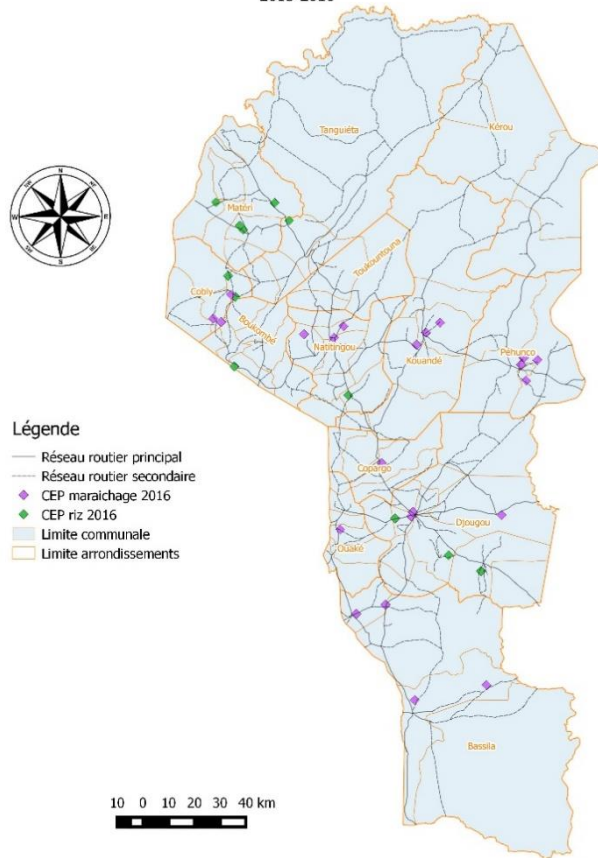
Le nombre de CEP riz dans l'Atacora Donga, est passé de 04 à 13, réparti dans 06 communes (Matéri, Cobly, Tanguiéta, Boukombé, Djougou et Natitingou).

Au total 200 apprenants dont 91 femmes (soit 45,5%) ont été encadrés par les formateurs relais sur les thèmes suivants : le semis en ligne, le repiquage, le respect des distances d'écartement des plants en fonction des variétés, la maîtrise de l'eau avec l'installation des digues et diguettes, les méthodes d'application et dosage des engrais préconisés par la recherche, l'application de la matière organique (si disponible), les techniques d'épuration des plants hors types, la chasse aviaire, etc.

Les variétés améliorées de riz IR841 (120 jours) et BL 19 (90 jours), en raison de leurs rendements et de la demande du marché, ont aussi été testées dans ces CEP.

Les résultats des tests ont montré un accroissement du rendement de 35 à 40% pour le IR 841 et de 40-60% pour le BL 19 dans la Commune de Djougou. Un bilan annuel des CEP est prévu en janvier 2017 pour apprécier l'ensemble des résultats obtenus.

Champs école paysans dans la région de l'Atacora-Donga pour les saisons 2014-2015 et 2015-2016



2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Output 1 : Les exploitations familiales agricoles professionnalisées offrent un produit concurrentiel sur des marchés porteurs

Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output.

Le niveau de professionnalisation a été calculé pour la première fois en 2016, le progrès sera analysé en 2017 (cf Figures 9 et 10).

Pour ce qui concerne la filière anacarde, on observe une chute importante des volumes commercialisés. En effet, les fleurs des anacardières ont massivement avorté expliquant ainsi la chute de production et par ricochet le volume total collecté par l'URCPA qui est passé de 2.978 tonnes en 2015 à 1.623 tonnes de noix en 2016, soit une régression de 45%. Sur ce volume, 313 tonnes de noix biologique ont été livrées.

Au cours de la campagne 2016 aussi seulement 181Tonnes de noix ont été pré collecté au prix planché de 225F/Kg contre un volume de 374Tonnes au prix planché de 200F/Kg en 2015. Cette baisse est due, d'une part au mauvais rendement des anacardières (en moyenne 150 kg/Ha) et à la hausse rapide du prix des noix (350F/Kg) avant l'ouverture de la campagne. Par contre comparativement à 2015, cette année le prix moyen est passé de 450F/Kg à 775F/Kg pour la vente des noix pré collectées, soit une augmentation de l'ordre de 72%.

Ainsi, malgré la déduction des charges de l'opération (pertes de poids, frais de magasinage, frais de gardiennage, intérêt payé sur le crédit, frais

	de manutention, etc.), la pré-collecte dégage un gain au producteur de 525F/kg ristourné aux producteurs après prélèvement de la quotité cessible de l'URCPA AD. Ce gain aurait pu être perdu si le producteur avait bradé ses noix aux tiers sans passer par sa coopérative. Pour ce qui concerne la filière Riz, le niveau de la production a baissé affectant ainsi les volumes commercialisables en raison de la mauvaise répartition des pluies dans le temps pour la saison, entraînant une baisse drastique du rendement (3T à 1,5T) allant parfois jusqu'à la perte totale du champ. De plus, la disponibilité de l'engrais et sa cherté (16 000F/sac contre 12 500F/sac la campagne écoulée) a impacté les rendements. Pour le maraichage, et en particulier l'oignon, la première expérience (2015) de la vente groupée s'est soldée par une perte dans l'Atacora Donga. Une partie des oignons stockés était pourrie suite au stockage dans un magasin qui n'est pas adapté pour ce produit. Ceci a ému les producteurs pour la saison 2016. En ce qui concerne le piment et le chou, on constate une augmentation des volumes commercialisés respectivement de 32 % et 134 %.
<i>Les activités aboutissent-elles (toujours) au processus de changement envisagé de l'output.</i>	Le dispositif de financement des microprojets ainsi que d'appui accompagnement par le projet, par les unions (conseil/services/vente groupée) et par les PSNF (appui dans le suivi/accompagnement des projets et mise en relation des acteurs) aboutira à une professionnalisation des exploitations familiales, un meilleur positionnement dans le marché et à une augmentation de leurs revenus. Les résultats de la recherche action /CEP contribueront (peut-être) à une meilleure adaptation aux changements climatiques
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	Les difficultés concernent la faible maîtrise des données technico-économiques des filières appuyées, qui handicape l'analyse et arbitrage objective des projets proposés par les promoteurs. Cependant l'introduction systématique des visites des sites des promoteurs sur le terrain ont contribué à une meilleure appréciation des projets proposés. Une faible application et/ou proposition des techniques et/ou projets de résilience du changement climatique. Très peu de dispositifs d'adaptation aux changements climatiques ont été capitalisés et vulgarisés pour une large application. Le retard dans la mise en place du Fonds Nationale du Développement de l'Agriculture (FNDA) n'a pas permis d'impliquer son personnel et ses instances dans le processus de pré-sélection, de sélection et de suivi des microprojets. Il a été prévu que les instances du FNDA soient impliqués pour prendre plus tard la relève des instances provisoires mise en place par le programme.
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	Nous constatons une bonne représentation des femmes parmi les bénéficiaires des microprojets et projet entrepreneurial agricole.

Figure 1: Le pôle de production d'anacarde identifié dans l'Atacora

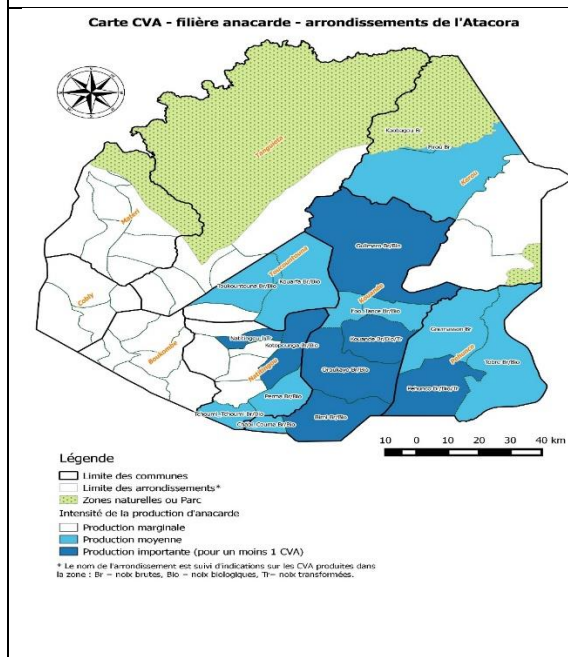


Figure 2: Le pôle de production d'anacarde identifié dans la Donga

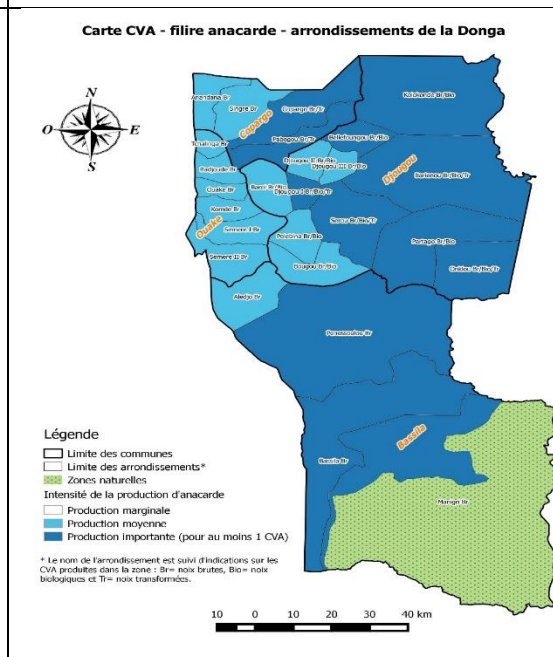


Figure 3: Le pôle de production maraichage identifié dans le Mono Couffo

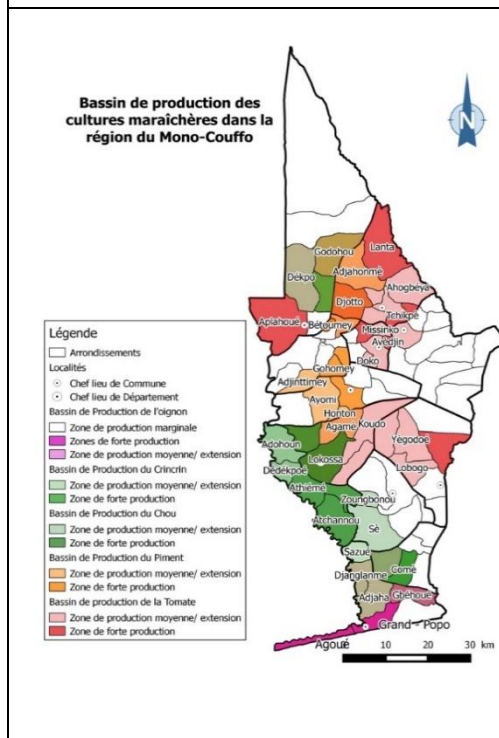


Figure 4: Le pôle de production Riz identifié dans le Mono Couffo

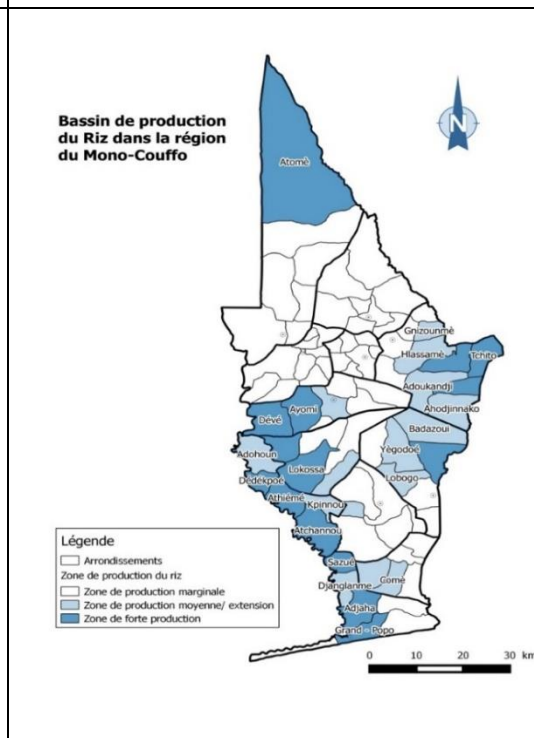


Figure 5: Nombre de microprojets proposés et attribués

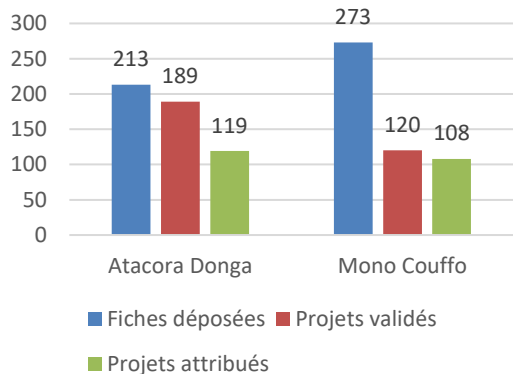


Figure 6: Nombre de microprojets attribués par filière

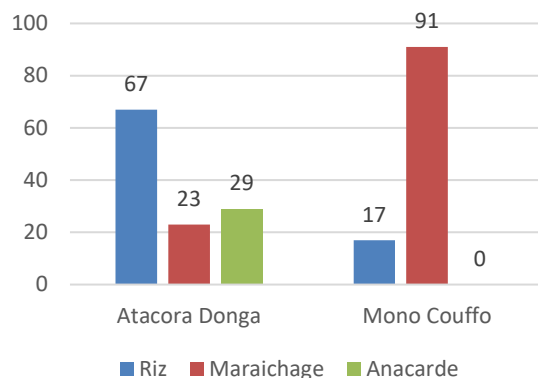


Figure 7: Le nombre des bénéficiaires des microprojets hommes/femmes

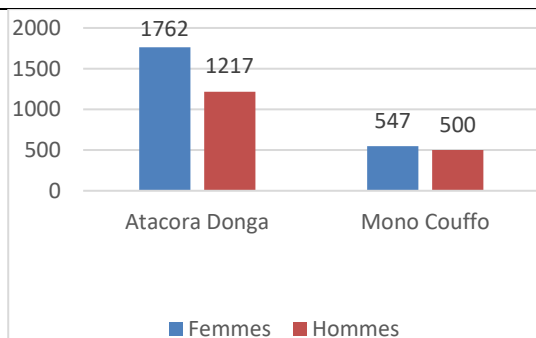


Figure 8: Montant de la subvention de microprojets par filière (*1000)

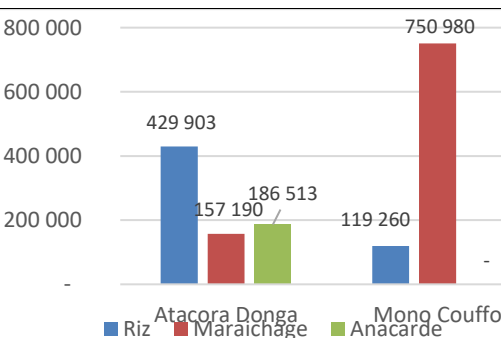


Figure 9: Niveau de professionnalisation des promoteurs par catégorie (%)⁸

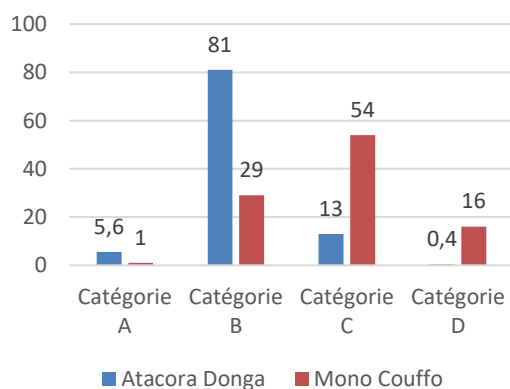
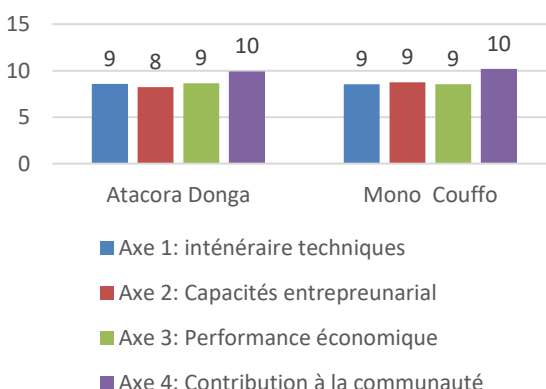


Figure 10: Niveau de professionnalisation des promoteurs des microprojets par axe⁹



⁸ Niveau de professionnalisation des exploitations familiales :
 Catégorie A : exploitations de performances bonnes
 Catégorie B : Exploitations de performance moyenne
 Catégorie C : Exploitations de performance faible
 Catégorie D : Exploitations de performance très faible

⁹ Il s'agit du score moyen par axe des promoteurs des MIC enquêtés. Le score maximal par axe est 16 points.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs de l'output 2

Output 2 : Les entreprises rurales offrent des services de qualité accessibles aux exploitations agricoles des filières.

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeurs cibles 2016	Valeur obtenus 2016	Valeurs cibles 2017	Valeurs cibles 2018	Valeur cible finale 2019
Evolution du nombre de clients/contrats des Entreprises Rurales par type de services	AD ▪ Intrants agricoles : 2390 clients	+5%	-8% (2 190)	+10%	+10%	25%
	▪ Labour / débroussaillage : 22 producteurs		+100% (44)			
	▪ Commercialisation / vente groupée riz : 13 contrats		+77% (23)			
	▪ Commercialisation / vente groupée anacarde : 8 contrats		+13% (9)			
	▪ Commercialisation / vente groupée maraichage : 4 contrats		+125% (9)			
	▪ Transformation anacarde : 64 contrats		+22% (78)			
	▪ Transformation semi-industrielle (mini rizerie riz) : 377 clients		+7% (402)			
	MC ▪ Intrants agricoles : 5840 ▪ Labour / débroussaillage : 0 ▪ Commercialisation / vente groupée : 86 clients Transformation semi-industrielle :	+5%	ND ¹⁰	+10%	+ 10%	+25%
Taux de satisfaction des exploitants familiaux (H/F) par rapport aux services fournis par les entreprises rurales et fournisseurs de conseil	AD :	20%	ND ¹¹	35%	45%	60%
	MC :	20%	ND	35%	45%	60%

Les données du premier indicateur n'ont pas été collectées dans le Mono Couffo. Les animateurs des unions communales et régionales responsables pour le suivi et collecte n'ont pas encore été recrutés. De plus, les unions communales et régionales sont moins performantes dans le Mono Couffo et connaissent un faible fonctionnement sans appui financier et technique externe. Les conventions de subsides sont en cours d'élaboration en vue pallier cette faiblesse. Pour les deux régions le sondage du taux de satisfaction des services rendus est prévu courant 2017.

¹⁰ L'exercice n'a pas été réalisée dans le Mono Couffo

¹¹ L'étude de satisfaction est en cours

2.4.2 État d'avancement des principales activités

Output 2 : Les entreprises rurales offrent des services de qualité accessibles aux exploitations agricoles des filières.

État d'avancement des principales activités ¹²	A	B	C	D	Commentaires
Réviser les mécanismes d'accompagnement et de financement des projets d'entrepreneuriat agricoles (PEA) et des projets d'entrepreneuriat avec une forte valeur ajoutée (PEA+)		X			Le mécanisme mis en place pour les Microprojets prend également en compte les Projets d'Entrepreneuriat agricole (PEA) i.e. les projets de services (intrants, vente groupée, transformation, par les coopératives et unions des coopératives rurales). (cf point 2.3). Pour les projets d'entrepreneuriat avec une forte valeur ajoutée (PEA+) i.e. les unités /usines de transformation ; fournisseurs d'intrants portés par les opérateurs privés ou les unions régionales des producteurs) un manuel spécifique a été élaboré.
Accompagner et financer la mise en œuvre de projets d'entrepreneuriat agricoles (PEA) visant le renforcement de l'offre de services de proximité aux exploitations familiales		X			Les instances de pré-sélection ainsi que de sélection et de validation des projets ont été mises en place et les informations et formations sur le dispositif ont été réalisées ; l'appel à projets a été réalisé et les PEA ont été validés ; le financement est en cours ; (cf point 2.3) ; 51 PEA ont été validés (cf figures 11 à 14) pour la fourniture de services de labour, transformation, commercialisation et fourniture d'intrants. (cf tableau 4)
Accompagner et financer la mise en œuvre de projets d'entrepreneuriat agricoles (PEA+) structurants et à forte valeur ajoutée pour la compétitivité des filières			X		Les promoteurs potentiels clés ont été informés sur les conditions et modalités de financement des PEA+ L'appel à proposition de PEA+ est lancé Dans l'Atacora Donga 3 PEA+ ont été validés durant la période d'exécution de la FAIA. Ils seront financés à travers PROFIL en 2017 ; il s'agit d'un PEA+ de renforcement des capacités d'une mini-rizerie ; de fourniture de services labour par l'acquisition d'un tracteur ; du renforcement de l'accès aux intrants pour les producteurs maraichers par l'installation des magasins conseils /vente en intrants maraichers. Les fonds utilisés pour l'approvisionnement des deux magasins centraux seront renforcés par des crédits à contracter auprès des IMF. Le retard de la validation d'autres PEA+ s'explique par : Le temps nécessaire pour le démarrage du PROFIL et la réflexion pour la conception des outils PEA+ La complétude des informations nécessaires pour finaliser les dossiers PEA+ identifiés en 2015 et des changements tenus courant 2016 sur les enveloppes à allouer à ce type de projet.
Renforcer l'offre et la présence des services non financiers dans les zones d'intervention		X			Les Business centres en appui-accompagnement des PEA+ ont été recrutés et sont en cours d'installation. Les PSNF ont été recrutés et sont installés pour l'appui accompagnement des PEA.

¹² A : Les activités sont en avance
B : Les activités sont dans les délais
C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Output 2 : Les entreprises rurales offrent des services de qualité accessibles aux exploitations agricoles des filières.

<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (à base des indicateurs)</i>	Les données de commercialisation ont été suivies par l'Atacora Donga. D'une manière générale, le nombre de clients a augmenté pour la quasi-totalité des services. Pour ce qui concerne la filière Anacarde, malgré les difficultés de la campagne (cf point 2.3.1) les producteurs ont soldé à 100% le crédit octroyé par le réseau CLCAM. Ce niveau de solvabilité a permis d'engager la négociation sur un second type de crédit nécessaire pour améliorer les rendements : le crédit entretien des plantations. Ainsi, la FECECAM a ouvert une ligne de crédit de 100 millions pour cela. En somme, 672 producteurs provenant de 50 Coopératives villageoises de Producteurs d'Anacarde, ont exprimé une demande de crédit pour une valeur de 51 222 000 FCFA, pour l'entretien de 2 359,44 ha de vergers d'anacardier courant 2017. Pour le riz, bien que l'on constate en 2016 une baisse des volumes commercialisés les producteurs impliqués (678) apprécient le dispositif de vente groupée et de mise en relation avec les unités/usines de transformation et des commerçants qui leur assure l'écoulement de leur production sous forme de 23 contrats formels signés (79% du volume commercialisé). Le bon fonctionnement du dispositif a attiré également les IMF (CLCAM et Agrifinance) qui ont octroyé pour la première fois en 2016 des crédits de campagne pour 8 coopératives de producteurs villageois pour un montant total de 9.720.000 FCFA. Pour les boutiques d'intrants maraichage ont observé une baisse de 8 % de la clientèle. Il faut cependant nuancer cette baisse, car si on regarde le niveau de chiffre d'affaire, celui-ci a par contre augmenté de 24%. Ces augmentations sont liées en partie i) aux résultats encourageants de la 1^{re} expérience de vente groupée (2015) et, ii) aux crédits mis en place (10.415.000 Fcfa) par les IMF PEBCO et SIA N'SON pour cette campagne suite à leur participation à l'évaluation des ventes groupées 2015. En ce qui concerne le second indicateur « taux de satisfaction des exploitants familiaux par rapport aux services fournis par les entreprises rurales et fournisseur de conseil », un sondage est prévu d'ici fin janvier/début février et devrait donner une indication sur la satisfaction.
<i>Les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output</i>	Il y a une forte probabilité que le dispositif de financement des entreprises rurales (infrastructures, équipements, matériels, (in)formations), ainsi que la fourniture de l'appui accompagnement des assistants techniques des business centres et des PSNF (formation techniques, de gestion et d'entrepreneuriat et mise en relation) aux entreprises rurales (PEA) et entreprises de forte valeur ajoutée (PEA+) contribueront encore à l'atteinte de l'output. Le renforcement des capacités des entreprises rurales leur permet de délivrer, aux exploitants agricoles, des services de qualité en amont (intrants, semence, prestation de service labour) et en aval de leur garantir l'accès à des marchés porteurs (transformation et commercialisation). L'intermédiation et l'appui à la création de liens entre les organisations de producteurs et les IF/IMF pour le financement des campagnes de production et commercialisation est un facteur de durabilité pour les chaînes de valeur appuyées.

<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	Les difficultés rencontrées résident dans la qualité des propositions des projets fiables et rentables des PEA et PEA+. Jusqu'à présent et au regard e certaines expériences passées, les banques demeurent encore réticentes à s'impliquer dans le (co)financement des projets.
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	La coupe budgétaire avec pour conséquence une diminution substantielle des fonds pour le financement et accompagnement des PEA+ La réforme a supprimé les instances publiques de subvention et commercialisation des intrants par l'Etat. Ceci peut être une opportunité pour le développement d'un secteur privé (y compris les PEA+) viable notamment dans le secteur de la fourniture d'intrants.

Figure 11: Nombre de projets d'entrepreneuriat proposés et attribués

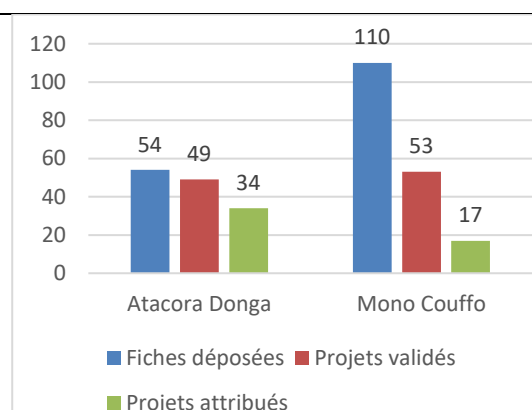


Figure 12: Nombre de projets d'entrepreneuriat agricole attribués par filière

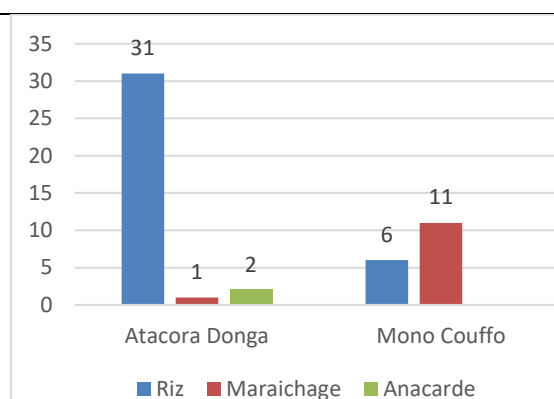


Figure 13: La préparation des projets d'entrepreneuriat agricole pas type de porteurs

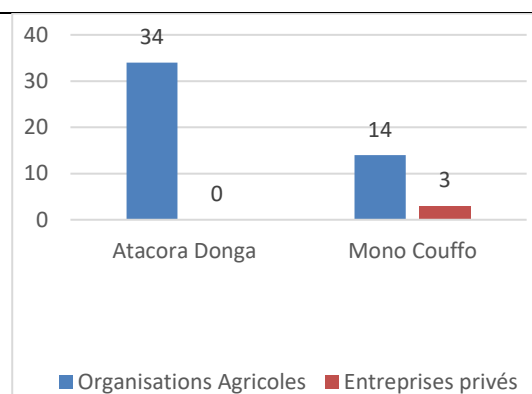


Figure 14: Subventions accordés aux PEA par filière (*1000)

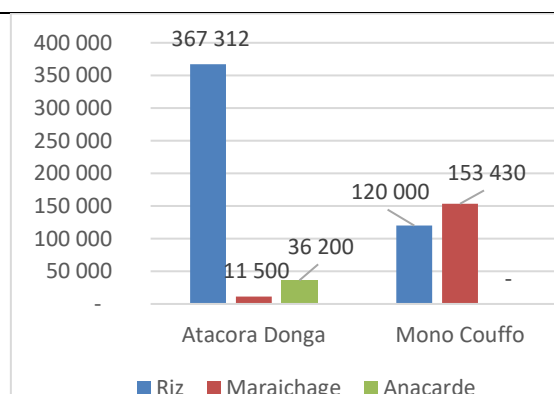


Tableau 7: Répartition des Projets d'entrepreneuriat agricole par type et par filière selon les régions

Type de projet	Mono Couffo		Atacora Donga			Total
	Filière riz	Filière maraîchage	Filière riz	Filière maraîchage	Filière Anacarde	
Prestations de services de labours au profit des producteurs	4	6	2	1		13
Approvisionnement et distribution des intrants spécifiques aux coopérants	0	4				4
Production et distribution de compost aux producteurs	0	2				2
Transformation et commercialisation de produits	0	1	29		2	32
Total	4	13	31	1	2	51

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Des infrastructures communales sont réalisées et mises en valeur au terme d'un processus concerté entre les acteurs des filières.

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeurs cibles 2016	Valeur obtenue 2016	Valeur cibles 2017	Valeur cibles 2018	Valeur cible finale 2019
Proportion d'ouvrages utilisés (FAIA)	AD (52,8%) - Boutiques de vente d'intrants : 0% (0/1) - Magasins de stockage : 82% (23/28) - Magasins de stockage : 82% (23/28) - Hangars de marchés : 100% (6/6) - Aires de séchage : 0% (0/1)	75%	AD (94%) - Boutiques de vente d'intrants : 100% (1/1) - Magasins de stockage : 86% (24/28) - Magasins de stockage : 82% (23/28) - Hangars de marchés : 100% (6/6) - Aires de séchage : 100% (1/1)	-	95%	100%
	MC (33%) - AHA : 100% 45% (5/11) - Boutiques de vente d'intrants : 0% (0/8) - Boutiques de vente de produits agricoles : 29% (4/14) - Magasins de stockage : 0% (0/4) - Hangars de marchés : 91%	75%	MC (74%) - AHA : 45% (5/11) - Boutiques de vente intrants : 75% (6/8) - Boutiques de vente de produits agricoles : 100% (14/14) - Magasins de stockage : 50% (2/4) - Hangars de marchés : 100% (10/10)	-	85%	100%
Nombre d'utilisateurs des IC _ FAIA (H/F)	AD: T: 355	10%	T: 1418 (300%) H: 902 F: 516	+10%	+10%	T: 1702 H: 1082 F: 619
	MC: ND	10%	ND	+10%	+10%	
Proportion de	AD: 0/28	50%	9/28 (32%)	75%	90%	100%

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeurs cibles 2016	Valeur obtenue 2016	Valeur cibles 2017	Valeur cibles 2018	Valeur cible finale 2019
contrats des IC FAIA respectés (entretien, cotisations, taxes)	▪ MC : ND	50%	ND	75%	90%	100%

La réalisation des premiers projets d'investissement communaux financé par le PROFi est attendue pour 2017.

2.5.2 Etat d'avancement des principales activités

Output 3 : Des infrastructures communales sont réalisées et mises en valeur au terme d'un processus concerté entre les acteurs des filières.

État d'avancement des principales activités ¹³	État d'avancement :				Commentaire
	A	B	C	D	
Améliorer la concertation pour la définition, la mise en œuvre et le suivi des stratégies de développement agricole au niveau communal		X			La répartition de la dotation de 1.360.000 Euro entre les 25 Communes d'intervention a été réalisée et approuvée par la Commission National du Financement Local (CONAFIL). Deux conventions de subside sont en cours d'élaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Local (CONAFIL) et le MAEP pour la gestion de la dotation conforme aux procédures nationales du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADEC) affecté Agriculture. Onze projets d'investissements communaux (IC) dans le Mono Couffo et 13 dans l'Atacora Donga (cf. figure 18 à 21 pour le nombre, subvention des IC attribués par filière et par type d'IC) ont été identifiés et attribués par les 25 comités de présélection (Comités Communaux d'Orientation et de Suivi « CCOS ») et les Comités Départementaux de Validation et d'Attribution (CDAV) (cf annexe 4.6 pour liste des IC attribués). Les anciens prestataires (2) de services d'ingénierie sociale (SIS) ont été prolongés de 5 mois. Les nouveaux prestataires SIS ont été recrutés et sont actuellement installés dans les régions. Deux communes ont été appuyées dans le Mono Couffo dans l'évaluation de leurs plans de développement communaux (PDC) de la deuxième génération. Une commune (Ouaké) a amorcé ce processus dans l'Atacora Donga avec l'appui du programme. Les évaluations des PDC 2^e génération et la réalisation des PDC de la troisième génération, pour ce qui concerne la prise en compte de l'agriculture, seront poursuivis pour les communes des deux régions. L'activité sera réalisée avec la collaboration des services et structures publiques nationales (DDPD), les OPA et les associations des maires.

¹³ A : Les activités sont en avance

B : Les activités sont dans les délais

C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.

D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Accompagner la mise en place des investissements communaux et intercommunaux dans les filières prioritaires			x	Les communes ont été appuyées dans le cadre de la rédaction des dossiers d'IC pour soumission aux comités communaux et régionaux. Le démarrage de la réalisation des IC retenus est prévu pour début 2017. Par rapport aux IC mise en place par la convention FAIA, sur les 11 IC encore en cours de réalisation en 2016 dans le Mono Couffo, 08 ont été réceptionnés et 03 sont en cours de réception. Pour l'Atacora Donga 10 sur 11 IC sont réceptionnés et mis en valeur. Le retard est dû aux élections communales et le changement du personnel et maires dans certaines cas.
Réaliser des études techniques et socio-économiques préparatoires à la mise en place des investissements communaux			X	Une liste de bureaux d'études pré-qualifiés pour les deux régions a été constituée suite à un appel à Manifestation d'Intérêt pour les études de faisabilité technique (sondages géophysiques) et économique des investissements agricoles (AHA, pistes/dalots, ...) ainsi que pour le contrôle des travaux. Un inventaire des infrastructures et bas-fonds a été réalisé dans les deux départements avec l'outil AKVO. Ce qui a permis d'inventorier 882 infrastructures agricoles et 376 bas-fonds (avec une superficie totale de 16.371 ha) dans le Mono Couffo et 1160 infrastructures agricoles et 517 bas-fonds avec une superficie de 22.383 ha (dont 1815 ha est aménagé) dans l'Atacora Donga Cet inventaire permettra d'avoir une vision plus claire sur les besoins d'investissements dans le secteur agricole et constitue ainsi un outil d'aide à la décision. L'ancrage institutionnel de l'outil AKVO est basé au niveau des CARDER et MAEP. Cf figure 19 et 20 pour la visualisation des bas-fonds dans le Mono Couffo). Deux Notes de pré diagnostics participatives (3 AHA dans l'AD et 7 AHA dans le MC) ont été réalisées avec l'appui d'une expertise externe (poursuite d'une mission de backstopping du siège) pour une meilleure appréciation des risques, points d'attentions et appropriation de l'aménagement par les futurs exploitants et les communes.
Réalisation des audits d'investissements			X	25 audits ont été réalisés sur les IC réalisés en 2014/2015. Les auditeurs constatent une amélioration dans la gestion administrative et financière de la dotation. Cependant pour ce qui concerne la qualité technique et le taux d'exploitation des infrastructures il y a encore un besoin de renforcement des capacités des services techniques des communes.

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Output 3 : Des infrastructures communales sont réalisées et mises en valeur au terme d'un processus concerté entre les acteurs des filières.

Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs)	Les progrès des indicateurs pour les IC de 2017 ne peuvent pas encore être mesurés. Le processus de réalisation des IC 2017 est à son début, avec la réalisation des études de faisabilité. Pour les IC mise en place lors de l'exécution de la FAIA nous constatons une avancée en termes de réalisation et exploitation des IC conforme les contrats signés. Le fait qu'il existe encore des IC réceptionnés et non exploités est dû aux négociations en cours pour l'affermage des infrastructures. Dans la plupart des cas, ces négociations se font entre la commune et les OPA filière.
Lien entre les activités et l'output. Comment les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output ?	Les activités contribuent encore à l'output. L'implication des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) dans le processus de présélection et de sélection permet d'avoir des IC qui répondent à un besoin des OPA et au développement de la filière. Les pré diagnostiques ont contribué à une meilleure appréciation de la faisabilité technique et de l'appropriation des acteurs (communes/ exploitants) de l'infrastructure communal identifié. La réalisation des études de faisabilité garantit la pertinence des projets IC validés par les CDAV. Les SIS ont été mises à disposition des communes pour accompagner le choix des futurs exploitants et pour la négociation des modes et modalités d'exploitation. Une liste des bureaux d'études pré-qualifiés pour les études de faisabilité, les contrôles des travaux et des sondages géophysiques a été élaboré suite à un appel à manifestation d'intérêt. Ces aspects augmentent la probabilité d'une infrastructure réalisée conforme et sa mise en valeur par la suite.
Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative)	Certains choix d'IC par les comités restent guidés par des ambitions politiques des élus communaux. Faible qualité des dossiers de projets IC soumis aux comités de présélection et de validation en raison notamment de la mutation du personnel au niveau de l'administration communale. La nouvelle loi de subsides en vigueur en Belgique depuis 2016 exige l'accord préalable du Ministre de la Coopération et de l'Inspecteur des Finances auprès du Ministère de la Coopération pour la transition des fonds par le compte trésor conforme aux procédures du mécanisme du FADeC Affecté Agriculture. Le processus de la préparation de l'accord a pris du temps et a été finalisé seulement en fin janvier 2017.
Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :	On observe même un effet « tâche d'huile » car certaines communes ont de leur libre arbitre décidé d'étendre la contractualisation/modalité de gestion aux autres ouvrages non financés par la CTB (<i>cf encadré 2</i>). On observe aussi une valorisation des magasins (construits par les Communes) par les acteurs privés en dehors de la période de stockage des produits pour lesquels ces magasins ont été construits pour un accroissement de la rentabilité préjugant d'une démarche entrepreneuriale et de professionnalisation.

Figure 15: Nombre de projets « investissements communaux » attribués par région

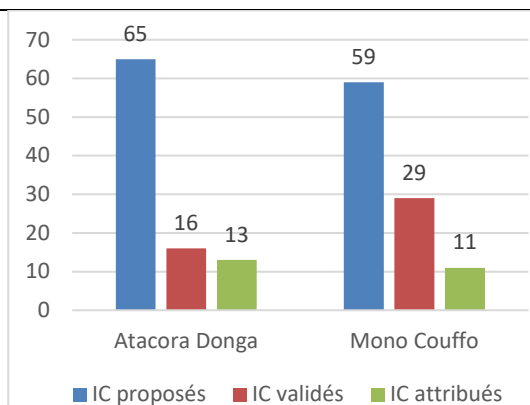


Figure 16: Nombre de projets « investissements communaux » attribués par type de projet et par région

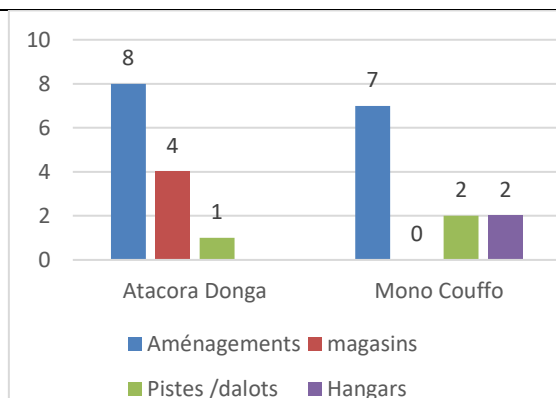


Figure 17: Nombre de projets « investissements communaux » attribués par filière

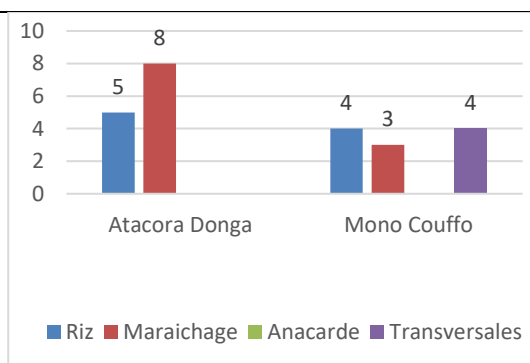
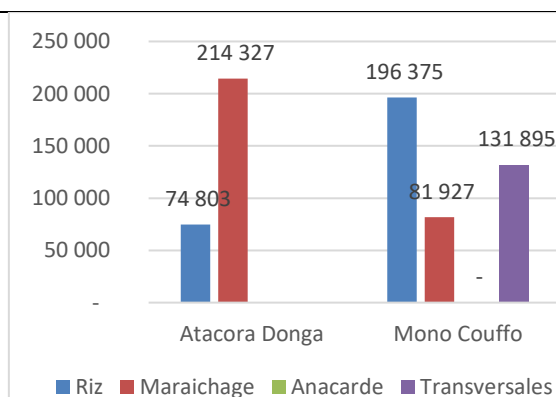


Figure 18: Subventions (en millier FCFA) de projets d'investissements communaux agricole par filière



Encadré 2: Témoignage de la commune de Kerou sur la gestion des contrats des IC

Le Chef Service Affaires Economiques et Marchandes de la Commune de Kérou sur la gestion des contrats IC illustre la plus-value de cet appui : « Le processus de mise en valeur des infrastructures réalisées sous financement des projets de la CTB (PAMRAD, FAFA et FAIA) a été une expérience enrichissante pour nous. Auparavant, après les réceptions provisoires, les ouvrages réalisés ne font plus objet de suivi. Pour les populations, ce qui est à la Commune appartient à tout le monde. Les infrastructures étaient utilisées à différentes fins, mais personne n'était prêt à payer pour le service encore moins à entretenir l'ouvrage. A partir des séances de sensibilisation tenues avec les bénéficiaires directs des infrastructures réalisées, les rôles et les responsabilités ont été clarifiés. Les bénéficiaires ont compris les avantages d'une contractualisation avec le maître d'ouvrage.

Cette expérience nous a édifié et le conseil communal a introduit une requête auprès du Coordonnateur du Projet de Services Décentralisés Conduits par les Communautés (PSDCC) pour la mise en valeur des équipements marchands réalisés sous financement PSDCC suivant le modèle développé par PROFIL. Nous avons reçu un avis favorable du coordonnateur qui a apprécié l'initiative. Aujourd'hui la majorité des équipements marchands réalisés par la Commune dispose de contrat de gestion.

On retient de cette expérience que des concertations avant et après la réalisation des IC sont nécessaires pour garantir l'appropriation et l'adhésion des bénéficiaires directs aux exigences d'une contractualisation pour la gestion et l'entretien des ouvrages. »

Figure 19: L'identification des bas-fonds dans le Mono avec l'outil AKVO

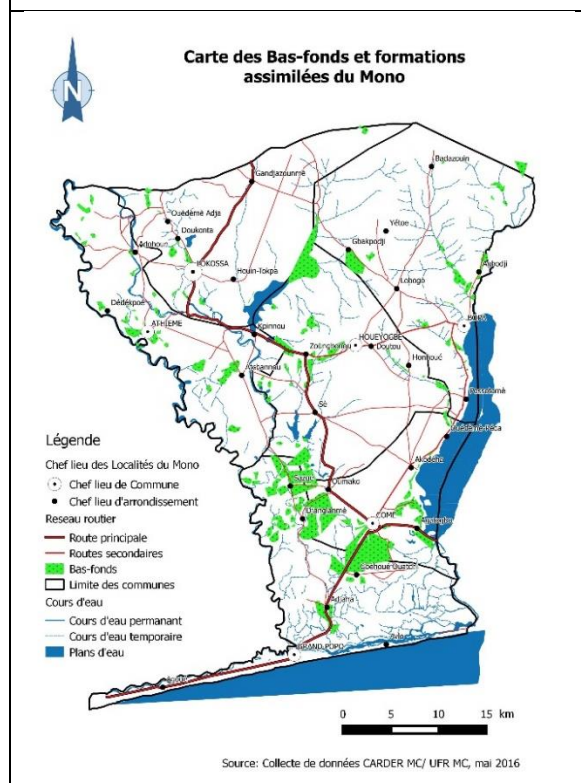
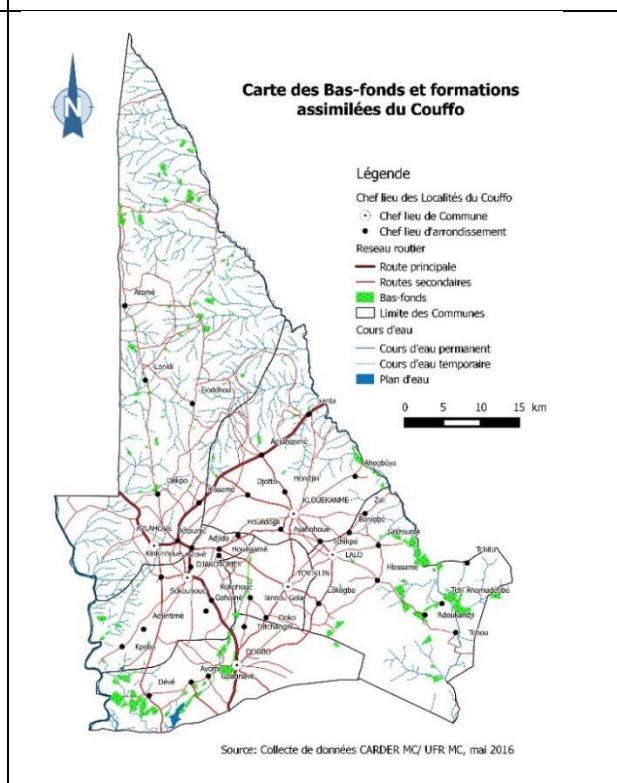


Figure 20: L'identification des bas-fonds dans le Couffo avec l'outil AKVO



2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

L'Output N°4 « La gouvernance économique des filières prend en compte l'intérêt des exploitations agricoles, des femmes et la défense de l'environnement

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeurs cibles 2016	Valeurs obtenues 2016	Valeurs cibles 2017	Valeurs cibles 2018	Valeur cible finale 2019
Taux de satisfaction (H/F) des membres des coopératives par rapport aux services rendus par leurs organisations (coopératives, union des coopératives)	AD (53%) ▪ URCPA 63%, ▪ URCPR: 52%, ▪ URCOOPMA : 45%)	-	AD: ¹⁴ ▪ URCPA: ▪ URCPR: ▪ URCOOPMA :	70%	—	80%
	MC (23%) ▪ CRR : 25% ▪ CRM: 21%	-	MC ▪ CRR : ▪ CRM:	50%	—	70%
Taux de prise en charge des dépenses sur fonds propres des OPA	AD (11,7%) ▪ URCPA : 19% ▪ URCPR : 3% ▪ URCOOPMA : 13%	19%	ND	21%	23%	25%
	MC (10,7%) ▪ CRR : 12% ▪ CRM : 12% ▪ URP : 10%	19%	MC (26%) ¹⁵ ▪ CRR : 38% ▪ CRM : 15% ▪ URP : ND%	21%	23%	25%
Proportion des femmes responsabilisées dans les instances de décision des coopératives (CA, BE) de niveau communal, régional	AD : (CA 17% ; BE 3%) ▪ URCPA : CA : 22%, BE ; 0% ▪ UCCPA : CA : 13%, BE ; 0% ▪ URCPR : CA : 18%, BE ; 0% ▪ UCCPR : CA : 15%, BE ; 5% ▪ URCOOPMA : CA : 14%, BE ; 0% ▪ UCCOOPMA : CA : 12%, BE ; 15%	CA : 20%, BE : 10%	AD : (CA 34% ; BE 6%) ▪ URCPA : CA : 9%, BE ; 0% ▪ UCCPA : CA : 19%, BE ; 3% ▪ URCPR : CA : 9%, BE ; 0%) ▪ UCCPR : CA : 18%, BE ; 12%) ▪ URCOOPMA ; CA : 11%, BE ; 0%) ▪ UCCOOPMA : CA : 24%, BE ; 28%)	CA : 40%, BE : 20%	CA : 50%, BE : 30%	CA : 50%, BE : 50%

¹⁴ Il a été prévu de faire l'analyse de satisfaction chaque deux années ; il sera repris en 2017

¹⁵ Sans prise en compte des chiffres de l'URP non disponible

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeurs cibles 2016	Valeurs obtenues 2016	Valeurs cibles 2017	Valeurs cibles 2018	Valeur cible finale 2019
	■ FENAPAB :CA : 27%, BE ; 0%) MC (CA :23%, BE 17%) CRR : CA : 31%, BE ; 33% CCR : CA : 26%, BE ; 20% CRM : CA : 15%, BE ; 0% CCM : CA : 19%, BE ; 14% URP : CA : ND, BE ND CCRB: CA : ND ; BE : ND	CA : 25%, BE : 20%	■ FENAPAB: CA : 27%, BE ; 0%) MC (CA :21%, BE 19%) CRR : CA : 33%, BE ; 33% CCR : CA : 18%, BE ; 30% CRM ¹⁶ : CA : 15%, BE ; 0% CCM ⁸ : CA : 19%, BE ; 14% URP : CA : ND, BE ND CCRB: CA : 44%, BE : 40%	CA : 30%, BE : 30%	CA : 40% BE : 40%	CA :50%, BE : 50%
Proportion d'OPA excellentes (Unions communales et régionales, faitières)	UR_AD : 0%	UR_AD : 20%	UR_AD : 20%	40%	60%	80%
	■ URCPA bonne	■ URCPA : excellente				
	■ URCPR bonne	■ URCPR : bonne				
	■ URCooPMA bonne	■ URCooPMA bonne				
	■ FENAPAB bonne	■ FENAPAB bonne				
	■ UR_MC : 0%	UR_MC : 0%	UR_MC : 0%	20%	40%	60%

¹⁶ Le renouvellement des organes n'est pas encore atteint, il est prévu en 2017.

2.6.2 Etat d'avancement des principales activités

Output N°4 « La gouvernance économique des filières prend en compte l'intérêt des exploitations agricoles, des femmes et la défense de l'environnement.

État d'avancement des principales activités ¹⁷	A	B	C	D	Commentaire
Développement des actions spécifiques en matière de genre et environnement		X			<i>Cf thèmes transversaux (point 2.8)</i>
Réaliser des études de marché, des actions de sensibilisation et des actions de promotion en appui à la mise en marché des produits agricoles dans les chaînes de valeur			X		Deux études sur les circuits de commercialisation des produits maraichers sont en cours d'élaboration dans les deux régions. L'étude dans l'Atacora Donga est portée par l'union des coopératives des maraichers (URCooPMA) et, cofinancée et appuyé par plusieurs acteurs (AMSANA, CARDER, ILES DE PAIX et PROTOS). Dans le Mono Couffo, il s'agit d'une ancienne étude qui a pris en compte les spéculations maraichères les plus importantes mais qui demande une mise à jour afin de mieux appréhender les circuits et les goulots d'étranglement de commercialisation. Les activités planifiées dans le cadre de l'actualisation des plans filières riz, anacarde et maraîchage se poursuivent dans les deux régions. Cependant, ce processus étant porté par les CARDER, les réformes en cours au niveau de la réorganisation du secteur agricole ont freiné la poursuite de ce processus. En attendant, et à partir de la feuille de route élaborée, l'option retenue est de réaliser une évaluation des anciens plans en intégrant des recommandations tenant compte de la création à venir des pôles de développement agricole.
Renforcer la dynamique organisationnelle des organisations nationales et régionales dans les filières prioritaires		X			Différentes sous activités ont été réalisées au niveau des unions régionales des coopératives du Mono Coufo de riz (CRR), de Maraîchage (CRM) et de l'Union Régionale des Producteurs (URP) et pour l'Atacora Donga des faitières régionales riz (URCPR), Maraîchage (URCooPMA) et Anacarde (URCPA) comme au niveau des faitières nationales (CCRB et FENAPAB). Il s'agit entre autres : • De l'élaboration et/ou suivi-évaluation des plans stratégiques et/ou plans d'actions pour toutes les structures partenaires cités en haut. • Les évaluations de capacités administratif, financier et techniques de toutes les structures partenaires à travers l'outil de diagnostic élaboré à cet effet par le programme (cf figure 21 et 22) . • L'élaboration des conventions de subsides avec ces structures est en cours. • La Formation à l'endroit des membres de la CCR-B sur l'esprit coopératif, la gouvernance et la sensibilisation sur le contenu de l'Acte Uniforme de l'OHADA :

¹⁷ A : Les activités sont en avance

B Les activités sont dans les délais

C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.

D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

				• L'organisation des ateliers d'appui aux unions communales de coopératives de riziculteurs à l'identification des services à rendre aux coopératives à la base : • Formation de dix animateurs de l'URCPA sur les techniques de greffage et de sur-greffage. Ce renforcement des capacités permettra aux animateurs d'apporter cette expertise aux producteurs et pépiniéristes et d'améliorer la production/productivité des noix de cajou. • Des formations sur les techniques de la capitalisation ont été organisées à l'endroit des OPA de niveau national et régional sous auspice du PAORC. La formation se poursuit en 2017 • Des formations sur l'identification de thèmes de plaidoyer et la conduite de processus de plaidoyer (<i>cf annexes 4.7 pour sujets retenues de plaidoyer</i>): Quelques plaidoyers ont été déjà mis en œuvre. Il s'agit entre autre des plaidoyers organisés avec la CCR-B et autres partenaires (Union Européenne, VECO West Africa, GIZ et PROFi) à l'endroit des autorités politico administratives pour l'achat groupé du riz produit au Bénin. Les plaidoyers ont conduit à la signature d'un contrat d'achat de Cinq Cent (500) tonnes de riz Blanc entre l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA) et le cadre National des Transformateurs de Riz du Bénin (CNTRB) pour un montant total de Cent Quatre Vingt Millions (180 000 000) Francs CFA. Cette action a mobilisé un certain nombre d'unités de transformations dont celles appuyées par le programme. • Au regard de la volonté des familles d'acteurs de la filière riz à se constituer en interprofession, en s'inspirant de leurs confrères de la sous-région, sous le portage de la CCR-B différents partenaires (UEMOA, MAEP, ProAgri/ GiZ, PROCIVA/ GIZ, VECO WA et PROFi) se sont positionnés pour accompagner la dynamique de création de l'interprofession riz au Bénin. La validation des textes statutaires et l'Assemblée générale constitutive de l'interprofession sont prévues pour début 2017. Les unions régionales de producteurs de maraichers ont également été accompagnées à travers plusieurs intervenants (PROFI /VI et VO, MAEP, Plateformes, Faitières nationales, le réseau des chambres nationales,) dans leur mise en place de faitière nationale. La validation des textes statutaires à statut Associatif a été réalisée. L'Assemblée Générale Constitutive est programmée pour début 2017.
Organisation des foires de mise en marché des produits des filières				Au total environ 15 différentes entreprises ont participé à cinq (05) foires au niveau national et sous régionale. Il s'agit de : • Participation de 6 promoteurs de projets d'entrepreneuriat agricole au Salon Agrifinance organisé par de concert avec la SNV et Agro-profocus pour la mise en relation (business to business) des entrepreneurs agricoles avec les instituts de financement (banques, caisses d'épargne etc).

					• Le Salon International de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de Lomé (SIALO) dont le thème était « entrepreneuriat agricole, le financement des chaînes de valeur ajoutée (CVA) et la fourniture/production d'emballage » ; quatre entreprises soutenues par notre programme ont participé au salon. • Le Salon International des Equipements et Technologies de Transformation de l'Anacarde (SIETTA) en Côte d'Ivoire sur le thème « Une industrialisation citoyenne de la filière anacarde pour une Côte d'Ivoire nouvelle ». Deux entreprises de transformation d'anacarde soutenues par le programme ont participé au salon. • La Foire Régionale de l'Intégration de l'UEMOA à Cotonou/Bénin : Une opportunité d'affaires pour les petits producteurs/trices du Riz "SOUROU" et le Riz « Nati », ainsi que pour des promotrices de transformation de riz et anacarde soutenues par le programme. La participation a été co-organisée et cofinancée avec le programme ASPS. • La foire de la quinzaine commerciale de Cotonou dont pas moins de 16 stands ont été occupés par les promoteurs et promotrices de riz et anacarde soutenues par le PROFI, le projet ASPS et les ONG VECO WA et ETD Bénin. • Participation des producteurs et transformateurs de riz, d'anacarde et des produits maraîchers et prestataires de service à la foire agricole régionale de l'Atacora Donga (FARAD) organisée à Natitingou par le CARDER AD avec l'appui des principaux PTF. Les foires ont permis aux participants : • De faire connaître leurs produits au public. • D'améliorer leur carnet de commande aussi bien avec les particuliers qu'avec les boutiques et supermarchés (création des liens d'affaires) • De découvrir l'évolution des technologies liées à leur différent domaine, d'échanger avec leurs pairs venu d'ailleurs afin d'améliorer leurs techniques de production ou de transformation. Les retombées économiques des participations aux foires ne sont pas forcément à court terme. Cependant les ventes réalisées par les promoteurs au cours de celles-ci ne sont pas négligeables et pourraient leur permettre de se prendre en charge pour la participation à d'autres foires.
--	--	--	--	--	---

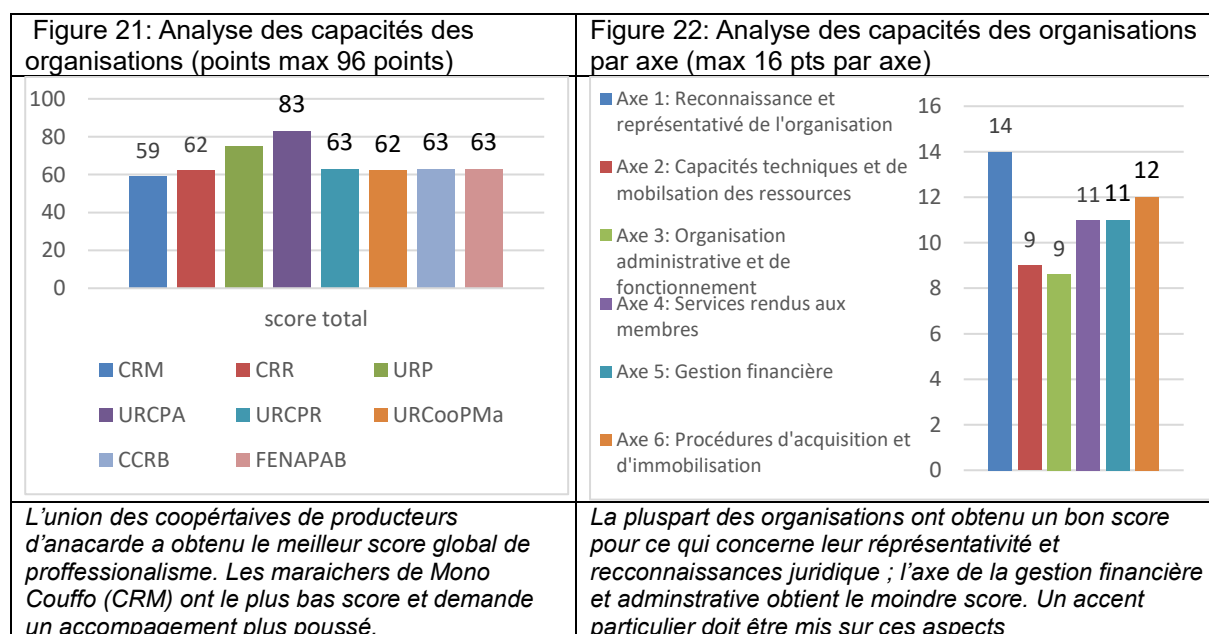
Encadré 3: Témoignage d'une transformatrice d'anacarde participante à une foire

« C'est pour la première fois que je participe à une foire nationale. Cela m'a permis de vendre tout mon stock de jus produit la saison 2015-2016. J'avais des inquiétudes sur le sort de ce stock puisque les nouvelles pommes sont déjà prêtes et nous allons commencer la production de cette campagne. J'ai vendu mes 350 bouteilles, et 250 autres bouteilles pour une coopérative sœur. C'est comme cela que nous pourrions développer l'inter coopération » *(Madame FAROUKOU Aissétou, transformatrice de noix d'anacarde et de pomme)*

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Output N°4 « La gouvernance économique des filières prend en compte l'intérêt des exploitations agricoles, des femmes et la défense de l'environnement »

Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs)	Sur base des indicateurs nous constatons une diminution de la représentativité des femmes dans les conseils d'administration des unions régionales de l'Atacora Donga. Cependant pour les unions de niveau communal nous observons une augmentation de ladite représentativité des femmes. Une légère augmentation est aussi à noter au niveau du pourcentage des femmes dans les Bureaux exécutif dans les deux régions. Des mesures de formation sont en prévision avec l'appui du PAORC (<i>cf point 2.8 thèmes transversaux</i>). Les nouveaux accords de subsides ne sont pas encore signés. Ceci expliquerait également le fort taux d'auto prise en charge d'un certain nombre d'Unions.
Lien entre les activités et l'output. Comment les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output ?	Les activités contribueront encore à l'output si les problèmes de représentativité sont réglés (voir difficultés) et, les rôles et responsabilités des chaque type d'organisation sont clarifiées et bien communiquées avec la base.
Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative)	Les difficultés sont liées à la représentativité entre les organisations de niveau national et de niveau régional. Il n'existe pas beaucoup de communication verticale entre ces organisations ; les rôles et responsabilités de chaque type d'organisation ne sont pas bien connus et maîtrisés par la base qui ne reconnaissent pas toujours leurs faitières comme étant leur représentant. Les OPA sont encore fortement dépendant des financements et accompagnement externes avec le risque de se conformer aux priorités du bailleur au lieu de leurs membres. Les liens avec les Agences de Développement et les Directions Départementales du MAEP en cours d'installation doivent encore être clarifiés dans la pratique.
Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :	Certaines Unions Régionales veulent se conformer au même découpage territoriale comme prévu dans le cadre de la réforme et se splitter en unions départementales ; On risque une année de trouble suite aux nouvelles élections au sein des organisations ; des coûts supplémentaires pour leur fonctionnement déjà très limité.



2.7 Performance de l'output 5

2.7.1 Progrès des indicateurs

Output 5 : Le passage à l'approche programme permet d'améliorer l'efficience et l'efficacité des interventions du programme bénino-belge pour le secteur agricole

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeurs cibles 2016	Valeurs obtenues 2016	Valeurs cibles 2017	Valeurs cibles 2018	Valeur cible finale 2019
1. Taux de mise en œuvre des plans de synergie	0%	Plan validé + 10%	0%	50%	75%	100%
2. Taux d'appréciation de la performance par les partenaires (MAEP, OP faitières, CARDER...)	ND	40%	ND	65%	80%	85%
3. Indice d'efficacité	0	0,65	0,59	0,75	0,85	0,95
4. Taux d'exécution financière du PROFI	0%	65%	42%	75%	85%	95%
5. Indice d'efficience	0%	0,7	0,71	0,8	0,9	0,95

2.7.2 État d'avancement des principales activités

Output 5 : Le passage à l'approche programme permet d'améliorer l'efficience et l'efficacité des interventions du programme bénino-belge pour le secteur agricole.

État d'avancement des principales activités ¹⁸					Commentaire
	A	B	C	D	
Assurer la planification et la coordination des interventions		X			Les activités se déroulent plus ou moins conformément au planning. Il s'agit d'une coordination / harmonisation et planification à plusieurs niveaux : i) entre les unités fonctionnelles régionales (UFR) du Mono-Couffo et de l'Atacora-Donga ; ii) entre les UFR et l'unité fonctionnelle d'appui institutionnelle (UFAI) ; iii) avec les autres projets de la CTB (AMSANA /PAORC/ ASPS) et iv) avec les autres intervenants agricoles dans le secteur (ONG /Partenaires techniques et financiers) : Entre autres, on note : - La tenue régulière des réunions du comité de direction (board) pour discuter de l'évolution des activités du programme et prendre des mesures nécessaires à l'amélioration de sa mise en œuvre ; - La définition de thématiques de synergie et la mise en place de trois (03) groupes de synergie sur cinq (05) pour aider à une meilleure articulation des interventions des différents volets et du MAEP ; Quelques activités sont en cours de réalisation. - La participation à plusieurs rencontres de sous-groupes thématiques du Groupe Technique Agriculture (GTA) des intervenants publics et privés au secteur agricole ; Ces différentes activités ont conduit à : - Des approches et outils harmonisés entre les unités :

¹⁸ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

État d'avancement des principales activités ¹⁸					
	A	B	C	D	Commentaire
					○ Approches et méthodes d'analyse et d'identification des Chaînes de valeurs ajoutées ○ Manuels, outils, procédures de sélection et financement des MIC, PEA et PEA+ ○ Cahier de charges uniques des prestations externes (PSNF, SIS, Business Centres, Audits) ▪ Des activités réalisées de façon complémentaire et en synergie à différents niveaux : VI (ANE/MAEP/CARDER), VO (faitières/unions des coopératives). Il s'agit entre autres de : ○ Renforcement du dispositif Conseil Agricole (VI : réalisation des guides et outils et formation des CARDER) et VO (accompagnement de l'utilisation et formation à ces outils à travers les organisations paysannes) ○ Structuration de la filière (VI a accompagné l'élaboration de la loi sur l'Interprofession) VO appui la mise en place de l'interprofession de la filière riz et la faitière nationale de maraîchers. ○ Renforcement des plaidoyers des marchés pour le riz local auprès des structures publiques comme les hôpitaux, garnisons, etc.) ; Les plaidoyers ont été préparés avec l'appui du VO auprès de la CCRB et les unions de riz et ensuite transférés à la Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et Producteurs Agricoles (PNOPPA), appuyé et renforcées par le VI, pour remise au MAEP. ○ Les coopératives et les entreprises de fourniture des intrants agricoles ont demandé l'homologation des produits phytosanitaires. L'identification des produits à homologuer est en cours avec les coopératives et leurs unions (niveau VO) les autres ONG d'appui au secteur (VECO) ainsi que les services du MAEP et le laboratoire (ASPS) ; ○ L'actualisation des plans de développement des filières (en cours) en tenant compte du guide élaboré avec l'appui du VI et par la capitalisation des expériences de mise en œuvre des plans antérieurs et l'utilisation des approches « cluster » avec le VO. Dans l'Atacora-Donga, il s'agit d'un processus porté par le CARDER et cofinancé entre plusieurs intervenants dont la GIZ et le PROFI. ○ Les expériences de la cartographie à travers l'outil AKVO mis en application dans les régions ont été appréciées par les services de la cartographie du MAEP ; l'outil sera suite à ces expériences utilisées par le MAEP pour la collecte des données dans tout le territoire du Bénin. Des formations ont été dispensées aux cadres de Suivi-Evaluation du MAEP et la configuration du système de suivi-évaluation national avec AKVO est en cours. ○ Des séances de formations/échanges conjoints réalisés notamment sur : l'approche clusters agricoles, la gestion axée sur les résultats de développement, l'esprit d'équipe et le système d'information Géographique (SIG) par les experts du Musée Royal d'Afrique Centrale de Tervuren.

État d'avancement des principales activités ¹⁸					Commentaire
	A	B	C	D	
					La définition conjointe des thématiques avec le PAORC des parcours d'acquisitions des compétences à l'endroit des partenaires du programme. Il s'agit de la formation en Genre ; la formation des formateurs ; la formation en élaboration des plan de formation, en coaching, en conseil agricole, etc.. Pour ce qui concerne le projet AMSANA les opportunités de synergie d'action doivent encore être exploitées au niveau communal.
Mettre en place un dispositif de suivi évaluation			X		Le rapport baseline a été élaboré à travers des réflexions communes et avec les unités fonctionnelles sur la logique d'intervention, la matrice de suivi-évaluation (indicateurs, cibles, et méthodes de collecte) et la matrice de gestion des risques. Les outils de suivi-évaluation des partenaires ont été élaborés et sont en cours d'utilisation. Il s'agit des outils d'évaluation de la professionnalisation des exploitations familiales et des outils d'évaluation des capacités techniques, administratifs et financiers des partenaires stratégiques (Unions régionales et faitières nationales). L'utilisation des outils de suivi-évaluation de cartographie (SIG) et des Technologies de l'Information et de Communication (TIC) a été renforcée ; Une formation en SIG a été organisée et plusieurs cartes thématiques (infrastructures, bas-fonds, champs-écoles, Genre,) ont été élaborées ; des tablettes ont été acquises et utilisées dans le cadre de la collecte des données des comptes d'exploitation. L'élaboration des bases de données harmonisées de suivi-évaluation des Exploitations familiales, des IC, MIC, PEA et PEA+ n'ont pas trop avancé. De même, le suivi physique des IC, MIC, PEA et PEA+ n'a pu démarrer car les investissements n'ont pas encore commencé. Enfin, les collectes de données sur les comptes d'exploitation des bénéficiaires du programme ont eu du retard mais sont en cours d'analyse. Pour l'ensemble des activités liées aux bases de données, leur exécution va s'achever en Q1-2017. Le défi sera alors leur animation et leur actualisation régulières pour en faire de meilleurs outils d'aide à la décision et de suivi des effets finaux du programme.
Capitaliser les expériences pour définir des approches, des méthodes et des outils adaptés à la promotion de chaînes de valeurs inclusives		X			La capitalisation des résultats a concerné essentiellement : - L'élaboration et la diffusion de trois (03) notes de capitalisation : - sur la certification biologique des noix d'anacarde, - sur le système d'information sur le marché par téléphone portable ; - sur le système de champs école paysans - La capitalisation de quelques expériences des UFR et leurs partenaires dans le cadre de l'élaboration des guides/outils réalisés par le VI. Il s'agit par exemple de : - L'approche Cluster pour le guide d'élaboration des plans de développement ; - La sélection et financement des microprojets dans le cadre de l'étude de capitalisation des bonnes pratiques de financement du secteur privé dans le cadre de la mise en place du FNDA ;

Encadré 4: La prise en compte de la digitalisation dans le programme.

Les TIC ont été utilisés pour le géo-référencement des infrastructures agricoles afin d'en avoir une meilleure visualisation pour un bon choix des investissements communaux dans les régions. Pour ce faire des formations ont été organisées sur les outils SIG et AKVO au niveau régional (CARDER, UFR, OPA) et national (MAEP SE et DIP). Des cartes thématiques issues de ces données ont été réalisées et exploitées au niveau des communes et serviront désormais comme outil d'aide à la décision.

Egalement les TIC ont été utilisées pour la collecte des données sur les exploitations familiales (compte d'exploitation, situation familiale, utilisation d'intrants, eau, etc...). L'analyse des données est en cours et permettra d'apprécier l'impact du programme sur les exploitations familiales.

2.7.3 Analyse des progrès réalisés

Output 5 : Les producteurs agricoles améliorent de façon durable la qualité de leur structuration et accèdent à des meilleurs services fournis par leurs organisations

<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output</i>	Les indicateurs de cet output affichent le progrès suivant, ▪ L'indicateur relatif au taux de mise en œuvre des plans de synergie n'a pas bougé de sa valeur de 0% (alors qu'il est attendu à 10% en fin 2016). Les premiers drafts des plans ont été réalisés et quelques activités sont en cours mais ils n'ont pas encore été finalisés pour les 3 groupes mis en place (Conseil agricole - structuration et organisation des OPA - promotion des filières) ; ▪ L'indice d'efficacité, relativement moyen (0,59), montre que les acteurs ont pu, dans une synergie relative, produire environ 60% des résultats physiques prévus en 2016, avec donc un écart d'environ 5 points par rapport à la cible. Cette non atteinte de la cible (mais proche) peut s'expliquer par les effets de démarrage de l'intervention caractérisée entre autres par la nécessaire mise en œuvre des activités de clôture de FAIA/FAFA et la prise en main des nouveautés de PROFi par les partenaires ; ▪ Le taux d'exécution financière annuel de 41% (calculé essentiellement sur la base du volet opérationnel), reste relativement faible par rapport aux ambitions de 65% et s'explique par les mêmes raisons que celles de l'indice d'efficacité. A cela, il faut ajouter les activités liées aux acquisitions pour les MIC et PEA, de même que le financement des IC qui n'ont pu aboutir. ▪ L'indice d'efficacité (0,71) affiche une image très proche des ambitions (0,7). C'est un capital à renforcer car cela montre notre capacité à produire des résultats à moindre coût, surtout dans un contexte de diminution relative de la dotation initiale de l'intervention (de 18 à 16 millions d'euros pour la contrepartie belge).
<i>Les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output</i>	Toutes les grosses catégories d'activités restent pertinentes pour une meilleure réalisation de l'output 5 du programme et tout devrait être mis en œuvre pour leur meilleure exécution et un suivi diligent.
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	Les premières difficultés sont liées au démarrage décalé des deux volets, avec des équipes séparées, mais en train d'être convaincues de la nécessité de travailler pour un but commun en vue d'une plus grande efficacité et efficacité des interventions. La deuxième catégorie de difficultés ou facteurs d'influence (d'ordre négatif) concerne la fin de FAIA et le démarrage de PROFi-VO ou plusieurs activités de clôture sont encore nécessaires et la nécessité de mise en place d'outils et de procédures propres à la nouvelle intervention reste un défi. La troisième catégorie de difficultés, d'ordre opérationnel, est celle liée au DTF lui-même au sein duquel il n'existe pas toujours d'harmonie entre le

	budget présenté et les activités telles que formulées dans le cadre des résultats, toutes choses qui rendent difficiles un meilleur suivi des activités programmées. Ce type de difficultés a déjà connu un début de solution avec le réaménagement du budget fait d'accord-partie avec le siège et sur autorisation de la SMCL de Septembre 2016.
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	

2.8 Thèmes transversaux

2.8.1 Genre

Les initiatives en matière de prise en compte du genre dans le courant de 2016 se résument comme suit :

- Une mission backstopping genre a été organisée avec recommandations sur la prise en compte du genre à savoir : la réalisation de cartes thématiques genre (cf. exemples dans les figures 23 et 24), le « gender budget scan », le suivi des indicateurs genre (taux de participation des femmes aux instances de prise de décision...). Les recommandations sont en cours d'exécution. A part les Assistants techniques du programme, la Cellule Genre, le Réseau Régional de l'expertise local du Genre (RRELG) de l'Atacora Donga, les points focaux Genre des CARDER de l'AD et MC ainsi que les représentants des OPA avaient participé à cette mission.
- Des critères d'attribution favorables aux femmes (les microprojets portés par les femmes reçoivent plus de points à l'analyse que ceux portés par les hommes) ont été appliqués lors de l'analyse des dossiers d'idée de projet. Par ailleurs, les taux de contribution des promoteurs au budget du projet sont allégés aux groupements/coopératives de femmes. Ainsi, plus de 57% des bénéficiaires des microprojets sont des femmes. Cela témoigne de la portée de l'implication des unions des coopératives, des radios locales ainsi que les Réseau et Associations des Femmes dans la communication sur l'opportunité de financement des microprojets. (cf point 2.3.1).
- Un appui à l'organisation de la journée internationale de la femme a été fait, occasion pour sensibiliser les femmes et les hommes sur l'importance de la place des femmes dans la société et leur indispensable implication dans le processus de prise de décision au sein des organisations. Plusieurs entreprises féminines de production et de transformation ont participé aux foires (cf résultat 4 ; point 2.6)
- Un assistant junior genre a rejoint l'équipe PROFI. Il collecte des témoignages et réalise des reportages mettant en exergue la place de la femme dans le secteur agricole. Ces supports seront exploités dans les sensibilisations à venir.

Figure 23: La répartition des microprojets portés par les femmes dans l'Atacora Donga

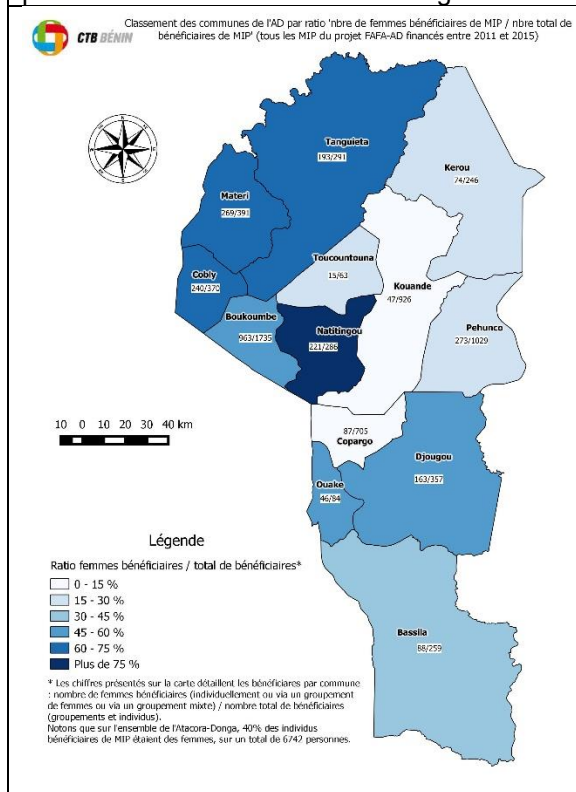
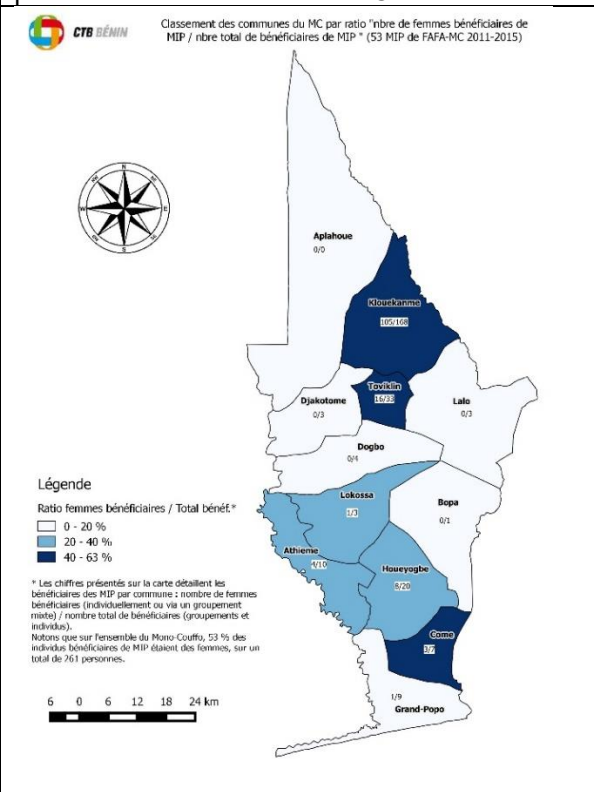


Figure 24: La répartition des microprojets portés par les femmes dans le Mono Couffo



2.8.2 Environnement

Plusieurs actions en lien avec les aspects de l'environnement sont en cours ou en préparation. Il s'agit entre autre de :

Les dossiers MIC, PEA et PEA+ mettent l'accent sur les mesures qui seront prises par les promoteurs pour la sauvegarde de l'environnement. Des critères favorables à l'environnement ont été pris en compte dans les critères d'analyse des MIC, PEA et PEA+. Par ailleurs deux dossiers PEA+ proposés concernent la fabrication de compost pour les maraichers.

579 producteurs de noix d'anacarde (sur 585 producteurs) ont obtenu le certificat "BIO UE" pour une superficie de 1.672 hectares avec une production attendue de noix brute biologique de 723 tonnes.

15 Coopératives Villageoises de Producteurs d'Anacarde (713 producteurs) ont obtenu de certificat d'audit initial pour le commerce équitable. Au total, 2282,57 ha, pour une production estimée à 822 tonnes sont certifiés Flo.

L'installation de 784 ruches apicoles à travers les MIC est prévue dans l'Atacora Donga. Ceci va renforcer le parc existant de ruches dans les vergers d'anacarde afin de créer un écosystème favorable pour la fructification des fleurs et l'amélioration de la biodiversité végétale (la pollinisation ne se limitant pas aux fleurs d'anacardier). Par ailleurs il faut noter l'arrêt des feux de brousses et la limitation de l'utilisation des produits chimiques au niveau des parcelles où les ruches sont installées.

Les producteurs maraichers du Mono Couffo ont été mis en contact avec les maraichers qui produisent des légumes sans utilisation des intrants chimiques (AMAP) afin d'échanger sur les pratiques de production « bio » et l'organisation éventuel de la vente groupée à Cotonou ensemble avec les producteurs « bio » du Mono Couffo. Dans l'Atacora Donga 12 producteurs ont décidé de tester la production « bio » pour le marché local.

La mise en place des champs écoles paysans (Farmer Field Schools) et, la vulgarisation et capitalisation des bonnes pratiques de concert avec l'INRAB et les OPA, englobe plusieurs thématiques environnementales (*cf annexe 4.5*) ; A titre d'exemple ; les techniques de lutte biologique contre les ravageurs ainsi que l'utilisation des fertilisants biologiques ; L'utilisation des légumineuses herbacées (pueraria, mucuna...) comme culture de paillage pour réduire l'évaporation hydrique et la poussée normale des adventices ; L'utilisation de la légumineuse arbustive "Moringa oléifera" comme plante de raie (couloir) diminuant les effets néfastes de la chaleur sur la production fruitière. La chute des feuilles de cette plante améliore la fertilité des sols ; La réduction de l'utilisation des engrais minéraux au profit des engrais organiques etc.

Pour chaque dossier de projets des IC une analyse systématique de l'impact environnemental est demandée. L'étude environnementale sera approfondie pour les projets portant sur les aménagements de bas-fonds.

La formation des OPA et AT du programme sur les effets du changement /variabilité climatiques ainsi que les bonnes pratiques d'adaptation qui ont fait leurs preuves est en cours de préparation de concert avec les services environnementaux du MAEP et le Volet institutionnel.

2.9 Gestion des risques

	Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
	Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progrès	Statut
1	Risque de manque de cohérence et de synergie entre les volets et unités fonctionnels du programme	Q1 2016	OPS	Faible	Moyen	Faible	Organiser des ateliers de planifications communs; Réaliser les choix des thématiques commun VI/VO ; Réaliser Ateliers thématiques ; Réaliser les visites terrain	Resp. UAC	juin-16	Partages d'idées entre les UFR dans le cadre des plannings trimestriels, Identification des thématiques de synergie entre les volets. Elaboration des stratégies de synergie entre les volets, Echanges communs sur les planifications des deux volets. Ateliers de synergie organisés Suivi synergies prise en compte dans les MONOP	En cours
2	Risque de la faible qualité des ouvrages IC lié à la faible disponibilité des agents des Mairies dans le suivi des IC (plusieurs dossiers à gérer, formation,..)	Q1 2016	OPS	Moyen	Moyen	Moyen	Implication SIS dans les études de faisabilité dès le début; Etudes de faisabilité systématiques pour les aménagements; Implication des CARDER /DGAER dans la préparation et le suivi ; élaborer les données technico-économiques pour les aménagements / appui mission backstopping	ATN MO	déc-16	SIS recrutés; Implications effectives des CARDER en termes d'assistance aux Communes dans les CDAV et visites de sites des IC; Mission Gestion Intégrée des ressources en eau (GIRE) réalisées pour ce qui concerne l'élaboration des données technico économique; AT Aménagiste recruté pour AD ; Recrutement d'un spécialiste GIRE d'appui technique perlée en cours avec le FEC	En cours
3	Risque de perte d'efficacité des structures partenaires (OPA, CARDER, PSNF) dans la mise en œuvre des activités en lien avec le faible niveau de coordination des interventions dans la Région	Q1 2016	OPS	Moyen	Moyen	Moyen	Budgétisation des cadres de concertations dans les PTBA CARDER;	Resp UFR	déc-16	Les ATN CARDER du VI y ont travaillé pour l'intégration dans l'élaboration des budgets	En cours

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progrès	Statut
4 Risque de la faible qualité des études de faisabilité des Investissements communaux	Q1 2016	OPS	Moyen	Moyen	Moyen	Impliquer DGAER dès le début du processus (DAO, Attribution, Suivi) Accroître le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus	ATN MO	oct-16	Implications effectives des CARDER en termes d'assistance aux Communes ; ATN AHA recruté pour AD pour un meilleur suivi de la qualité des IC ; Coaching par suite mission backstopping. Demande expertise coaching AHA en cours à travers le FEC Formation des DGAER et DAER par le PAORC	En cours
5 Départ massif à la retraite des cadres expérimentés et non formation / peu de formation des cadres émergents	Q2 2016	OPS	Elevé	Elevé	Elevé	Formation PAORC, UFAl (noyau de compétences)	UFAl, PAORC	juin-17	Termes de référence pour formation des pairs en cours d'élaboration	En cours
6 Faible maîtrise dans le suivi des marchés publics.	sept-16	FIN	Elevé	Moyen	Elevé	Formation sur le logiciel Améliorer la performance du logiciel Enregistrement obligatoire de Marché Publics dans le logiciel;	AG des unités	mensuellement	Amélioration du logiciel et formation réalisé; améliorations en cours	En cours
7 Les réformes en cours dans le secteur agricole, notamment la suppression des CARDER puis la création des DDAEP et des AT-PDA, modifient clairement les acteurs institutionnels partenaires des UFR et de l'UFAl et pourraient engendrer aussi la démultiplication de certains partenaires régionaux (porteurs de Conventions de subsides) en structures départementales.	janv-17	OPS	Elevé	Moyen	Elevé	Pour ce qui concerne les conventions de subsides, les signer avec les équipes en place actuellement dans les Unions régionales de coopératives et y faire figurer des clauses de souplesse dans son exécution au cas où les UR se démultipliaient	UFR : Resp et Co-Resp UAC : Resp, Co-Resp, RAFI	Trimestriellement		Nouveau

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

En 2016 il n'y pas eu de changements d'orientations stratégiques du programme. Cependant, la réforme initiée par le gouvernement béninois aura des conséquences pour le positionnement du programme vis-à-vis des nouvelles orientations et nouvelles structures (Agences Territoriales et Directions Départementales d'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche) au niveau déconcentré, au (nouveaux) services mis en place au niveau central ainsi que vis-à-vis des structures privées comme les organisations/ plateformes /faitières paysannes et les communes.

L'année 2017 risque d'être une année de perturbation pour ce qui concerne les processus et activités programmés.

3.2 Recommandations

En lien avec ce qui précède il est recommandé :

Recommandations	Acteur	Date limite
De réaliser des ateliers/ missions de backstopping/ évaluations pour appuyer le programme dans les réflexions de son positionnement vis-à-vis les nouvelles orientations stratégiques du MAEP. Le portage et accompagnement MAEP de ces missions, toute en incluant les Organisations Professionnelles Agricoles, est une condition sine quoi non pour i) une bonne appropriation du rôle du programme dans les nouvelles orientations et ii) une bonne coordination avec les autres intervenants agricoles au MAEP et OPA	UAC/MAEP	Q1 2017
Il est attendu des services et structures du MAEP d'informer le programme sur la feuille de route et timing du processus de mise en place de la réforme. Ceci permet au programme d'anticiper son appui à cette réforme et de mieux préparer son positionnement.	MAEP	2017
En attendant l'élaboration des stratégies définitives, de l'installation des structures et du recrutement du personnel du MAEP, une flexibilité est attendue des structures et acteurs impliqués dans le programme pour ce qui concerne les activités à réaliser, la planification opérationnelle et budgétisation des activités	RR/UAC/UF/MAEP	2017
De façon précise et en lien avec les expériences du volet opérationnel du programme il est demandé de clarifier : Le rôle des OPA vis-à-vis des agences territoriales de développement (« prestataires » pour les agences ou groupes cibles pour les agences...) ainsi que vis-à-vis les nouveaux DDAEP (immatriculation/appui/contrôle des unions de niveau régionale versus le niveau départemental des DDAEP) ; L'organisation de la coordination, concertation et de suivi agricole. Les pôles de développement des filières dépassent le niveau départemental ; les cadres de coordination d'orientation et de suivi ne sont plus en adéquation avec la restructuration territoriale et rôles des membres (Agences/DDAEP) ; La mise en place et organisation du FNDA et rôles et mandats des OPA, DDAEP, Agences, IMF dans la sélection, attribution, suivi et contrôle des dossiers de	MAEP	Q2 2017

Recommandations	Acteur	Date limite
demande de financement. Ainsi l'intégration du dispositif de microprojets et projets d'entrepreneuriat agricole dans le FNDA peut mieux être anticipée. Les rôles des services concrets des DDAEP pour ce qui concerne l'appui conseil agricole aux communes Une politique d'organisation de la fourniture des intrants (engrais) après la suppression des agences comme la CAIA et SONAPRA. Honorer les contrats signés entre les producteurs de semences /producteurs de riz et des structures du MAEP supprimés (SONAPRA, ONS).		

3.3 Enseignements tirés

N°	Enseignements tirés	Public cible
1.	L'existence des documents technique et financier (DTF) séparé pour chaque volet du programme ainsi que le déphasage du démarrage entre les volets handicape la synergie d'action entre les volets. Pour le PIC prochain un DTF unique « programme » et un document unique de référence (baseline) avec des indicateurs communs et partagés entre les équipes faciliterait les résultats en terme de synergie et de résultats/effets du programme. Des thématiques concrètes partagées doivent être identifiées dès le début de mise en œuvre du programme.	Représentation
2.	L'insuffisance de la documentation des données technico-économiques et statistiques des filières ne permet pas de faire des arbitrages le plus objectif que possible et les plus adaptés aux atténuation des goulots d'étranglement de la filière pour ce qui concerne les financements des IC, des MIC, PEA et PEA+, malgré les comités multidisciplinaires, les compétences et expériences acquises. On risque le financement des projets pour d'autres intérêts (politiques, personnels, ...).	MAEP /FNDA

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?				
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.		

X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B; Au moins un 'C', pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		A	B	C	D
			x		
4.1 Durabilité financière/économique ?					
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
X	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
x	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?					
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
x	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?					
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).			
x	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.			
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.			

4.2 Matrice de monitoring adapté

Le DTF du PROFI a retenu au total 34 indicateurs dont 2 pour l'impact, 8 pour l'outcome et 24 pour les résultats (R1 : 5, R2 : 2, R3 : 4, R4 : 10 et R5 : 3).

Après les différents travaux, des adaptations ont été faites et la situation finale se présente comme suit : 01 pour l'impact, 02 pour l'outcome et 18 pour les résultats (R1 : 02, R2 : 02, R3 : 05, R4 : 04 et R5 : 05) ; soit au total 21 indicateurs.

Le présent chapitre décrit, par niveau, la manière dont l'intervention assurera le monitoring de ses résultats.¹⁹ Il propose un système de monitoring réaliste et opérationnel²⁰.

Niveau de l'impact

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeur cible finale 2019	Valeurs cibles 2016	Valeurs cibles 2017	Valeurs cibles 2018	Valeurs cibles 2019	Unité de mesure	Source de vérification	Fréquence de collecte de données	Responsable de la collecte de données	Responsable de la consolidation
Croissance du PIB agricole ²¹	3,5	6,5	6,2	5,8	6,2	6,5	%	DGAE/MEF ; Rapport de performance CSE MAEP	Annuelle	CSE MAEP	UAC

¹⁹ Il est conseillé de détailler les différents indicateurs dans des "formulaire d'indicateurs" (voir l'annexe 4.2). Cette démarche s'avère tout particulièrement pertinente pour des indicateurs complexes.

²⁰ Que l'indicateur soit d'ordre qualitatif ou quantitatif, il convient toujours de compléter au maximum la matrice de monitoring.

²¹ Les valeurs cibles retenus ici sont les projections officielles de la DGAE/MEF effectuées sur le PIB à prix constant.

Niveau de l'outcome

Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeurs cibles 2016	Valeurs obtenus 2016 (FCFA)	Valeurs cibles 2017	Valeurs cibles 2018	Valeurs cibles 2019	Unité de mesure	Source de vérification	Fréquence de collecte de données	Responsable de la collecte de données	Responsable de la consolidation
Revenus nets des exploitations familiales, ventes de leurs produits riz, maraîchage. (par campagne agricole)	ND ²²	–	MC : Riz : 133.063 Maraîchage : 203.179	+3%	–	+ 8%	%	Comptes d'exploitation s familiales	Bi-annuelle	ATN CEF	AT SE UAC/UFR
	ND	–	AD : Anacarde 609.911 Riz : 207.043 Maraîchage : 398.344	+3%	–	+ 8%					
Accroissement des revenus nets moyens des Entreprises Rurales (par entreprise par an)	ND	-	MC : 332.295	+1%	+1%	+3%	%	Entreprises rurales	Annuelle	ATN AER	AT SE UAC/UFR
	ND	-	AD : 258.614	+1%	+1%	+3%					

²² Les données ont été collectées par les PSNF recruté en cours de l'année 2016

Niveau de l'output 1

Output 1 : Les exploitations familiales agricoles professionnalisées offrent un produit concurrentiel sur des marchés porteurs

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeurs cibles 2016	Valeur obtenu 2016	Valeurs cibles 2017	Valeurs cibles 2018	Valeurs cibles 2019	Unité de mesure	Source de vérification	Fréquence de collecte de données	Responsable de la collecte de données	Responsable de la consolidation
Evolution du niveau de professionnalisation des Exploitations Familiales (%)	AD : ND ²³	-	14,9%	+4%	+4%	25%	%	OP/PSNF/CARDER	Annuelle	ATN CEF; CARDER/DDA	ATN SE
	MC : ND	-	30.1%	+4%	+4%	40%					
Evolution des volumes commercialisés à travers des systèmes organisés (tonnes)	AD : Anacarde : 2978 Riz : 431.671 Maraîchage Piment 25.6 Chou 107 Oignon : 20	+10%	AD : (17%) Anacarde : - 46 % (1623) Riz : - 25% (332) Maraîchage : Piment : +32% (33,8 t) Chou : +134% (250,5 t) Oignon : - 10% (18 t)	+10%	+10%	+35%	%	OPA/PSNF	Par cycle de production	ATN CGC	ATN SE
	MC : Riz : 355 Maraîchage : 428	+10%	ND ²⁴	+10%	+10%	+35%					

²³ Les données ont été collectées en 2016 par les PSNF à travers l'outil « évaluation du niveau de Professionnalisation (ENP) »

²⁴ En cours de collecte de données

Niveau de l'output 2

Output 2 : Les entreprises rurales offrent des services de qualité accessibles aux exploitations familiales agricoles des filières prioritaires

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeurs cibles 2016	Valeur obtenus 2016	Valeurs cibles 2017	Valeurs cibles 2018	Valeur cible finale 2019	Unité de mesure	Source de vérification	Fréquence de collecte de données	Responsable de la collecte de données	Responsable de la consolidation
Evolution du nombre de clients/contrats des Entreprises Rurales par type de services	AD ▪ Intrants agricoles : 2390 clients	+5%	-8% (2 190)	+10%	+10%	25%	Nbre de clients => %	Registre des clients au niveau des ER	Annuelle	AT Entreprise	AT SE UAC/UFR
	▪ Labour / débroussaillage : 22 producteurs		+100% (44)								
	▪ Commercialisation / vente groupée riz : 13 contrats		+77% (23)								
	▪ Commercialisation / vente groupée anacarde : 8 contrats		+13% (9)								
	▪ Commercialisation / vente groupée maraichage : 4 contrats		+125% (9)								
	▪ Transformation anacarde : 64 contrats		+22% (78)								
	▪ Transformation semi-industrielle (mini rizerie riz) : 377 clients		+7% (402)								
	MC ▪ Intrants agricoles : 5840 ▪ Labour / débroussaillage : 0 ▪ Commercialisation / vente groupée : 86 clients Transformation semi-industrielle :	+5%	ND ²⁵	+10%	+ 10%	+25%					
Taux de satisfaction des exploitants familiaux (H/F) par rapport aux services fournis par les entreprises rurales et fournisseurs de conseil	AD :	20%	ND ²⁶	35%	45%	60%	%	Enquête	Annuelle	AT SE	"
	MC :	20%	ND	35%	45%	60%					

²⁵ L'exercice n'a pas été réalisée dans le Mono Couffo

²⁶ L'étude de satisfaction est en cours

Niveau Output 3

Output 3 : Des infrastructures communales sont réalisées et mises en valeur au terme d'un processus concerté entre les acteurs des filières

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeurs cibles 2016	Valeur obtenue 2016	Valeur cibles 2017	Valeur cibles 2018	Valeur cible finale 2019	Unité de mesure	Source de vérification	Fréquence de collecte de données	Responsable de la collecte de données	Responsable de la consolidation
Proportion d'ouvrages utilisés (FAIA)	AD (52,8%) - Boutiques de vente d'intrants : 0% (0/1) - Magasins de stockage : 82% (23/28) - Magasins de stockage : 82% (23/28) - Hangars de marchés : 100% (6/6) - Aires de séchage : 0% (0/1)	75%	AD (94%) - Boutiques de vente d'intrants : 100% (1/1) - Magasins de stockage : 86% (24/28) - Magasins de stockage : 82% (23/28) - Hangars de marchés : 100% (6/6) - Aires de séchage : 100% (1/1)	-	95%	100%	%	Communes, UFR, SIS	Annuelle	AT MO	AT/SE
	MC (33%) - AHA : 100% 45% (5/11) - Boutiques de vente d'intrants : 0% (0/8) - Boutiques de vente de produits agricoles : 29% (4/14) - Magasins de stockage : 0% (0/4) - Hangars de marchés : 91%	75%	MC (74%) - AHA : 45% (5/11) - Boutiques de vente intrants : 75% (6/8) - Boutiques de vente de produits agricoles : 100% (14/14) - Magasins de stockage : 50% (2/4) - Hangars de marchés : 100% (10/10)	-	85%	100%					
Nombre d'utilisateurs des IC _ FAIA (H/F)	AD : T: 355	10%	T : 1418 (300%) H : 902 F : 516	+10%	+10%	T : 1702 H : 1082 F : 619	Nombre	Communes, UFR, SIS	Annuelle	AT MO	AT/SE
	MC : ND	10%	ND	+10%	+10%						

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeurs cibles 2016	Valeur obtenue 2016	Valeur cibles 2017	Valeur cibles 2018	Valeur cible finale 2019	Unité de mesure	Source de vérification	Fréquence de collecte de données	Responsable de la collecte de données	Responsable de la consolidation
Proportion de contrats des IC_FAIA respectés (entretien, cotisations, taxes)	▪ AD : 0/28	50%	9/28 (32%)	75%	90%	100%	%	Communes, UFR, SIS	Annuelle	AT MO	AT/SE
	▪ MC : ND	50%	ND	75%	90%	100%					

Niveau output 4

Output 4 : La gouvernance et la performance des filières prioritaires sont améliorées grâce à une meilleure articulation des opérateurs, dans le respect de l'environnement et de l'équité

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeurs cibles 2016	Valeurs obtenues 2016	Valeurs cibles 2017	Valeurs cibles 2018	Valeur cible finale 2019	Unité de mesure	Source de vérification	Fréquence de collecte de données	Responsable de la collecte de données	Responsable de la consolidation
Taux de satisfaction (H/F) des membres des coopératives par rapport aux services rendus par leurs organisations (coopératives, union des coopératives)	AD (53%) ▪ URCPA 63%, ▪ URCPR: 52%, ▪ URCOOPMA : 45%)	-	AD: ²⁷ ▪ URCPA: ▪ URCPR: ▪ URCOOPMA	70%	-	80%	%	Rapport d'Enquête (échant.)	Bi-annuelle	AT Filières	AT / SE
	MC (23%) ▪ CRR : 25% ▪ CRM: 21%	-	MC ▪ CRR : ▪ CRM:	50%	-	70%					
Taux de prise en charge des dépenses sur fonds propres des OPA	AD (11,7%) ▪ URCPA : 19% ▪ URCPR : 3% ▪ URCOOPMA : 13%	19%	ND	21%	23%	25%	%	Enquête	Annuelle	AT Filières	AT / SE
	MC (10,7%) ▪ CRR : 12% ▪ CRM : 12% ▪ URP : 10%	19%	MC (26%) ²⁸ ▪ CRR : 38% ▪ CRM : 15% ▪ URP : ND%	21%	23%	25%					
Proportion des femmes responsabilisées dans les instances de décision des coopératives (CA, BE) de niveau communal, régional	AD : (CA 17% ; BE 3%) ▪ URCPA : CA : 22%, BE ; 0% ▪ UCCPA : CA : 13%, BE ; 0% ▪ URCPR : CA : 18%, BE ; 0% ▪ UCCPR : CA : 15%, BE ; 5%	CA : 20%, BE : 10%	AD : (CA 34% ; BE 6%) ▪ URCPA : CA : 9%, BE ; 0% ▪ UCCPA : CA : 19%, BE ; 3% ▪ URCPR : CA : 9%, BE ; 0%) ▪ UCCPR : CA : 18%, BE ; 12%)	CA : 40%, BE : 20%	CA : 50%, BE : 30%	CA : 50%, BE : 50%	%	"	Annuelle	AT Filières	AT / SE

²⁷ Il a été prévu de faire l'analyse de satisfaction chaque deux années ; il sera repris en 2017

²⁸ Sans prise en compte des chiffres de l'URP non disponible

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeurs cibles 2016	Valeurs obtenues 2016	Valeurs cibles 2017	Valeurs cibles 2018	Valeur cible finale 2019	Unité de mesure	Source de vérification	Fréquence de collecte de données	Responsable de la collecte de données	Responsable de la consolidation
	▪ URCOOPMA : CA : 14%, BE ; 0% ▪ UCCOOPMA : CA : 12%, BE ; 15% ▪ FENAPAB :CA : 27%, BE ; 0%)		▪ URCOOPMA ; CA : 11%, BE ; 0%) ▪ UCCOOPMA : CA : 24%, BE ; 28%) ▪ FENAPAB: CA : 27%, BE ; 0%)								
	MC (CA :23%, BE 17%) CRR : CA : 31%, BE ; 33% CCR : CA : 26%, BE ; 20% CRM : CA : 15%, BE ; 0% CCM : CA : 19%, BE ; 14% URP : CA : ND, BE ND CCRB: CA : ND ; BE : ND	CA : 25%, BE : 20%	MC (CA :21%, BE 19%) CRR : CA : 33%, BE ; 33% CCR : CA : 18%, BE ; 30% CRM ²⁹ : CA : 15%, BE ; 0% CCM ⁸ : CA : 19%, BE ; 14% URP : CA : ND, BE ND CCRB: CA : 44%, BE : 40%	CA : 30%, BE : 30%	CA : 40% BE : 40%	CA :50%, BE : 50%					
Proportion d’OPA excellentes (Unions communales et régionales, faitières)	UR _ AD : 0%	UR _ AD : 20%	UR _ AD : 20%	40%	60%	80%	%	Rapport d'auto-évaluation	Annuelle	AT Filières	AT / SE
	▪ URCPA bonne	▪ URCPA : excellente									
	▪ URCPR bonne	▪ URCPR : bonne									
	▪ URCooPMA bonne	▪ URCooPMA bonne									
	▪ FENAPAB bonne	▪ FENAPAB bonne									
	▪ UR _ MC : 0%	UR _ MC : 0%	UR _ MC : 0%	20%	40%	60%					

²⁹ Le renouvellement des organes n'est pas encore atteint, il est prévu en 2017.

Niveau output 5

Output 5 : Le passage à l'approche programme permet d'améliorer l'efficience et l'efficacité des interventions du programme bénino-belge pour le secteur agricole

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeurs cibles 2016	Valeurs obtenues 2016	Valeurs cibles 2017	Valeurs cibles 2018	Valeur cible finale 2019	Unité de mesure	Source de vérification	Fréquence de collecte de données	Responsable de la collecte de données	Responsable de la consolidation
6. Taux de mise en œuvre des plans de synergie	0%	Plan validé + 10%	0%	50%	75%	100%	%	Sous-groupes synergie	Semestrielle	AT/SE	AT/SE => Board
7. Taux d'appréciation de la performance par les partenaires (MAEP, OP faïtières, CARDER...)	ND	40%	ND	65%	80%	85%	%	Enquête d'opinion	Annuelle	AT/SE	AT/SE => Board
8. Indice d'efficacité	0	0,65	0,59	0,75	0,85	0,95	%	MONOP	Semestrielle	AT/SE UF	AT/SE
9. Taux d'exécution financière du PROFI	0%	65%	42%	75%	85%	95%	%	FIT	Trimestrielle	RAFI PA	AT/SE
10. Indice d'efficience	0%	0,7	0,71	0,8	0,9	0,95	Unité	Rapport de résultat	Annuelle	AT/SE	AT/SE

4.3 Décisions prises par la SMCL

N°	Recommandations	Responsable	Délai	Point de mise en œuvre des recommandations	Statut
1	Installer et rendre fonctionnel le cadre institutionnel du PSRSA à travers ses organes STP/CNOS, CDeS, CCoS, CAPS	SGM/MAEP	Mars 2016	Le processus d'opérationnalisation du STP en cours L'installation des démembrements régionaux (CDeS) effectif en Q1 2016, puis CCOS (niveau communal en Q2 & Q3) sur AD et MC (VO): Le processus pourrait se poursuivre sur les autres régions avec l'appui d'autres PTF. (Coop. suisse, BM)	Réalisé
2	Opérationnaliser l'ABSSA par : i) La mise en place des outils de gestion (manuel de procédures administratives, financières et comptables, plan d'affaires) ; ii) L'élaboration et la mise en œuvre du plan d'échantillonnage ; iii) La définition précise du mode de collaboration des Directions Techniques (DT) avec l'ABSSA iv) L'élaboration des lettres de Mission au LCSSA, aux CARDER et aux Directions techniques (DPH, DPA, DPV et DANA) avec des objectifs cohérents en relation directe avec le plan d'échantillonnage 2016 ; v) La garantie de l'utilisation effective des dotations budgétaires 2016 par les structures concernées (CARDER, LCSSA, les DT), afin d'assurer la mise en œuvre effective du plan de contrôle, d'échantillonnage et d'analyse.	SGM/MAEP	Avril 2016	- Il est noté une évolution progressive : - (i) le MAEP a répondu officiellement à la lettre des PTF et a marqué son engagement à poursuivre l'opérationnalisation de l'ABSSA ; - (ii) une mission de restauration des relations partenariales entre les CARDER, les DT, l'ABSSA et le LCSSA a été effectuée et des protocoles de partenariat ont été élaborés et signés ; - (iii) des lettres de mission sont en cours d'élaboration pour une plus grande responsabilisation des différentes parties dans la mise en œuvre du plan d'échantillonnage 2016 (conditions de maintien de la certification du LCSSA); - (iv) la DUE s'est engagée au regard de cette évolution à signer un avenant afin d'assurer la formation des agents en charge des prélèvements d'échantillon sur le terrain.	En cours
3	Réaliser les nominations à tous les postes de responsabilité conformément à l'organigramme du Ministère et des CARDER	SGM/MAEP	Juin 2016	Les nominations avaient été faites et elles se poursuivront en fonction du nouvel organigramme. Nouveau décret a été pris en juillet 2016	Réalisé
4	Proposer des alternatives en concertation avec le Ministère en charge du développement pour la mise en valeur des installations réalisées dans le cadre du Projet ADEFIH à travers un comité sous la coordination	SGM/ MAEP (SGM, Dir. Pêches, DPP) et MPD et ADELAC	Juin 2016	Le MAEP poursuit ses contacts avec les opérateurs économiques privés pour trouver la meilleure solution pour l'exploitation des installations.	En cours

N°	Recommandations	Responsable	Délai	Point de mise en œuvre des recommandations	Statut
	du Directeur des Pêches				
5	Organiser une réunion réunissant les CARDER concernés, la cellule bas-fonds, les UFR MC et AD, le PADA, le PACER et VECO afin de trouver des solutions pour une exploitation plus optimale des bas-fonds et des unités de transformation de riz (réalisé par le projet Pafiriz)	SGM/MAEP	Fin Mars 2016	La séance de travail a eu lieu. Il a été demandé à la Cellule Bas-Fonds de faire le rapport d'étape de la relecture de la Stratégie Nationale d'Aménagement des Bas-Fonds afin de finaliser l'actualisation du document	Réalisé
6	Introduire une demande au niveau de l'AJT pour la poursuite judiciaire des promoteurs indécidés des MIP litigieux de l'ex projet FAFA/MC et repris par FAIA	SGM/MAEP	Immédiat	Le dossier est transmis au Secrétariat Général du Gouvernement depuis octobre 2014. Il s'avère nécessaire de le relancer avec le nouveau gouvernement	En cours
7	Réaliser le remboursement de 3.458.732FCFA non justifié des MIP litigieux à la CTB pour permettre la fermeture de la FAIA	SGM/MAEP	Mars 2016	Sur 4 591 924 FCFA annoncés en mars dernier, il ne reste que 252,348 FCFA à récupérer soit 5%. La poursuite du dossier est confiée à un Huissier par l'UFR AD.	En cours
8	Diffuser le document de politique semencière auprès des différents acteurs (projets/ programmes CARDER, OPA)	SGM/MAEP	Mai 2016	La FAO et certains projets ont aidé à l'élaboration de la politique semencière. Le document a été validé. Sa vulgarisation se fera dans un bref délai.	En cours
9	Actualiser la stratégie nationale d'aménagement des bas-fonds en vue d'éviter une grande variation / multitude de types d'aménagements par zone et filière et peu d'orientation pour ceux qui les mettent en œuvre, avec le danger d'une répétition des fautes dans la conception / l'éternel recommencement et un important risque d'inefficacité dans l'utilisation	SGM/MAEP DGAER/Cellule de bas-fonds	Décembre 2016	Voir N°5	En cours
10	Réaliser une étude pour évaluer l'impact des politiques nationales en matière de promotion des filières agricoles	SGM/MAEP	Septembre 2016	La stratégie nationale de promotion des filières agricoles est en cours d'élaboration	Non réalisé
11	Réaliser une étude d'évaluation et d'actualisation de la stratégie nationale de conseil agricole pour l'adapter au contexte actuel	SGM/MAEP	Juin 2016	Principe accepté et besoin constaté de l'actualisation ; plusieurs partenaires se sont positionnés déjà (attente réforme pour prise en compte du contexte actuel) ;	En cours
12	Assurer l'harmonisation des interventions par filière, par maillon et par chaîne de valeur au sein du Programme de Développement de l'Agriculture (Chef de file)	MAEP	Juin 2016	Harmonisation en cours de réalisation au niveau régional avec les différents partenaires à travers les Planifications Régionales Harmonisées	En cours
13	Exécuter/faire exécuter les recommandations qui	MAEP	Juin 2016	Les acteurs ont réalisé la plupart des	Réalisé

N°	Recommandations	Responsable	Délai	Point de mise en œuvre des recommandations	Statut
	datent de 2 SMCL au moins			recommandations	
14	Réaliser chaque trimestre des rencontres avec le GTA en vue de l'harmonisation des stratégies d'intervention des PTF	MAEP	Continu	L'activité est continue	En cours
15	Appuyer l'élaboration du cadre réglementaire et législatif devant régir les interprofessions des filières agricoles par l'organisation des rencontres public/privé de capitalisation des expériences et des discussions constructives	PROFI VI/UFAI	Avril 2016	L'avant-projet de loi sur les structures interprofessionnelles du secteur agricole est finalisé et sera introduit en Conseil des Ministres par le MAEP	Réalisé
16	Capitaliser les bonnes pratiques des MIP-PEA dans le cadre de l'opérationnalisation du FNDA	UFAI/UFR (UAC / synergie)	Sept 2016	Capitalisation avec KIT en cours de négociation ; un draft déjà élaboré et sera utilisé comme input pour la capitalisation des expériences globales de financement des microprojets dans le cadre du FNDA	En cours
17	Procéder à un recentrage des activités de PROFI VI	UFAI	Q1 2016	Le rentrage du VI est cours.	En cours
18	Procéder à la relecture de la baseline PROFI VI en lien avec le recentrage et la baseline PROFI VO ³⁰	UFAI / AT SE UAC	Avril 2016	Recentrage PROFI VI encore en cours de réalisation	Réalisé
19	Attribuer et assurer la mise en œuvre des derniers financements des MIP et PEA (CS FAIA et FAFA AD)	UFR	Mi-juin 2016	Toutes les tranches de financements MIP et PEA ont été versées ; à l'exception du PEA (CS FAIA) de l'URCPA à cause du retard dans la livraison des équipements pour l'unité de transformation d'Anacarde. Un avenant sur le contrat est en cours.	Réalisé
20	Capitaliser les différentes expériences, outils, approches, (MIP ³¹ , IC ³² , ventes groupées, anacarde bio, CAM ³³ , SIM Esoko ³⁴ ...) ... en vue d'une large diffusion et utilisation par tous les acteurs des filières et du volet opérationnel du programme agriculture	UFR / UAC	Juin 2016	Les notes de capitalisation (vente groupée, anacarde certifié « Bio » et MIP ont été présentées lors du lancement de PROFI VO. Toutes les notes ont été distribuées aux participants, sauf la note sur les CAM, microprojets et investissements communaux encore en cours d'élaboration.	Réalisé
21	Inviter les préfets à mobiliser les maires pour leur participation effective aux réunions de CTOS (1 fois	UFR	Juin 2016	Les CTOS sont tenus dans l'Atacora Donga et Mono Couffo avec participation des Mairies.	Réalisé

³⁰ Programme d'appui aux Filières agricoles Volet Opérationnel

³¹ Micro-projets

³² Investissements Communaux

³³ Champs d'Apprentissage Maraîchers

³⁴ Système d'Information sur les prix des produits agricoles au niveau des marchés

N°	Recommandations	Responsable	Délai	Point de mise en œuvre des recommandations	Statut
	par semestre)				
22	Appuyer la préparation, puis participer et évaluer les comités communaux et régionaux de présélection, sélection dans l'identification, la formulation et le suivi de la mise en œuvre des projets d'investissements communaux	UFR	Décembre 2016	Les comités de présélection des IC ont été installés dans toutes les communes (25); Les comités de sélection (CRAV) se réuniront en septembre 2016.	Réalisé
23	Inventorier les équipements qui ne sont plus utiles au PROFi (régie et PIP), et les affecter en priorité aux CARDER en tenant compte de leurs besoins (y compris les véhicules) puis en seconde priorité au MAEP central.	UAC/RAFi	Juin 2016	Les actes de transferts ont été réalisés ; Le transfert physique est en cours depuis juillet 2016.	Réalisé
24	Faire une communication claire à l'endroit des communes pour signifier que seuls les IC qui vont connaître un début d'exécution au plus tard en mai seront autorisés et cela pour permettre une clôture de la FAIA en fin décembre 2016.	UAC / FAIA	Fin mars 2016	Les communications ont été envoyées aux communes concernées ; Pratiquement toutes les IC ont par la suite connu un début de mise en œuvre avant mai ; Une exception a été faite pour la commune de Diakotomey qui n'a commencé les travaux qu'en juillet. Les multiples changements des maires et personnel de la commune n'ont pas permis d'attribuer le marché avant mai. Le nouveau maire a pris le dossier en main et le marché a été attribué en juin 2016. 4 IC sont encore en cours de réalisation (pas de réception provisoire prononcée) dans le MC et 5 dans l'AD; Toutes les IC seront achevées avant décembre 2016.	Réalisé
25	Evaluer préalablement les coûts/efficience en ce qui concerne la réalisation du bâtiment de l'UFR/AD au niveau du CARDER pour permettre à la CTB de s'engager ou pas	UAC et UFR/AD	Juin 2016	Une coupe budgétaire de 2 millions d'euro a été faite sur le programme. Les ressources financières ne permettent plus de prendre en charge cette construction. Il a été proposé à la SMCL qui l'a accepté de prendre en charge la construction à travers les fonds « contrepartie ». Le plan de construction a été réalisé.	Réalisé
26	Organiser une séance de concertation entre le MAEP et la CTB pour décider des modalités de la prolongation du contrat de l'Assistant Junior en vue de l'appui à l'accompagnement des champs de démonstration/apprentissage dans le Mono-Couffo	UAC/CTB	Avril 2016	Les concertations avec la CTB, MAEP et l'Assistant Junior ont abouti à la conclusion de ne pas prolonger le contrat de l'AJ.	Réalisé
27	Mettre à la disposition des membres de la SMCL une	UAC et UFR	Avril 2016	Mis sur l'Agenda de la SMCL de septembre 2016.	Réalisé

N°	Recommandations	Responsable	Délai	Point de mise en œuvre des recommandations	Statut
	synthèse des fiches « chains de valeurs ajoutés » pour contribution et approbation. Afin de ne pas bloquer la mise en œuvre, il a été demandé aux UFR de continuer les actions en cours.				
28	Inventorier les équipements qui ne sont plus utiles au PROFi (régie et PIP), et les affecter en priorité aux CARDER en tenant compte de leurs besoins (y compris les véhicules) puis en seconde priorité au MAEP central.	PROFI/ UAC		Les actes de transferts ont été réalisés ; Le transfert physique est en cours depuis juillet 2016.	Réalisé
29	Les deux parties veillent à ce que le recentrage et la suite du programme restent conformes aux orientations du secteur agricole contenues dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG)	Continu	MAEP		En cours
30	Veiller à une bonne planification des activités en tenant compte de la feuille de route de mise en place des réformes en général y compris le nouveau schéma institutionnel	Continu	UAC/PROFI		En cours
31	La version provisoire des TdR pour l'évaluation à mi-parcours de PROFi doit être partagée avec les membres de la SMCL par mail	Décembre 2016	UAC/ PROFi		Réalisé

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Il y a eu lieu une harmonisation entre le cadre logique et les lignes budgétaires FIT. Le contenu n'a pas changé. Le nouveau cadre logique a été approuvé en SMCL d.d. septembre 2016. (<i>Cadre logique modifié en annexe 4.9</i>)
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Planning : Mars/Avril 2017
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Pas encore planifié
Missions de backstopping depuis le 01/01/2016	Backstopping OPS de démarrage du 25 au 29/01/2016 Backstopping « Genre » du 25 au 29/04/2016 Backstopping OPS du 23/6/16 au 6/7/16

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811

Project Title : **Appui au développement des filières agricoles au Bénin (volet régional). PAVR**

Budget Version : **E01**
 Currency : **EUR**
 YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

Year to month : 31/12/2016

		2016									
Status	Fin Mode	Amount	2015	Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec
A UFR ATACORA DONGA		6.028.322,00	5.145,57	65.602,04	98.997,14	179.524,07	299.302,69	643.425,94	648.571,54	5.379.750,46	11%
01 Les exploitations familiales		2.868.930,00	0,00	3.397,44	36.277,24	55.673,23	127.655,20	223.003,11	223.003,12	2.645.926,88	8%
01 Financement de 50	COGEST	480.000,00	0,00	38,30	1.916,28			1.954,59	1.954,59	478.045,41	0%
02 Financement de 130	COGEST	1.343.350,00	0,00	586,93	12.528,18	24.281,95	48.787,34	86.184,41	86.184,41	1.257.165,59	6%
03 Financement de 40	COGEST	341.400,00	0,00			799,14		799,14	799,14	340.600,86	0%
04 Accompagner la mise en	COGEST	286.580,00	0,00	153,97	14.979,73	10.597,19	28.868,01	54.598,90	54.598,90	231.981,10	19%
05 Renforcer les groupements	COGEST	216.400,00	0,00	941,37	5.110,24	15.392,52	49.999,85	71.443,98	71.443,98	144.956,02	33%
06 Recherche action en appui	COGEST	165.200,00	0,00	1.676,86	1.742,80	4.602,44		8.022,10	8.022,10	157.177,90	5%
07 Elaborer les paquets	COGEST	36.000,00	0,00						0,00	36.000,00	0%
02 Les petites entreprises		586.595,00	0,00	426,86	291,18	3.205,24	635,71	4.558,99	4.558,99	582.036,01	1%
01 Financement micro-projets	COGEST	411.000,00	0,00			759,20		759,20	759,20	410.240,80	0%
02 Financement et	COGEST	113.395,00	0,00			2.446,04		2.446,04	2.446,04	110.948,96	2%
03 Renforcement de l'offre de	COGEST	62.200,00	0,00	426,86	291,18		635,71	1.353,75	1.353,75	60.846,25	2%
03 Des infrastructures		910.200,00	0,00	4.614,63	14.382,86	22.770,66	26.979,41	68.747,56	68.747,57	841.452,43	8%
01 Processus de concertation	COGEST	213.900,00	0,00	1.703,62	8.215,72	912,41	4.952,00	15.783,75	15.783,75	198.116,25	7%
02 Réalisation des études	COGEST	1.000,00	0,00	18,29	283,29	1.129,65	1.181,48	2.612,71	2.612,71	-1.612,71	261%
03 Réalisation des	COGEST	578.000,00	0,00	2.892,72	5.883,85	20.728,61	20.845,93	50.351,11	50.351,11	527.648,89	9%
04 Réalisation des études	REGIE	90.300,00	0,00						0,00	90.300,00	0%
		7.109.824,00	55.715,29	238.997,16	271.420,14	275.249,15	376.280,71	1.161.947,16	1.217.662,47	5.892.161,53	17,00
		8.890.176,00	0,00	26.209,43	166.212,93	214.222,25	343.806,08	750.450,68	750.450,70	8.139.725,30	8,00
		16.000.000,00	55.715,29	265.206,59	437.633,06	489.471,40	720.086,79	1.912.397,84	1.968.113,17	?	12,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811 Printed on 13/01/2017

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811

Project Title : **Appui au développement des filières agricoles au Bénin (volet régional). PAVR**

Budget Version : **E01** Year to month : 31/12/2016
 Currency : **EUR**
 YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

				2016								
	Status	Fin Mode	Amount	2015	Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec
05 Audits investissements		REGIE	27.000,00	0,00						0,00	27.000,00	0%
04 La gouvernance			222.707,00	0,00	844,57	8.250,39	27.282,50	50.671,10	87.048,56	87.048,56	135.658,44	39%
01 Développer des actions		COGEST	118.000,00	0,00	844,57	8.250,39	5.394,33	12.834,91	27.324,20	27.324,20	90.675,80	23%
02 Réaliser des études de		REGIE	44.707,00	0,00				2.398,33	2.398,33	2.398,33	42.308,67	5%
03 Renforcer la dynamique		COGEST	60.000,00	0,00			21.888,17	35.437,86	57.326,03	57.326,03	2.673,97	96%
05 Frais directs liés à l'atteinte			1.439.890,00	5.145,57	56.318,54	39.795,47	70.592,44	93.361,27	260.067,73	265.213,30	1.174.676,70	18%
01 Frais de personnel et d'		REGIE	968.190,00	0,00	54.714,96	31.413,42	61.090,48	82.491,23	229.710,09	229.710,09	738.479,91	24%
02 Frais de véhicules et		COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	??
03 Prestataires pour		COGEST	1.719,00	0,00	1.718,53				1.718,53	1.718,53	0,47	100%
04 Frais de véhicules et		REGIE	75.700,00	5.145,57	-114,94			-599,73	-714,67	4.430,90	71.269,10	6%
05 Prestataires pour		REGIE	240.081,00	0,00				315,65	315,65	315,65	239.765,35	0%
06 Responsable AD		COGEST	143.000,00	0,00		8.382,05	9.501,95	11.154,12	29.038,13	29.038,13	113.961,87	20%
07 Frais divers atteintes		REGIE	11.200,00	0,00						0,00	11.200,00	0%
B UFR MONO COUFFO			5.943.304,00	47.489,01	67.501,61	160.406,33	146.051,95	219.042,81	593.002,69	640.491,70	5.302.812,30	11%
01 Les exploitations familiales			2.108.740,00	0,00	5.425,28	13.828,04	26.994,30	52.404,14	98.651,76	98.651,75	2.010.088,25	5%
01 Financement de 50		COGEST	914.700,00	0,00	2.844,09	2.271,49	12.876,22	2.371,12	20.362,92	20.362,92	894.337,08	2%
02 Financement de 48		COGEST	731.760,00	0,00	1.105,87		1.090,62	32.782,71	34.979,20	34.979,20	696.780,80	5%
03 Financement de 0		COGEST	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	??
			7.109.824,00	55.715,29	238.997,16	271.420,14	275.249,15	376.280,71	1.161.947,16	1.217.662,47	5.892.161,53	17,00
			8.890.176,00	0,00	26.209,43	166.212,93	214.222,25	343.806,08	750.450,68	750.450,70	8.139.725,30	8,00
			16.000.000,00	55.715,29	265.206,59	437.633,06	489.471,40	720.086,79	1.912.397,84	1.968.113,17	?	12,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811 Printed on 13/01/2017

page: 2

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811

Project Title : **Appui au développement des filières agricoles au Bénin (volet régional). PAVR**

Budget Version : **E01**

Year to month : 31/12/2016

Currency : **EUR**

YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

	Status	Fin Mode	Amount	2015	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
					Q1	Q2	Q3	Q4				
04 Accompagner la mise en		COGEST	223.080,00	0,00	1.475,33	6.392,53	11.144,56	13.022,21	32.034,62	32.034,62	191.045,38	14%
05 Renforcer les groupements		COGEST	150.000,00	0,00		411,38	916,83	411,61	1.739,82	1.739,82	148.260,18	1%
06 Recherche action en appui		COGEST	20.000,00	0,00		4.752,64	966,07	2.773,05	8.491,75	8.491,75	11.508,25	42%
07 Elaborer les paquets		COGEST	69.200,00	0,00				1.043,44	1.043,44	1.043,44	68.156,56	2%
02 Les petites entreprises			602.582,00	0,00	2.727,01	13.207,89	6.997,56	14.167,93	37.100,39	37.100,39	565.481,61	6%
01 Financement micro-projets		COGEST	442.782,00	0,00	244,53	1.151,29	506,44	8.949,37	10.851,63	10.851,63	431.930,37	2%
02 Financement et		COGEST	100.000,00	0,00	2.345,28	11.850,79	6.491,13	5.218,56	25.905,75	25.905,75	74.094,25	26%
03 Renforcement de l'offre de		COGEST	59.800,00	0,00	137,20	205,81			343,01	343,01	59.456,99	1%
03 Des infrastructures			1.380.800,00	0,00	3.230,70	8.902,49	11.329,25	22.058,61	45.521,05	45.521,05	1.335.278,95	3%
01 Processus de concertation		COGEST	100.000,00	0,00	2.727,62	7.665,82	3.323,24	11.014,59	24.731,27	24.731,27	75.268,73	25%
02 Réalisation des études		REGIE	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	?
03 Réalisation des		COGEST	1.075.000,00	0,00	503,08	1.236,67	8.006,01	11.044,02	20.789,78	20.789,78	1.054.210,22	2%
04 Réalisation des études		REGIE	178.800,00	0,00						0,00	178.800,00	0%
05 Audits investissements		REGIE	27.000,00	0,00						0,00	27.000,00	0%
04 La gouvernance			158.706,00	0,00	1.681,59	27.368,33	19.703,43	13.676,28	62.429,63	62.429,63	96.276,37	39%
01 Développer des actions		COGEST	54.000,00	0,00	695,24	3.513,49	45,73	647,98	4.902,46	4.902,46	49.097,54	9%
02 Réaliser des études de		REGIE	44.706,00	0,00						0,00	44.706,00	0%
03 Renforcer la dynamique		COGEST	60.000,00	0,00	986,35	23.854,84	19.657,69	13.028,29	57.527,17	57.527,17	2.472,83	96%
			7.109.824,00	55.715,29	238.997,16	271.420,14	275.249,15	376.280,71	1.161.947,16	1.217.662,47	5.892.161,53	17,00
			8.890.176,00	0,00	26.209,43	166.212,93	214.222,25	343.806,08	750.450,68	750.450,70	8.139.725,30	8,00
			16.000.000,00	55.715,29	265.206,59	437.633,06	489.471,40	720.086,79	1.912.397,84	1.968.113,17	?	12,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811 Printed on 13/01/2017

page: 3

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811

Project Title : **Appui au développement des filières agricoles au Bénin (volet régional). PAVR**

Budget Version : **E01** Year to month : 31/12/2016
 Currency : **EUR**
 YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

		2016									
Status	Fin Mode	Amount	2015	Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec
05 Frais directs liés à latteinte		1.692.476,00	47.489,01	54.437,03	97.099,57	81.027,42	116.735,86	349.299,87	396.788,88	1.295.687,12	23%
01 Frais de personnel et	REGIE	1.153.076,00	0,00	54.577,36	87.287,77	65.792,13	88.502,65	296.159,90	296.159,90	856.916,10	26%
02 Frais de véhicules et	COGEST	100,00	0,00	38,23				38,23	38,23	61,77	38%
03 Prestataires pour	COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	?
04 Frais de véhicules et	REGIE	82.600,00	47.489,01	-178,56	335,39	3.384,37	10.744,39	14.285,58	61.774,59	20.825,41	75%
05 Prestataires pour	REGIE	291.500,00	0,00			3.836,76	5.717,41	9.554,17	9.554,17	281.945,83	3%
06 Responsable AD	COGEST	134.000,00	0,00		9.476,42	8.014,16	10.708,24	28.198,81	28.198,81	105.801,19	21%
07 Frais divers atteintes	REGIE	31.200,00	0,00				1.063,18	1.063,18	1.063,18	30.136,82	3%
C UNITÉ DAPPUI ET DE		990.487,00	0,00	8.139,02	51.765,77	33.745,97	42.060,42	135.711,18	135.711,18	854.775,82	14%
01 Les petites entreprises		0,00	0,00						0,00	0,00	?
01 Révision des mécanismes	REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	?
02 La gouvernance		0,00	0,00	3.081,60	17.629,97	14.335,92		35.047,50	35.047,49	-35.047,49	?
01 Etudes de marché et	REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	?
02 Renforcer la dynamique	COGEST	0,00	0,00	2.089,31	17.629,97	14.335,92		34.055,20	34.055,20	-34.055,20	?
03 Capitalisation et	REGIE	0,00	0,00	992,29	0,00	0,00		992,29	992,29	-992,29	?
04 Personnel technique de la	REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	?
05 Responsable UAC	COGEST	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	?
03 ANNULE											0%
		7.109.824,00	55.715,29	238.997,16	271.420,14	275.249,15	376.280,71	1.161.947,16	1.217.662,47	5.892.161,53	17,00
		8.890.176,00	0,00	26.209,43	166.212,93	214.222,25	343.806,08	750.450,68	750.450,70	8.139.725,30	8,00
		16.000.000,00	55.715,29	265.206,59	437.633,06	489.471,40	720.086,79	1.912.397,84	1.968.113,17	?	12,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811 Printed on 13/01/2017

page: 4

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811

Project Title : **Appui au développement des filières agricoles au Bénin (volet régional). PAVR**

Budget Version : **E01**

Year to month : 31/12/2016

Currency : **EUR**

YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

		2016									
Status	Fin Mode	Amount	2015	Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec
04 La gouvernance		109.480,00	0,00		8.392,75	507,14	6.633,51	15.533,41	15.533,41	93.946,59	14%
01 Développer des actions	COGEST	20.000,00	0,00						0,00	20.000,00	0%
02 Réaliser des études de	REGIE	85.120,00	0,00		8.392,75	507,14	6.176,17	15.076,06	15.076,06	70.043,94	18%
03 Renforcer la dynamique	REGIE	4.360,00	0,00				457,35	457,35	457,35	3.902,65	10%
05 Le passage à l'approche		156.400,00	0,00	4.348,07	16.875,64	5.843,63	18.065,24	45.132,57	45.132,57	111.267,43	29%
01 Assurer la planification et	COGEST	10.000,00	0,00	15,27		198,18	4.686,36	4.899,82	4.899,82	5.100,18	49%
02 Mettre en place un dispositif	COGEST	5.000,00	0,00						0,00	5.000,00	0%
03 Capitaliser les expériences	REGIE	141.400,00	0,00	4.332,79	16.875,64	5.645,45	13.378,88	40.232,75	40.232,75	101.167,25	28%
06 Frais directs liés à l'atteinte		724.607,00	0,00	709,35	8.867,42	13.059,27	17.361,67	39.997,70	39.997,71	684.609,29	6%
01 Frais de personnel et	REGIE	581.607,00	0,00	709,35	729,47	4.928,03	6.038,35	12.405,19	12.405,19	569.201,81	2%
02 Responsable UAC	COGEST	143.000,00	0,00		8.137,95	8.131,24	11.323,32	27.592,52	27.592,52	115.407,48	19%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE		5.110,00	0,00						0,00	5.110,00	0%
01 Réserve budgétaire		5.110,00	0,00						0,00	5.110,00	0%
01 Réserve budgétaire	COGEST	5.110,00	0,00						0,00	5.110,00	0%
02 Réserve budgétaire REGIE	REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	?
Z MOYENS GÉNÉRAUX		3.032.777,00	3.080,71	123.963,92	126.463,82	130.149,40	159.680,87	540.258,02	543.338,75	2.489.438,25	18%
01 Frais de personnel		1.557.377,00	487,68	62.581,47	57.848,47	47.151,79	69.396,91	236.978,63	237.466,31	1.319.910,69	15%
01 Assistance technique	REGIE	307.157,00	487,68	6.135,49	1.968,92			8.104,41	8.592,09	298.564,91	3%
		7.109.824,00	55.715,29	238.997,16	271.420,14	275.249,15	376.280,71	1.161.947,16	1.217.662,47	5.892.161,53	17,00
		8.890.176,00	0,00	26.209,43	166.212,93	214.222,25	343.806,08	750.450,68	750.450,70	8.139.725,30	8,00
		16.000.000,00	55.715,29	265.206,59	437.633,06	489.471,40	720.086,79	1.912.397,84	1.968.113,17	?	12,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811 Printed on 13/01/2017

page: 5

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811

Project Title : **Appui au développement des filières agricoles au Bénin (volet régional). PAVR**

Budget Version : **E01**

Year to month : 31/12/2016

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

	Status	Fin Mode	Amount	2015	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
					Q1	Q2	Q3	Q4				
02 Staff national en appui		REGIE	360.667,00	0,00	22.516,20	23.067,48	19.763,19	21.901,36	87.248,23	87.248,23	273.418,77	24%
03 Staff national en appui		REGIE	459.167,00	0,00	24.438,71	21.637,02	17.909,51	28.251,19	92.236,43	92.236,43	366.930,57	20%
04 Staff national en appui		REGIE	430.386,00	0,00	9.491,07	11.175,04	9.479,10	19.244,36	49.389,56	49.389,56	380.996,44	11%
02 Investissements			31.600,00	834,10	140,34	2.811,05	10.218,77	12.155,83	25.326,00	26.160,10	5.439,90	83%
01 Véhicules		REGIE	20.000,00	0,00		2.013,17			2.013,17	2.013,17	17.986,83	10%
02 Equipement IT		REGIE	8.400,00	834,10	277,18	623,47	10.218,77	10.075,60	21.195,03	22.029,13	-13.629,13	262%
03 Aménagement bureau		REGIE	3.200,00	0,00	-136,84	174,41		2.080,23	2.117,80	2.117,80	1.082,20	66%
03 Frais de fonctionnement			485.240,00	1.758,93	10.255,31	22.850,58	25.532,81	31.552,64	90.191,34	91.950,26	393.289,74	19%
01 Services et frais de		REGIE	14.400,00	0,00	366,80	1.074,20	2.218,06	3.981,68	7.640,74	7.640,74	6.759,26	53%
02 Frais de fonctionnement		REGIE	168.000,00	0,00	3.171,23	6.716,63	9.803,67	9.185,30	28.876,82	28.876,82	139.123,18	17%
03 Frais de fonctionnement		REGIE	21.600,00	0,00			1,52		1,52	1,52	21.598,48	0%
04 internet		REGIE	46.080,00	0,00	15,24	30,49	2.128,86	-225,00	1.949,60	1.949,60	44.130,40	4%
05 Fournitures de bureau		REGIE	7.200,00	0,00	1.009,60	702,79	1.794,55	1.860,13	5.367,07	5.367,07	1.832,93	75%
06 Missions Direction (24/an ,		REGIE	24.000,00	0,00	1.861,40	1.411,75	1.369,22	4.366,14	9.008,52	9.008,52	14.991,48	38%
07 Missions chauffeurs		REGIE	72.000,00	0,00	2.126,66	1.328,14	1.311,06	3.422,48	8.188,34	8.188,34	63.811,66	11%
08 Frais de communication		REGIE	17.960,00	0,00	517,29	808,86	697,65	823,56	2.847,36	2.847,36	15.112,64	16%
09 Formation (participation		REGIE	36.000,00	0,00		9.269,97	5.799,73	6.907,33	21.977,03	21.977,03	14.022,97	61%
10 Frais de consultance (inclus		REGIE	46.000,00	0,00		1.041,00	2,86	238,28	1.282,13	1.282,13	44.717,87	3%
			7.109.824,00	55.715,29	238.997,16	271.420,14	275.249,15	376.280,71	1.161.947,16	1.217.662,47	5.892.161,53	17,00
			8.890.176,00	0,00	26.209,43	166.212,93	214.222,25	343.806,08	750.450,68	750.450,70	8.139.725,30	8,00
			16.000.000,00	55.715,29	265.206,59	437.633,06	489.471,40	720.086,79	1.912.397,84	1.968.113,17	?	12,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811 Printed on 13/01/2017

page: 6

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811

Project Title : **Appui au développement des filières agricoles au Bénin (volet régional). PAVR**

Budget Version : **E01**

Year to month : 31/12/2016

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

				2016								
	Status	Fin Mode	Amount	2015	Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec
11 Autres frais de		REGIE	32.000,00	1.758,93	1.187,08	466,76	405,63	992,74	3.052,20	4.811,13	27.188,87	15%
04 Frais de fonctionnement			437.960,00	0,00	13.266,09	18.132,32	19.932,34	21.109,57	72.440,32	72.440,33	365.519,67	17%
01 Loyer de bureau (+ eau et		REGIE	33.600,00	0,00	1.962,45	4.289,98	4.021,58	4.138,00	14.412,01	14.412,01	19.187,99	43%
02 Services et frais de		REGIE	26.400,00	0,00	1.538,14	743,13	3.336,67	4.433,33	10.051,28	10.051,28	16.348,72	38%
03 Frais de fonctionnement		REGIE	120.000,00	0,00	4.188,78	2.778,29	6.877,95	2.892,40	16.737,42	16.737,42	103.262,58	14%
04 Frais de fonctionnement		REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
05 Télécommunications		REGIE	24.000,00	0,00	1.835,17	968,95	2.144,62	756,24	5.704,98	5.704,98	18.295,02	24%
06 Fournitures de bureau		REGIE	24.000,00	0,00	576,18	2.200,87	431,20	2.046,05	5.254,30	5.254,30	18.745,70	22%
07 Missions Direction (24/an ,		REGIE	6.000,00	0,00	1.061,35	1.719,40	964,16	1.989,69	5.734,60	5.734,60	265,40	96%
08 Missions chauffeurs		REGIE	72.000,00	0,00	693,19	253,68	793,34	109,15	1.849,36	1.849,36	70.150,64	3%
09 Frais de communication		REGIE	17.960,00	0,00		85,37		309,40	394,77	394,77	17.565,23	2%
10 Formation (participation		REGIE	36.000,00	0,00	671,39	4.363,24		3.785,81	8.820,44	8.820,44	27.179,56	25%
11 Frais de consultance (inclus		REGIE	46.000,00	0,00						0,00	46.000,00	0%
12 Autres frais de		REGIE	32.000,00	0,00	739,45	729,41	1.362,81	649,50	3.481,17	3.481,17	28.518,83	11%
05 Frais de fonctionnement			280.600,00	0,00	7.922,95	22.288,02	17.725,59	12.690,15	60.626,70	60.626,72	219.973,28	22%
01 Services et frais de		REGIE	16.800,00	0,00	260,08	3.133,24	708,63	581,67	4.683,63	4.683,63	12.116,37	28%
02 Frais de fonctionnement		REGIE	62.400,00	0,00	943,05	3.076,97	7.313,63	549,63	11.883,29	11.883,29	50.516,71	19%
03 Frais de fonctionnement		REGIE	9.600,00	0,00						0,00	9.600,00	0%
			7.109.824,00	55.715,29	238.997,16	271.420,14	275.249,15	376.280,71	1.161.947,16	1.217.662,47	5.892.161,53	17,00
			8.890.176,00	0,00	26.209,43	166.212,93	214.222,25	343.806,08	750.450,68	750.450,70	8.139.725,30	8,00
			16.000.000,00	55.715,29	265.206,59	437.633,06	489.471,40	720.086,79	1.912.397,84	1.968.113,17	?	12,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811 Printed on 13/01/2017

page: 7

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811

Project Title : **Appui au développement des filières agricoles au Bénin (volet régional). PAVR**

Budget Version : **E01** Year to month : 31/12/2016
 Currency : **EUR**
 YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

	Status	Fin Mode	Amount	2015	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
					Q1	Q2	Q3	Q4				
04 Fournitures de bureau		REGIE	14.400,00	0,00	1.365,38	472,29	846,03	914,80	3.598,51	3.598,51	10.801,49	25%
05 Missions Direction (24/an ,		REGIE	43.200,00	0,00	2.663,12	2.192,37	3.994,85	2.123,46	10.973,81	10.973,81	32.226,19	25%
06 Missions chauffeurs		REGIE	33.600,00	0,00	1.600,71	2.325,53	2.003,13	3.916,03	9.845,42	9.845,42	23.754,58	29%
07 Frais de communication		REGIE	9.600,00	0,00	2.175,31	6.990,93	2.205,42	2.826,05	14.197,71	14.197,71	-4.597,71	148%
08 Formation (participation		REGIE	10.000,00	0,00		3.813,59	0,01	1.000,00	4.813,60	4.813,60	5.186,40	48%
09 Frais de consultance (inclus		REGIE	46.000,00	0,00				114,34	114,34	114,34	45.885,66	0%
10 Autres frais de		REGIE	32.000,00	0,00	-1.084,71	191,20	531,06	573,23	210,78	210,78	31.789,22	1%
11 Frais financiers cogestion		COGEST	1.500,00	0,00		78,12	84,61	84,00	246,73	246,73	1.253,27	16%
12 Frais financiers Régie		REGIE	1.500,00	0,00		13,77	38,21	6,92	58,90	58,90	1.441,10	4%
06 Audit et Suivi et Evaluation			240.000,00	0,00	29.797,76	2.533,39	9.588,09	12.775,78	54.695,03	54.695,03	185.304,97	23%
01 Evaluation (MP et F)		REGIE	100.000,00	0,00						0,00	100.000,00	0%
02 Suivi (CTB Est)		REGIE	20.000,00	0,00	29.797,76	2.533,39	9.588,09	12.775,78	54.695,03	54.695,03	-34.695,03	273%
03 Audit		REGIE	120.000,00	0,00						0,00	120.000,00	0%
99 Conversion rate adjustment												0%

7.109.824,00	55.715,29	238.997,16	271.420,14	275.249,15	376.280,71	1.161.947,16	1.217.662,47	5.892.161,53	17,00
8.890.176,00	0,00	26.209,43	166.212,93	214.222,25	343.806,08	750.450,68	750.450,70	8.139.725,30	8,00
16.000.000,00	55.715,29	265.206,59	437.633,06	489.471,40	720.086,79	1.912.397,84	1.968.113,17	?	12,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811 Printed on 13/01/2017

page: 8

4.6 Thématiques retenues de champs écoles paysans

Thématiques retenues et en cours dans l'Atacora Donga

Filières	Thématiques
Maraichage ; 17 champs ; Cultures prisent en compte : tomate, piment, oignon, gombo, chou et pomme de terre . Au total 221 apprenants dont 115 femmes (41%)	• La comparaison du développement végétatif et de la production à partir de l'utilisation de l'engrais chimique et de l'engrais organique; • L'irrigation par système gravitaire et par aspersion; • la comparaison de la production entre variétés (variétés locales, variétés améliorés); • La comparaison traitement biologique (extrait neem, piment, savon local) et traitement chimique ; • Le tuteurage de la tomate.
Riz : 13 Champs ; Cultures riz paddy, variétés améliorées de riz IR841 (120 jours) et BL 19 (90 jours). Au total 200 apprenants dont 91 femmes (soit 45,5%).	• Le semis en ligne, le repiquage ; • Le respect des distances d'écartement des plants en fonction des variétés ; • La maîtrise de l'eau avec l'installation des digues et diguettes ; • Les méthodes d'application et dosage des engrais préconisés par la recherche versus l'application de la matière organique (si disponible), • Les techniques d'épuration des plants hors types ; • Les techniques de la chasse aviaire.

Thématiques retenues et en cours dans le Mono Couffo

Maraichage ; 21 champs ; Cultures prisent en compte : tomate, piment, oignon, gombo, crin crin et chou. Au total 510 apprenants sont concernés par les champs écoles.	• Reconnaissance des ravageurs et les méthodes de lutte appropriées : lutte chimique contre lutte biologique, traitement étagé ciblé contre traitement conventionnel ; • Fumure : engrais organique contre engrais minérale • Itinéraires technique de production : semis en poquets contre semis en buttes, essais sur les densités, semis sous ombrage contre semis au soleil, semis sur sol hydro morphe contre semis sur sol meuble semailles • Assolement rotation : Utilisation des légumineuses herbacées en rotation ou en jachère améliorée • Sol : utilisation de sol meuble contre utilisation de sol lourd hydro morphe
Riz : 15 Champs ; Cultures riz paddy, variété améliorée de riz IR841. Au total 300 apprenants.	• Compostage : combinaison matière organiques et minérales • Semis : Pépinière contre semis direct ; repiquage en ligne contre semis direct et contre repiquage à la volée • Fumure : Utilisation de l'engrais organique contre l'engrais chimique • Traitement à bonne date les exploitations • Assolement rotation : Utilisation des légumineuses herbacées en rotation ou en jachère améliorée

4.7 Dotation 2016 pour les investissements communaux

	Atacora Donga	Mono Couffo
Montant:	379.143.146	705.153.775
Dotation de base (fixe):	56.871.472	105.773.066
DB/Com	4.374.729	8.814.422
Dotation de péréquation :	257.817.339	479.504.567
Dotation population:	128.908.670	239.752.284
Dotation de pauvreté:	128.908.670	239.752.284
Dotation de performance:	64.454.335	119.876.142
NB de communes:	13	12

Total péréquation

N° d'Ordre	Communes	Population agricole	Performance issue des audits FADeC	Incidence de la pauvreté monétaire	Dotation identique de base	Performance issue des audits FADeC	Dotation de péréquation		Dotation communale
							Population agricole	Pauvreté (Monétaire)	
1	Boukombé	68.766	29,63	44,91	4.374.729	3.177.462	8.815.397	10.752.184	27.119.771
2	Cobly	56.157	55,69	34	4.374.729	5.972.085	7.198.997	7.850.839	25.396.649
3	Kérou	88.849	46,00	39,05	4.374.729	4.932.949	11.389.919	9.557.673	30.255.269
4	Kouandé	95.915	49,96	49,33	4.374.729	5.357.611	12.295.739	11.959.666	33.987.744
5	Matéri	94.920	49,48	38,68	4.374.729	5.306.137	12.168.185	9.528.701	31.377.752
6	Natitingou	52.740	49,81	45,16	4.374.729	5.341.525	6.760.958	10.392.957	26.870.169
7	Péhunco	65.167	46,20	51,74	4.374.729	4.954.396	8.354.026	12.100.546	29.783.697

8	Tanguiéta	55.885	38,03	33,39	4.374.729	4.078.262	7.164.128	7.870.929	23.488.047
9	Toucountouna	33.486	45,10	37,83	4.374.729	4.836.434	4.292.708	8.493.452	21.997.323
SOUS-TOTAL		611.885	409,90	374,09	39.372.557	43.956.861	78.440.056	88.506.947	250.276.421
10	Bassila	96.162	60,07	40,34	4.374.729	6.441.787	12.327.403	9.826.365	32.970.284
11	Copargo	62.194	40,09	49,96	4.374.729	4.299.172	7.972.905	11.709.474	28.356.279
12	Djougou	175.888	42,96	47,42	4.374.729	4.606.945	22.547.807	12.738.570	44.268.050
13	Ouaké	59.445	48,02	25,9	4.374.729	5.149.569	7.620.499	6.127.317	23.272.114
	SOUS TOTAL	393.689	191,14	163,62	17.498.914	20.497.474	50.468.613	40.401.726	128.866.727
14	Aplahoué	113.759	58,35	49,82	8.814.422	11.319.319	36.403.895	19.202.764	75.740.400
15	Djakotomey	87.830	46,72	55,11	8.814.422	9.063.214	28.106.384	22.410.214	68.394.234
16	Dogbo	52.736	56,41	52,7	8.814.422	10.942.978	16.875.990	22.459.647	59.093.037
17	Klouekanmey	96.239	55,09	42,25	8.814.422	10.686.911	30.797.339	16.267.509	66.566.181
18	Lalo	93.490	51,14	47,3	8.814.422	9.920.650	29.917.634	18.659.319	67.312.026
19	Toviklin	55.247	48,78	48,57	8.814.422	9.462.834	17.679.533	20.449.792	56.406.581
	SOUS TOTAL	499.301	316,49	295,75	52.886.533	61.395.906	159.780.774	119.449.246	393.512.459
20	Athiémé	31.853	56,59	46,25	8.814.422	10.977.896	10.193.244	20.160.497	50.146.060
21	Bopa	72.112	49,12	47,83	8.814.422	9.528.790	23.076.483	19.574.577	60.994.273
22	Comé	23.734	46,36	41,31	8.814.422	8.993.378	7.595.092	18.105.698	43.508.590
23	Grand-Popo	24.407	49,08	48,8	8.814.422	9.521.031	7.810.458	21.537.906	47.683.816
24	Houeyogbé	55.306	47,93	47,35	8.814.422	9.297.942	17.698.413	19.883.675	55.694.453

25	Lokossa	42.492	52,38	48,94	8.814.422	10.161.198	13.597.819	21.040.684	53.614.124
SOUS-TOTAL		249.904	301,46	280,48	52.886.533	58.480.236	79.971.509	120.303.036	311.641.315
	TOTAL	1.754.779	1218,99	1.113,94	162.644.538	184.330.477	368.660.953	368.660.955	1.084.296.922

4.8 Investissements communaux (IC) sur dotation 2016

Situation Mono Couffo ; IC sur dotation 2016

COMMUNE	PROJET D'INVESTISSEMENT	Montant dotation	MONTANT PREVISIONNEL DU PROJET IC		
			PART CTB	PART COMMUNE	TOTAL
KLOUEKANME	Projet de désenclavement des zones de forte production maraîchères et rizicoles par l'aménagement de la piste Tolégbahoué-Akowehoué-Goudougoudouta dans l'arrondissement d'Ahogbèya (5,5 km)	66.566.181	49.093.750	1.000.000	50.093.750
LALO	Projet de construction d'un canal d'irrigation en béton pour desservir le site rizicole de Towéta 1 à Ahomandégbé	67.312.026	16.100.000	2.437.500	18.537.500
LALO	Projet de réalisation d'un forage sur le site rizicole de Tohou Centre dans l'arrondissement de Tohou		29.025.000	-	29.025.000
ATHIEME	Projet d'aménagement hydro agricole de 12 ha à Houéglé pour la riziculture et le maraîchage	50.146.060	49.230.546	800.000	50.030.546
ATHIEME	Projet d'ouverture et aménagement d'une piste de 2km allant d'Agbodaba à la zone de production d'Assèkonnè avec réalisation de 4 ouvrages de franchissement		17.900.000	300.000	18.200.000
BOPA	Projet de réhabilitation du site rizicole de 20 ha à Zizagué dans l'arrondissement d'Agbodji	60.994.273	60.994.273	-	60.994.273
BOPA	Projet d'aménagement de la piste Zizagué-Houétoénou long de 4km pour l'écoulement du riz dans l'arrondissement d'Agbodji		32.000.000	1.000.000	33.000.000
BOPA	Projet d'aménagement de 10 ha de bas-fond à Kowehe pour la production maraîchère dans l'arrondissement d'Agbodji	60.994.273	33.005.000	1.000.000	34.005.000
COME	Projet de construction de 04 hangars pour le regroupement et la commercialisation des produits maraîchers à Hongodé dans l'arrondissement central de Comé	43.508.590	12.529.407	2.807.500	15.336.907

COMMUNE	PROJET D'INVESTISSEMENT	Montant dotation	MONTANT PREVISIONNEL DU PROJET IC		
			PART CTB	PART COMMUNE	TOTAL
COME	Projet d'aménagement et équipement de site communautaire de 5 ha pour la production maraîchère à Sossigbé		18.493.000	3.445.000	21.938.000
GRAND POPO	Projet d'aménagement hydroagricole de 25 ha à Conho dans l'arrondissement d'Adjaha pour la production du riz et maraîchage	47.683.816	33.570.400	500.000	34.070.400
TOTAL			351.941.376	13.290.000	365.231.376

Situation Atacora-Donga; IC sur dotation 2016

COMMUNE	PROJET D'INVESTISSEMENT	Montant dotation	MONTANT PREVISIONNEL DU PROJET IC		
			PART CTB	PART COMMUNE	TOTAL
COBLY	Projet d'aménagement d'un périmètre maraîcher à travers la réalisation d'un forage, la mise en place d'un dispositif photovoltaïque d'un système d'arrosage aux gouttes à gouttes à Oukpassiéhou (Kountori)	25.396.649	25.396.649	14.603.351	40.000.000
KEROU	Projet d'aménagement de cinq (05) hectares de bas-fonds au profit des maraîchers de Fêtékou dans la commune de Kèrou pour un montant de 37 504 980 FCFA	30.255.269	30.255.269	7.249.711	37.504.980
KOUANDE	Projet d'aménagement hydro agricole du site maraîcher d'OROUKAYO dans la commune de Kouandé pour un montant de 34 450 000 FCFA	33.987.744	33.950.000	500.000	34.450.000
MATÉRI	Projet de construction de magasin de stockage et de boutique de riz étuvé au marché de Matéri dans la commune de Matéri	31.377.752	18.907.849	0	18.907.849
	Projet de construction de magasin de stockage de semence de riz à Gouandé dans la commune de Matéri pour un montant de 12 469 902 FCFA		12.469.902	7.500.000	19.969.902
NATITINGOU	Projet d'aménagement de 15 ha de bas-fond avec maîtrise totale d'eau et d'une aire de séchage à Toribou dans l'arrondissement de Péporiyakou	26.870.169	26.870.169	734.000	27.604.169

COMMUNE	PROJET D'INVESTISSEMENT	Montant dotation	MONTANT PREVISIONNEL DU PROJET IC		
			PART CTB	PART COMMUNE	TOTAL
TANGUIETA	Projet d'aménagement hydro agricole du site maraîcher de OUANKOU dans la commune de Tanguiéta pour un montant de 39 000 000 FCFA	23.488.047	23.488.047	15.653.610	39.141.657
TOUCOUNTOUNA	Aménagement d'un périmètre rizicole de six (08) hectares avec forage équipé d'un système solaire pour production de riz de contre saison dans le bas fond de TAMPEGRE dans la Commune de Toucountouna	21.997.323	21.000.000	11.530.570	32.530.570
TOTAL ATACORA		193.372.953	192.337.885	57.771.242	250.109.127
BASSILA	Projet d'aménagement de bas-fonds à usage maraîcher à Manigri Ikani dans la commune de Bassila	32.970.284	30.098.784	650.000	30.748.784
DJOUGOU	Projet d'aménagement hydro agricole du périmètre maraîcher Térou de Dewa dans la commune de Djougou	44.268.050	20.130.000	650.000	20.780.000
	Projet d'aménagement hydro agricole du périmètre maraîcher de TIMBA dans la commune de Djougou		24.138.050	650.000	24.788.050
Ouaké	Projet de construction d'un magasin de stockage de 50 tonnes + bureau+ salle de réunion pour le stockage de riz à Adjèdé	23.272.114	10.712.820	600.000	11.312.820
	Projet de construction d'un magasin de stockage de 50 tonnes + bureau+ salle de réunion pour le stockage de riz à Awotobi		11.712.820	1.600.000	13.312.820
TOTAL DONGA		100.510.448	96.792.474	4.150.000	100.942.474
TOTAL ATACORA DONGA		293.883.401	289.130.359	61.921.242	351.051.601

4.9 Thématiques de plaidoyer

Thématiques retenues par les unions régionales.

Filières	Sujets	Résultats attendus
Riz	Faciliter l'écoulement du riz produit au Bénin	» Prise de décret/arrêté/loi pour Achat institutionnel du riz » Prise de décret/arrêté/loi pour fixation d'un quota aux importateurs » Mise en place de l'interprofession riz
Maraîchage	Renforcement institutionnel des acteurs de la filière maraîchage au Bénin	» Les acteurs maraîchers se sont engagés pour la mise en place de leur faîtière nationale » Les maraîchers ont pris connaissance des expériences de mise en place de faîtières de CCRB, FENAPAB et autres organisations de la sous-région » Les documents statutaires (Statuts et Règlement Intérieur) de la faîtière nationale des maraîchers sont élaborés et validés » Une organisation faîtière des maraîchers est mise en place et est fonctionnelle
Anacarde	Réglementer le secteur de la commercialisation des noix de cajou pour limiter le bradage par les producteurs	» Un nouvel arrêté interministériel pour mieux réglementer le secteur de commercialisation est pris » Les prélèvements issus de la campagne 2015-2016 sont reversés aux acteurs suivant la grille retenue par l'ancien arrêté (Réf : 2016 N°027/MIC/MAEP/DC/SGM/DGCI/SA du 08 mars 2016. » Un accord-cadre entre l'Etat et les acteurs de la filière anacarde (IFA-BENIN) est signé » Le document de la stratégie de développement de la filière anacarde est adopté » La loi sur les interprofessions est votée

4.10 Cadre logique modifié

Le tableau ci-après présente le cadre des résultats et activités de la composante opérationnelle du programme ancien et nouveau.

R1 : Les exploitations familiales professionnalisées offrent un produit concurrentiel sur des marchés porteurs clairement identifiés.	
Ancien Cadre logique	Nouveau Cadre Logique
A.1.1 : Elaborer les paquets techniques à destination des exploitants familiaux et réviser les mécanismes/procédures de mise à disposition des micro-projets de production et de commercialisation (MIC)	
A.1.2 : Appuyer et financer la mise en œuvre des micro-projets de production et de commercialisation.	A.1.1 Appuyer et financer la mise en œuvre de 50 groupements pour micro-projets de production dans la filière maraîchage
	A.1.2 Appuyer et financer la mise en œuvre de 130 groupements pour micro-projets de production dans la filières riz
	A.1.3 Appuyer et financer la mise en œuvre de 40 groupements pour micro-projets de production dans la filière anacarde
A.1.3 : Accompagner la mise en œuvre du dispositif de conseil agricole aux exploitations familiales	A1.4 Accompagner la mise en œuvre du dispositif de conseil agricole aux exploitations familiales
A.1.4 : Renforcer les groupements de producteurs, les coopératives et les unions communales dans leurs capacités à rendre des services spécifiques d'approvisionnement et de commercialisation à leurs membres	
	A.1.5 Renforcer les groupements de producteurs, les coopératives et les unions communales dans leurs capacités à rendre des services spécifiques d'approvisionnement et de commercialisation à leurs membres (Régie)
	A1.6 Recherche action en appui à la production
	A.1.7 : Elaborer les paquets techniques à destination des exploitants familiaux et réviser les mécanismes/procédures de mise à disposition des micro-projets de production et de commercialisation (MIC)
R2 : Les entreprises rurales offrent des services de qualité accessibles aux exploitations agricoles des filières.	
A.2.1 : Réviser les mécanismes d'accompagnement et de financement des projets d'entrepreneuriat agricole (PEA)	
A.2.2 : Accompagner et financer la mise en œuvre de micro-projets d'entrepreneuriat visant le renforcement de l'offre de services de proximité aux exploitations familiales	A.2.1 : Accompagner et financer la mise en œuvre de micro-projets d'entrepreneuriat visant le renforcement de l'offre de services de proximité aux exploitations familiales
A.2.3 : Accompagner et financer la mise en œuvre de projets d'entrepreneuriat agricole (PEA) structurants et à forte valeur ajoutée pour la compétitivité des filières	A.2.2 : Accompagner et financer la mise en œuvre de projets d'entrepreneuriat agricole (PEA+) structurants et à forte valeur ajoutée pour la compétitivité des filières
A.2.4 : Renforcer l'offre et de la présence des services non financiers dans les zones	A.2.3 : Renforcer l'offre et de la présence des services non financiers dans les zones

d'intervention	d'intervention
R3 : Des infrastructures communales sont réalisées et mises en valeur au terme d'un processus concerté entre les acteurs des filières.	
À 3.1 : Améliorer la concertation pour la définition, la mise en œuvre et le suivi des stratégies de développement agricole au niveau communal	À 3.1 : Améliorer la concertation pour la définition, la mise en œuvre et le suivi des stratégies de développement agricole au niveau communal
À 3.2 : Réaliser des études techniques et socio-économiques préparatoires à la mise en place des investissements communaux (cogestion)	
À 3.3 : Accompagner la mise en place des investissements communaux et intercommunaux dans les filières prioritaires	À 3.3 : Accompagner la mise en place des investissements communaux et intercommunaux dans les filières prioritaires
	À 3.4 Réalisation des études techniques et socio-économiques pour la mise en œuvre des investissements communaux (régie)
	À 3.5 audits investissements communaux
R4 : La gouvernance et la performance des filières prioritaires sont améliorées grâce à une meilleure articulation des opérateurs, dans le respect de l'environnement et de l'équité entre les genres.	
À 4.1 : Réaliser des études de marché, des actions de sensibilisation et des actions de promotion en appui à la mise en marché des produits agricoles dans les chaînes de valeur	
À 4.2 : Renforcer la dynamique organisationnelle des organisations nationales et régionales dans les filières prioritaires	
A 4.3 : Développer des actions spécifiques en matière de genre et d'environnement	
	À 4.1 Développer des actions spécifiques en matière de genre et d'environnement
	À 4.2 Réaliser des études de marché, des actions de sensibilisation et des actions de promotion en appui à la mise en marché des produits agricoles dans les chaînes de valeur
	À 4.3 Renforcer la dynamique organisationnelle des organisations nationales et régionales dans les filières prioritaires
R5 : Le passage à l'approche programme permet d'améliorer l'efficacité et l'efficacé des interventions du programme bénino-belge pour le secteur agricole	
A.5.1 : Assurer la planification et la coordination des interventions	A.5.1 : Assurer la planification et la coordination des interventions
A.5.2. : Mettre en place un dispositif de suivi évaluation performant	A.5.2. : Mettre en place un dispositif de suivi évaluation performant
A.5.3. Capitaliser les expériences pour définir des approches, des méthodes et des outils adaptés à la promotion de chaînes de valeur inclusives	A.5.3. Capitaliser les expériences pour définir des approches, des méthodes et des outils adaptés à la promotion de chaînes de valeur inclusives